

هنا من الاصل

LE MONDE SANS VISA : la crise des chantiers navals

Le Monde

DERNIERE EDITION

QUARANTE-TROISIEME ANNEE - N° 12887 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - SAMEDI 5 JUILLET 1986

LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI SUR LA COMMUNICATION AU SENAT

Articles votés entre les conciliabules

La discussion du projet de loi sur la communication au Sénat a été interrompue par la lecture de deux articles votés entre les conciliabules...

La composition et le fonctionnement de la CNCL

La composition et le fonctionnement de la CNCL ont été discutés dans une séance plénière...

DANS LE FINISTERE

Manifestations communistes... contre le PC

Des manifestations communistes ont eu lieu dans le Finistère contre le Parti Communiste...

Désobéissance civile au Chili

Le gouvernement du général Pinochet a employé les grands moyens pour tenter de faire échouer le mouvement de grève générale et nationale de quarante-huit heures organisé les 2 et 3 juillet par l'Assemblée civile...

Les mots d'ordre de grève pour les 2 et 3 juillet avaient été largement diffusés...

LE CENTENAIRE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ

Les Américains célèbrent une grande fête patriotique

M. Mitterrand, qui assiste à New-York à un grand show patriotique américain pour le centenaire de la statue de la Liberté, devait regagner Paris ce vendredi 4 juillet, après un déjeuner avec le président Reagan...



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU JAPON

M. Nakasone veut jouer les prolongations

Tokyo. - Plus de mille quatre cents candidats sont en lice, les fonds politiques, se chiffrent par milliards de yens, passent plus ou moins discrètement de main en main...

REMIS OFFICIELLEMENT A M. BALLADUR

Un rapport propose d'« alléger » la haute fonction publique

La mission d'étude animée par MM. Roger Belin, conseiller d'Etat honoraire, ancien secrétaire général du gouvernement, ancien président de la RATP, et Pierre Gisserot, inspecteur général des finances...

Le rapport Belin-Gisserot propose la suppression d'une trentaine de directions et délégations d'administrations centrales sur les deux cent trente à deux cent cinquante que comprend, au sommaire, l'administration française...

Le congrès du parti polonais

Consécration d'un homme, le général Jaruzelski, enterrement d'une époque. PAGE 6

L'ordonnance de la privatisation

Le gouvernement veut être au-dessus de tout soupçon. PAGE 33

M. Guy Fougier démissionne

La décision d'un homme d'autorité... autoritaire. PAGE 36

La guerre des boutons

Avant la prochaine loi de programmation militaire, M. Giraud veut éviter les rivalités entre les états-majors. PAGE 13

Le procès de Georges Ibrahim Abdallah

Le tribunal de Lyon n'avait pas à connaître du sort des otages français, mais il ne pouvait l'oublier. PAGE 12

Débats : scénarios politiques (2) • Etranger (3 à 7) • Politique (8 et 10) • Société (11 à 13) • Sports (14) • Culture (26 et 27) • Communication (27) • Economie (32 à 35)

Advertisement for Jean-Noël Schifano's novel 'La danse des ardents'. Includes a portrait of the author and the Gallimard logo.

LA 42e BIENNALE DE VENISE

L'art entre science et alchimie

Les grandes rencontres artistiques internationales ne sont plus comme elles l'étaient jusqu'aux années soixante, des hauts lieux de découvertes, d'informations et d'actualité artistiques...

GENEVIÈVE BREERETTE (Lire la suite page 26.)





# LES FESTIVITÉS MARQUANT LE CENTENAIRE

## La fête de la lumière

### De notre envoyé spécial

New-York. - Et la lumière fut. Dans la nuit de New-York strisée par l'éclair bleu d'un rayon laser, la statue de la Liberté dressée dans ses habits neufs de cuivre et d'or éclaira de nouveau l'Amérique et le monde. Il est exactement 21 h 38 en cette soirée du jeudi 3 juillet où l'on célèbre le centenaire de ce symbole venu de France (3 h 38 vendredi à Paris). Le miracle s'est produit.

Comme répondant à ce signal de vie, toute la baie de Manhattan que contemplant le président Reagan, sa femme Nancy et leurs trois mille hôtes, au premier rang desquels M. et Mme François Mitterrand, émergèrent soudain de l'obscurité dans laquelle l'instant d'avant elle était encore plongée. Sur les centaines d'embarcations - voiliers, barques à moteur, navires de guerre - disséminés

autour d'Ellis-Island et de Liberty-Island, les feux s'allumèrent dans un scintillement étoilé. Les rives de l'Hudson sortent à leur tour de l'ombre. Moment privilégié rappelant celui éprouvé par des millions d'immigrants à la vue de la terre promise apparaissant à l'horizon.

La lumière fut même une seconde fois. Mitterrand, en scène habile de cette fête suivie devant leur poste de télévision par cent millions d'Américains, David Wolper avait prévu un final grandiose. Il le fut. Replongée dans la nuit, alors qu'elle venait à peine de ressusciter, Miss Liberty a resurgi au milieu de l'embrasement d'un feu d'artifice. Même la journaliste Barbara Walters, qui en a pourtant vu d'autres, a eu du mal à cacher son émotion d'appartenir « à une si grande nation ».

Conclusion un peu inattendue, mais compréhensible, après deux

heures et demie d'un spectacle conçu comme un grand show patriotique. Sur la scène dressée au bord de l'eau sur Governors-Island, à quelques encablures de la statue, la liberté a été chantée, glorifiée, déclinée sur tous les tons par les vedettes de la politique et de l'écran qui se sont succédés. Elle symbolise l'essence de nos valeurs nationales », a dit Elizabeth Taylor, les yeux baissés comme une collègue prise en faute d'arborer un décolleté trop large pour la circonstance. Symbole aussi, a déclaré plus gravement l'ancien président de la Cour suprême M. Warren Burger, « pour tous ceux qui aspirent à avoir notre système politique ».

Mais cette fête, à mi-chemin entre l'occasion historique et la revue de music-hall, a d'abord et surtout été celle de l'Amérique. Et essentiellement de l'Amérique blanche, malgré la présence dans les

quelque vingt-cinq mille citoyens qui, simultanément, ont prêté serment de fidélité à la bannière étoilée à travers les Etats-Unis de nombreux immigrants d'origine asiatique ou latino-américaine. Les Noirs, quant à eux, se sont presque complètement désintéressés de l'événement. M<sup>me</sup> Loretta King, la veuve du pasteur Martin Luther King assassiné en 1968, paraissait bien esueillée dans la tribune des personnalités.

### La concurrence de M. Iacocca

Dans le style inimitable qui est le sien, l'Amérique a tressé ses propres louanges. Une occasion en or pour M. Reagan d'affirmer sa foi en la « providence divine » qui a toujours aidé, selon lui, les hommes pour découvrir « cette terre entre deux océans ». Le président a été ovationné, ce qui ne peut pas faire de mal à quelques mois d'importantes élections pour le renouvellement du Congrès. Mais il a eu un redoutable concurrent en la personne de M. Leo Iacocca, patron de Chrysler et président de la Fondation pour la restauration de la statue de la Liberté et d'Ellis Island. M. Iacocca a fait un tabac en annonçant que l'objectif de 265 millions de dollars qu'il s'était fixé avait été dépassé de 12 millions.

Les deux Français qui se sont produits dans ce show des shows n'ont pas trop mal tiré leur épingle du jeu. M. Mitterrand, en rappelant le sang versé par les soldats américains pour « nous aider à sauver notre indépendance et notre liberté », a même suscité des applaudissements qui ont provoqué un démarrage intempestif de l'orchestre. Mais le président n'en avait pas tout à fait terminé. Il a même réussi à grignoter une bonne minute en blâmant des cent vingt secondes qui lui avaient été accordées dans le programme.

Quant à Mireille Mathieu, toute venue de bleu, elle a réussi avec son cœur et sa voix à défrayer victorieusement le vent à faire oublier la platitude des paroles de la chanson officielle qu'elle interprétait pour vanter « un cadeau de Marianne, la statue de Bartholdi-Eiffel, au cœur du monde, au pied des vagues ».

Après l'ouverture musicale par le Boston Pops Orchestra, dirigé par John Williams, et l'exécution des hymnes français et américain, la soirée avait commencé sous les auspices de l'acteur Gregory Peck. Une pléiade de célébrités devait lui succéder au podium, de Kenny Rogers à Shirley Mac Laine en passant par Robert De Niro et Frank Sinatra. Bien qu'étant tête d'affiche, ce der-

nier a en plus de mal à faire face aux conditions climatiques, certainement pas idéales pour les cordes vocales, que la vaillante Mireille.

Mikhail Baryshnikov, Américain depuis peu, a esquissé quelques pas de deux, mais il a semblé manquer de la flamme qui animait au contraire la splendide Debbie Allen dans un extrait de *West Side Story* qui a permis à l'audience un peu frigorifiée de se réchauffer.

Le sérieux a succédé au divertissement avec la remise par le président Reagan des médailles de la liberté à douze citoyens américains d'origine étrangère choisis par un comité ad hoc. Parmi les personnalités ainsi honorées figurent M. Henry Kissinger, l'architecte I.M. Pei et l'industriel An Wang, les deux derniers d'origine chinoise, le journaliste du *New York Times* James Reston, le violoniste Itzhak Perlman, l'acteur Bob Hope, vieil ami de M. Reagan, et l'écrivain Elie Wiesel, avec lequel M. Mitterrand a dîné en privé jeudi.

Comme tout choix, celui-ci ne pouvait échapper à toute critique. Certains lui ont reproché de ne comprendre qu'une seule personnalité italienne, aucun Grec ni aucun Irlandais. Le maire de New-York, M. Koch, a même estimé que cette

décision était « idote », et il a décerné de son côté ses propres médailles.

Avant de se rendre à Governors Island, M. Mitterrand avait fait une visite dans l'après-midi au consulat général de France, sur la V<sup>e</sup> avenue où les quelque six cents Français et Américains invités lui ont réservé un accueil plutôt chaleureux. Faisant allusion à la « diversité du peuple français qui a su traverser les siècles », il a ajouté : « Cela doit tenir à quelque vertu » et assuré qu'il avait la « charge » qu'il continue à en être ainsi.

Dans l'assistance, on notait, aux côtés du consul général M. Godaud, la présence de M. de Kemoularia, ambassadeur de France auprès de l'ONU, de M. Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique de M. Chirac et, dans un autre registre, de M. Harlem Désir, de SOS Racisme, et de Rudolf Nouriev, invité personnel du président. Les deux membres du gouvernement participant au voyage, MM. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, et André Girard, ministre de la défense, étaient bien entendus également là. Ils devaient être associés vendredi au déjeuner de travail offert par M. Reagan à M. Mitterrand et auquel devaient être aussi présents, ce qui n'était pas prévu à l'origine, le vice-président Bush et le secrétaire à la défense, M. Weinberger.

MANUEL LUCBERT.

### L'ALLOCATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## « Happy birthday Miss Liberty ! »

New-York (AFP). - Voici le texte intégral de l'allocution prononcée jeudi soir à New-York par le président François Mitterrand :

« J'apporte au peuple américain le salut fraternel de mon pays, la France.

« Il y a deux siècles, la France était à vos côtés pour la conquête de votre indépendance. Il y a cent ans, des milliers et des milliers d'enfants de France offraient aux Etats-Unis d'Amérique la statue, cette statue de la Liberté, symbole aujourd'hui de la première de nos valeurs communes.

« A votre tour, vous êtes venus deux fois, au prix de votre sang, nous aider à sauver et notre indépendance et notre liberté. Telle est l'histoire qu'ensemble nous avons faite, telle est l'histoire qu'ensemble nous allons faire.

« Puisent les enfants de nos enfants se retrouver pour célébrer,

ensemble dans cent ans, et plus longtemps encore, la fête des hommes libres dans un monde pacifié.

« Il n'y aura pas de repos d'ici là pour ceux qui croient que rien ne vaut d'être vécu si manque l'air où respire, pour les personnes et pour les peuples, le simple droit de vivre libre.

« J'exprime au président Reagan les sentiments qu'éprouve à son égard la nation française et le sentiment de fierté qui est le mien, en cet instant, porte-parole d'une amitié plus forte que les épreuves du temps.

« A vous enfin Américains qui m'entendez. Je dis de toutes les forces de mon esprit et de mon cœur : « Happy birthday United States, Happy birthday Miss Liberty. »

Auparavant, le président Reagan avait vanté dans son allocution

l'amitié spéciale forgée durant deux siècles entre la France et les Etats-Unis. Le président avait notamment déclaré : « Au moment où nous célébrons l'amitié de nos deux nations, nous prions aussi pour qu'il en soit toujours ainsi. » « Que Dieu bénisse l'Amérique », a-t-il dit, avant de lancer en français : « Vive la France ! »

Rendant hommage à la statue, « cette mère des exilés », « ce symbole de l'Amérique », le président américain avait souligné que Miss Liberty maintenant vivante « le rêve d'un nouveau monde où les vieux antagonismes peuvent être abandonnés et où les peuples de tous pays peuvent vivre ensemble et unis. »

« Nous osons espérer pour nos enfants qu'ils trouveront toujours la dame de la Liberté dans un pays qui soit libre. »



## Recevez La Médaille De La Liberté

1886-1986

La Monnaie de Paris a frappé une médaille commémorative saluant le centenaire de la statue de la Liberté.

Cette œuvre exceptionnelle est signée par un créateur de talent : Jean-Paul Luthringer et un spécialiste de l'histoire de la statue de la Liberté : le Docteur Lievain.

En bronze ou en argent, chacune de nos médailles est garantie par un certificat d'authenticité de l'Administration des Monnaies et Médailles.

Pour bénéficier en priorité de cette offre, renvoyez le plus rapidement possible le bon ci-dessous :

Monnaie de Paris Créateur de Trésors depuis 1585



II Quai Conti

LA MONNAIE DE PARIS II QUAI CONTI - 75270 PARIS CEDEX 06

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Je désire recevoir :  exemplaire(s) de la médaille statue de la Liberté bronze au prix de 175 FTTC (Ø : 68 mm)

exemplaire(s) de la médaille statue de la Liberté argent au prix de 2.450 FTTC (Ø : 68 mm)

Ajouter 20 F de participation aux frais d'expédition.

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de la Monnaie de Paris.

Livraison dans un délai de 4 à 6 semaines. Prix garantis jusqu'au 31 décembre 1986.

## AMÉRIQUES

### LE VOYAGE DU PAPE EN COLOMBIE

## Dans la banlieue ouvrière de Bogota et parmi les paysans Jean-Paul II dénonce les conditions de vie et de travail

Le pape devait se rendre, le vendredi 4 juillet, dans le sud du pays, région marquée par les affrontements avec la guérilla, visitant notamment les villes de Tumaco, sur le Pacifique, de Popayan dans la Cordillère centrale et surtout Cali, la troisième ville du pays.

### De notre envoyé spécial

Bogota. - Comment satisfaire en une heure plus d'un million d'espérances ? Le visage ordinairement serein de Jean-Paul II était crispé, le jeudi 3 juillet, comme il observait, du haut de son podium, la multitude rassemblée pour l'entendre dans le parc d'El Tunal, au cœur de Bogota, banlieue populaire qui s'étend au sud de Bogota. Cette rencontre avec la périphérie déshéritée d'une immense capitale du tiers-monde était, il est vrai, l'un des rendez-vous attendus de ce voyage.

Les collines qui ferment l'horizon sont verdoyantes, mais déjà rongées par l'urbanisation galopante. C'est ici en effet le débarcadère de la Colombie paysanne. En 1951, 61 % de la population était rurale : ce pourcentage est tombé à 28 %. Bogota, assure-t-on, double sa population tous les dix ans. Elle dépasse désormais les quatre millions et demi d'habitants. Plus du quart vivent ici, autour d'El Tunal.

Le matin même, des milliers de résidents de Simón-Bolívar, une ville nouvelle née dans ces parages il y a quinze ans, se sont mis en marche pour remettre au pape un mémoire expliquant les conditions de vie locales : un seul hôpital pour plusieurs centaines de milliers d'habitants ; treize mille places dans les écoles, pour une demande de deux cent mille ; des transports rares et lents ; presque pas d'égoûts. Un éclairage public défectueux.

Beaucoup de chrétiens, clercs et laïcs s'activent dans ce secteur de la capitale pour tenter d'améliorer quelque peu la situation. Tous ne se reconnaissent pas, loin de là, dans la hiérarchie épiscopale de leur pays, réputée l'une des plus conservatrices du sous-continent, et que symbolise, assis à la tribune aux côtés du pape, le cardinal Lopez Trujillo, archevêque de Medellin. « Mon cœur, vous le savez bien, est, à l'égal du vôtre, un cœur de travailleur », commence Jean-Paul II qui fut, un temps, on le sait, mineur dans sa Pologne natale. Une mer de petits drapeaux jaune et blanc - les couleurs du Vatican - s'agitent dans les rangs.

### « Un avenir incertain »

Le pape brosse un sombre et sombre tableau de la situation de ces hommes « mal payés et angoissés par un avenir incertain », de ces femmes contraintes à « l'éciguité d'une maison dépourvue des commodités les plus élémentaires », de ces enfants n'ayant « ni l'alimentation, ni les vêtements, ni l'éducation nécessaires ».

Après le constat, les solutions. Il y faut « toutes les initiatives des pouvoirs publics et des personnes et entités pouvant contribuer à créer des emplois ». Les « responsables » doivent, en particulier, doter de crédits « les coopératives et les organisations d'artisans » et poursuivre les campagnes de « meilleurs services d'éducation, de logement, de santé et de sécurité », afin que les paysans ne soient pas séduits par la fausse solution de l'exode vers la ville.

Mais que faire si les « responsables », précisément, ne s'acquittent pas de ces tâches élémentaires ? Le syndicalisme : voici une réponse qui a l'approbation du pape, heureux de constater que, « ici, en Colombie, des générations de leaders syndicaux se sont formés au sein de l'Eglise ».

Mais si ces hommes qui s'engagent pour la défense des conditions de travail de leurs compagnons sont enlevés, torturés, assassinés, par des groupes para-militaires ? (Le Monde du 3 juillet.) Ce thème ne sera même pas évoqué. Jean-Paul II rappelle seulement que la « doctrine sociale de l'Eglise » exclut « la lutte programmée des classes, qui conduit à de nouvelles servitudes ».

### Processus d'« auto-rénovation »

Qui pouvait raisonnablement penser que le pape apporterait des réponses aisées aux problèmes d'un grand pays de 28 millions d'habitants, de surcroît toujours divisé contre lui-même ? Mais elle est terrible la petite musique de l'espérance... Sans attendre la fin du discours, des milliers, des dizaines de milliers de personnes ont commencé à déserter le parc d'El Tunal.

Le matin, Jean-Paul II avait célébré la messe à Chiquinquirá, à une centaine de kilomètres au nord de Bogota. Cette ville rurale de 35 000 habitants abrite le plus réputé des sanctuaires mariaux de la Colombie. Il y a tout juste quatre cents ans, un beau tableau de la Vierge, laissé à l'abandon par son propriétaire subissant, assure la tradition, un miraculeux processus d'« auto-rénovation ». L'image, depuis lors, est extrêmement vénérée dans toute la Colombie. Une cinquantaine de milliers de personnes ont participé à cette célébration dans une atmosphère de grand recueillement.

Pleasant la cause des paysans de la région, le pape a dit que la dévotion à la Vierge « ne devait être utilisée par personne, ni pour freiner les exigences de justice et de prospérité qui sont le propre de la dignité des enfants de Dieu, ni pour servir à un projet purement humain de libération qui vite se révélerait illusoire ».

JEAN-PIERRE CLERC.



هدية من الأهل



# A TRAVERS LE MONDE EUROPE

## CHINE

### La coopération avec la CEE

Pékin. — En visite officielle en Chine, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a annoncé, le jeudi 3 juillet à Pékin, plusieurs projets de coopération dans les domaines commerciaux et techniques entre la Chine et l'Europe. La CEE va étudier les moyens de faciliter les importations chinoises, en aidant notamment les Chinois à adopter leurs produits aux goûts des consommateurs européens, a indiqué M. Delors, tout en souhaitant que les relations entre l'Europe et la Chine deviennent « un modèle d'égalité et de coopération effective » entre pays développés et pays en voie de développement.

De son côté, le numéro un chinois, M. Deng Xiaoping, a assuré que chaque étape du développement de la Chine est un point marqué pour la sécurité mondiale. Au cours d'un entretien avec M. Delors, il a qualifié d'« étroites » les relations entre son pays et l'Europe des Douze. Au cours de cette première visite officielle de quatre jours, M. Delors a également rencontré les autres principaux dirigeants chinois. — (AFP.)

## ETATS-UNIS

### Rencontre américano-cubaine à Mexico sur les accords migratoires

Une réunion entre Cuba et les Etats-Unis relative à la remise en vigueur des accords migratoires entre les deux pays doit avoir lieu la semaine prochaine à Mexico, a annoncé jeudi 3 juillet, l'agence de presse officielle mexicaine citant des sources du département d'Etat américain. L'ordre du jour de la rencontre comprendra également le problème de Radio-Marti, station de radio anticomuniste émettant depuis le sol américain en direction de Cuba.

Les accords migratoires américano-cubains, signés en décembre 1984, avaient été suspendus unilatéralement par les autorités cubaines en mai 1985 à titre de représailles à la suite du lancement de Radio-Marti. Ces accords prévoyaient notamment l'autorisation de sortie du pays pour vingt mille Cubains par an et la libération de trois mille prisonniers politiques. — (AFP.)

## NICARAGUA

### Trente-deux civils tués par une mine de la Contra

L'explosion d'une mine posée par la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) a fait trente-deux morts, dont douze femmes et douze enfants et un blessé grave, le jeudi 3 juillet, dans le nord du Nicaragua, a annoncé le ministre de la défense nicaraguayen. Selon les premières informations, une mine antichar actionnée à distance a fait explosion au passage d'un véhicule transportant de nombreuses personnes entre les villages d'El Cedro et de Bocaicito, près d'El Cus, département de Jinotega, au nord de Managua.

Par ailleurs, des Indiens Miskitos ont attaqué jeudi une embarcation effectuant la liaison entre El Rama et Bluefield, principal port atlantique, tuant une personne et en blessant douze autres, a-t-on indiqué de même source.

A cette occasion, la radio officielle, la Voix du Nicaragua, a accusé le vice-président de la conférence épiscopale, Mgr Pablo Vega, de « complicité » dans ces attentats pour avoir déclaré la veille que « le peuple a le droit de se défendre contre les tyrannies ». — (AFP.)

## NIGERIA

### L'ancien président Shehu Shagari est libéré

Lagos. — L'ancien président nigérian, M. Shehu Shagari, dont le régime civil avait été renversé par le coup d'Etat militaire du général Mohammed Buhari, le 31 décembre 1983, a été libéré après plus de deux ans et demi de détention, ainsi que son vice-président, M. Alex Ekwueme.

Les deux hommes ont été conduits dans leurs villages nataux respectifs : M. Shagari à Sokoto, dans le nord du pays, M. Ekwueme dans l'Etat d'Anambra, au Sud, où ils devront vivre cependant en liberté surveillée. Un jury, constitué par l'actuel gouvernement militaire du président Ibrahim Babangida (qui avait renversé le général Buhari en août dernier), a estimé que les deux anciens dirigeants étaient innocents des accusations de complicité de corruption portées contre eux. Les autorités de Lagos vont publier une liste de 1000 responsables du régime Shagari précédemment condamnés, dont les cas seront revus. (AFP, Reuter.)

## TUNISIE

### Accord de principe pour le déblocage des avoirs des rapatriés français

La France et la Tunisie sont parvenues à un accord de principe sur le contentieux des avoirs, bloqués en Tunisie, de ressortissants français ayant quitté le pays, a annoncé, le jeudi 3 juillet, le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Cet accord, qui intervient après la visite de M. Jacques Chirac à Tunis, le 24 mai dernier, concerne douze mille à quinze mille Français. Il prévoit que le gouvernement tunisien assurera le libre transfert des avoirs bloqués, en échange d'une aide supplémentaire de la France à la balance des paiements tunisienne. Des réunions d'experts vont avoir lieu pour que l'accord puisse entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Seul contentieux existant encore entre Paris et Tunis, le problème des avoirs des rapatriés français représente une somme d'environ 250 millions de francs.

## URSS

### Le fils de Leonid Brejnev mis à la retraite

M. Iouri Brejnev, cinquante-deux ans, fils de l'ancien numéro un soviétique, a quitté son poste de premier vice-ministre du commerce extérieur, depuis mars 1979, et « est en retraite » depuis mai, a-t-on appris jeudi 3 juillet. Le service du protocole du ministre ainsi que le secrétaire particulier de M. Brejnev ont confirmé ce départ, précisant seulement que son successeur au commerce extérieur n'avait pas encore été nommé.

Le fils de l'ancien secrétaire général, mort en novembre 1982, n'avait pas retrouvé en mars dernier son siège de suppléant du comité central à l'issue du XXVII<sup>e</sup> congrès du Parti communiste. — (AFP.)

## Pologne

### CLOTURE DU DIXIEME CONGRES DU POUP

## Le général Jaruzelski parmi les siens...

#### De notre correspondant

Varsovie. — Consécration d'un homme, enterrement d'une époque. Le dixième congrès du Parti ouvrier polonais a tenu ses promesses. Le général Jaruzelski a été reconduit (personne n'en avait jamais douté) à son poste de premier secrétaire, et il a composé une équipe dirigeante à son goût et, dans une certaine mesure, à son image. Et le couvercle s'est ainsi refermé sur une époque d'effervescence, pendant laquelle le parti, aigüillonné par la terrible concurrence de Solidarité, avait tenté de démocratiser son fonctionnement interne.

Le général Jaruzelski a été élu de la manière la plus classique qui soit (à l'unanimité moins une abstention, la sienne) et par le seul comité central. Il était candidat unique. Au neuvième congrès, son prédécesseur, Stanislaw Kania, confronté — pour la forme il est vrai — à un « concurrent », avait sollicité les voix de l'ensemble des délégués du congrès. Trois mois plus tard, l'heureux élu était contraint à démissionner pour céder la place au général Jaruzelski et aujourd'hui M. Kania touche le fond en quittant même les rangs du comité central.

C'est un chemin exactement inverse qu'a parcouru le général Josef Baryla, qui se retrouve propulsé aux premiers loges comme membre à la fois du bureau politique et du secrétariat. Candidat au comité central, il y a cinq ans, il avait été « battu » mais cela ne l'a pas empêché d'y entrer par la petite porte de la cooptation après la proclamation de l'état de guerre, puis d'accéder à l'automne dernier au secrétariat où il s'occupait des questions d'organisation et s'intéressait intensément à la « santé morale » du pays. Il est à présent l'un des quatre généraux membres du bureau politique.

#### Deux ouvriers seulement

Quatre généraux (Jaruzelski, Baryla, Siwicki, ministre de l'intérieur) et par le seul comité central. Il était candidat unique. Au neuvième congrès, son prédécesseur, Stanislaw Kania, confronté — pour la forme il est vrai — à un « concurrent », avait sollicité les voix de l'ensemble des délégués du congrès. Trois mois plus tard, l'heureux élu était contraint à démissionner pour céder la place au général Jaruzelski et aujourd'hui M. Kania touche le fond en quittant même les rangs du comité central.

## HISTOIRE ALLEMANDE

M. Gehrhardt Meyer-Vorfelder est au Bade-Wurtemberg ce que M. Jean-Pierre Chevènement fut, il y a peu, en France : un ministre de l'éducation nationale soucieux de développer l'esprit patriotique dans les nouvelles générations.

Cela nécessite, des deux côtés du Rhin, la connaissance de l'histoire nationale. Si, depuis deux siècles, le consensus existe en France sur la *Marseillaise*, le *Deutschland über alles* n'est demeuré l'hymne de la RFA que réduit à son troisième couplet où il est question de *l'Unité, de Droit et de Liberté*. M. Meyer-Vorfelder a été interpellé par la minorité social-démocrate du Parlement régional pour avoir demandé aux enseignants de faire chanter aux élèves le premier couplet de l'hymne à la gloire d'une Allemagne s'étendant de « la Meuse jusqu'à Memel », c'est-à-dire de Liège jusqu'aux confins de la Lituanie.

Brossant pour sa défense une fresque de l'histoire récente de l'Europe, le ministre n'a pas hésité à affirmer que Français et Allemands avaient eu une histoire comparable sous le III<sup>e</sup> Reich, au grand scandale de l'opposition social-démocrate, qui a affirmé qu'il s'agissait là d'« une atteinte intolérable à l'honneur de toute la France ». Meyer-Vorfelder en allemand signifie quelque chose comme « soldat d'avant-garde » ou bien encore « ataquant de pointe » au football. Carton jaune ?

L. R.

en est issue : la présence au bureau politique du président des syndicats, M. Alfred Miodowicz. Là aussi, la boucle est bouclée. On revient tranquillement à une pratique parfaitement banale dans un régime socialiste, mais naturellement incompatible avec toute idée d'indépendance syndicale, sans même parler de pluralisme.

Enfin, certains noteront avec amertume que si le nouveau bureau politique compte quatre généraux, il ne comprend plus que deux ouvriers (une femme employée de l'industrie textile et un mineur) contre quatre précédemment, et alors même que le nombre total des membres du bureau passe de quatorze à seize.

Par la même occasion disparaît le seul membre du bureau politique qui ait jamais appartenu à Solidarité avant, bien entendu, de rompre avec le syndicat indépendant, M. Croyb, tout comme, à l'autre bout de l'éventail, M. Albin Siwak, le « dur des durs », démagogue néo-stalinien. Tous les deux gardent cependant leur place au comité central.

Autre partant, et de sa propre initiative : M. Hieronim Kubiak, seul dirigeant de ce rang auquel on ait encore pu attribuer l'étiquette de « libéral ». La promotion de M. Marian Orzechowski est normale, puisqu'il est ministre des affaires étrangères, et celle de M. Jan Glowczyk récompense le responsable de la propagande au secrétariat du comité central.

Parmi les suppléants, on enregistre l'arrivée, également sans surprise, des premiers secrétaires de Varsovie (M. Kubasiowicz) et de Katowice (M. Ferenstajn) qui rejoignent ainsi M. Bejger.

Peu d'entrées marquantes au secrétariat central sinon le nouveau préposé à la culture, M. Andrzej Wasilewski, écrivain dans la ligne et directeur d'une maison d'édition, qui remplace un pur apparatchik.

Beaucoup plus significative est la composition du nouveau comité central et d'abord son mode d'élection. Il y avait à peine plus de candidats que de postes (265 pour 230) et les candidatures étaient toutes présentées par les organisations régionales du parti, ce qui excluait toute surprise; au neuvième congrès, on a presque du mal à s'en souvenir aujourd'hui, les candidatures venaient au moins en partie de la salle. Résultat, l'appareil fait un retour en force : vingt-six premiers secrétaires de région (contre six seulement au neuvième congrès), sept directeurs de département du comité central, huit ministres et deux vice-ministres (tous les deux de l'intérieur). Un homme qui a longtemps appartenu au sérail en définit la coloration générale comme à dominante centriste-conservatrice à l'image du général Jaruzelski lui-même, avec aussi la présence d'un certain nombre de représentants du « béton », ce qui en jargon local désigne les néo-stalinien.

Dans l'ensemble, ce congrès a été sans passion et les interventions des délégués — ce qu'on appelle « la discussion du rapport du comité central » — sans véritable relief.

La vedette du précédent congrès, M. Rakowski, auteur à l'époque d'un vibrant appel au renouveau, s'est contenté cette fois d'une pâle intervention. S'adressant « aux intellectuels qui aujourd'hui encore restent à l'écart », il les a enjoins de revenir au bercail. Ramener à la raison les artistes et les intellectuels, c'était précisément ce dont était chargé jusqu'à l'automne dernier ce personnage parmi les plus connus du petit monde varsovien. Il y a échoué, perdu à l'époque son poste de vice-ministre. Et aujourd'hui son éternelle ambition, l'accession au saint des saints, le bureau politique, est une fois de plus déçue.

## Le nouveau bureau politique

#### MEMBRES TITULAIRES :

Wojciech Jaruzelski, général, 63 ans, premier secrétaire du parti, président du Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République); Kazimierz Barcikowski, 59 ans, vice-président du Conseil d'Etat; Jozef Baryla, 62 ans, général; Jozef Ceyrek, 58 ans; Jan Glowczyk, 61 ans; Czeslaw Kiszczak, 59 ans, général, ministre de l'intérieur; Zbigniew Messner, 57 ans, président du conseil des ministres; Alfred Miodowicz, 57 ans, président du syndicat officiel OPZZ; Wlodzislaw Mokrzyzyczak, 48 ans, président de la commission centrale de contrôle et de révision du parti; Zygmunt Muranski; Marian Orzechowski, 55 ans, ministre des affaires étrangères; Tadeusz Porebski, 55 ans; Florian Siwicki, 61 ans, général,

ministre de la défense; Zofia Stepien; Marian Wozniak.

#### MEMBRES SUPPLÉANTS :

Stanislaw Bejger, 57 ans, premier secrétaire du comité du parti à Gdansk; Bogumil Ferenstajn, premier secrétaire du comité du parti à Katowice; Janusz Kubasiowicz, 49 ans, premier secrétaire du comité du parti à Varsovie; Zbigniew Michalek, 51 ans; Gabriela Rambisz.

#### SECRETAIRES DU COMITE CENTRAL :

Josef Baryla, général; Henryk Bednarski, 52 ans; Stanislaw Ciosek, 47 ans; Kazimierz Cypryński, 52 ans; Jozef Ceyrek; Jan Glowczyk; Zbigniew Michalek; Tadeusz Porebski; Andrzej Wasilewski, 58 ans; Marian Wozniak.

## AFRIQUE

### République sud-africaine

### Pretoria tente de mobiliser les « modérés »

Deux policiers blancs ont été légèrement blessés, le jeudi 3 juillet, au Cap, lors de l'explosion d'une bombe placée contre les murs d'un commissariat d'un quartier blanc de la ville. Les dégâts, qui seraient « minimes » selon le bureau gouvernemental d'information, ont été qualifiés d'« importants » par un correspondant de l'agence de presse sud-africaine SABA, qui était présent sur les lieux. Cet attentat — le huitième en trois semaines — s'est produit quarante-huit heures après que le président Pieter Botha ait invité au dialogue « tous ceux, quelle que soit leur race, qui sont partisans d'une solution pacifique des problèmes du pays ». Une campagne télévisée a d'ailleurs été lancée par les autorités pour que tous les « modérés » soutiennent le plan de réformes que le gouvernement s'efforce de promouvoir.

En dépit des affirmations officielles selon lesquelles l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier, a permis de juguler les troubles dans les cités noires, il ne semble pas que les violences aient sensiblement diminué. Ainsi, les corps de trois Noirs victimes du supplice du « collier » ont été découverts mercredi par les forces de sécurité, ce qui porte à cent morts le bilan officiel depuis le 12 juin. Quatre Noirs soupçonnés d'être des militants de

PANC (Congrès national africain) ont, d'autre part, été arrêtés jeudi près de Pretoria.

En Namibie, les affrontements entre forces de sécurité et maquisards de la SWAPO (organisation nationaliste namibienne) se poursuivent, sans que l'on puisse avoir de certitudes quant aux communiqués de victoire publiés par l'une ou l'autre partie.

La SWAPO a affirmé avoir lancé une attaque le 29 juin contre la base militaire sud-africaine d'Eemhanna, au nord-est de la Namibie, « détruisant complètement » celle-ci et tuant cinquante soldats de l'armée de Pretoria. De leur côté, les troupes sud-africaines ont annoncé que dix maquisards de la SWAPO ont été tués depuis le début de la semaine, au cours de plusieurs affrontements. A Windhoek, la Cour suprême a décidé, jeudi, que l'acte légal de la SWAPO avait le droit d'organiser des réunions publiques.

#### Une « option militaire »

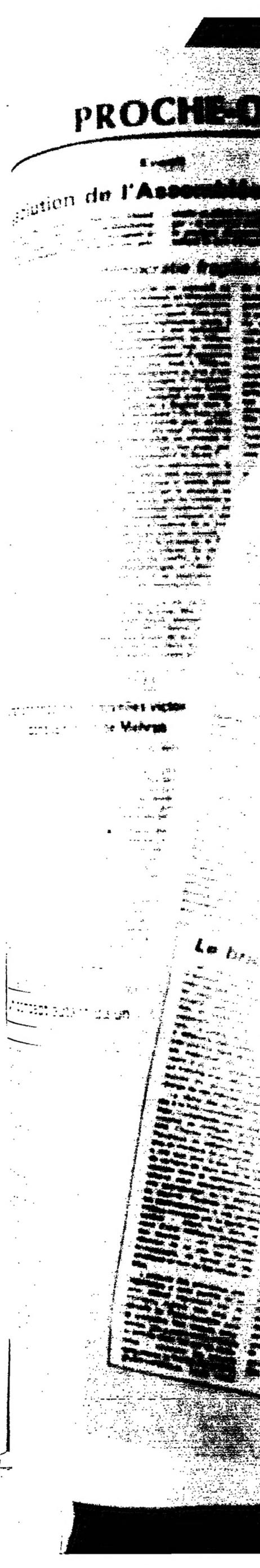
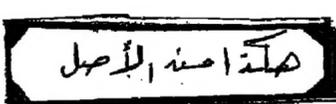
A l'étranger, l'ancien président américain Jimmy Carter a affirmé : « Si j'étais encore président (...), j'aurais utilisé toute mon influence en vue de prendre les sanctions les plus dures possibles contre le gouvernement sud-africain. » L'ancien

candidat à la Maison Blanche, le pasteur Jesse Jackson, a déclaré, de son côté, qu'il fallait envisager une « option militaire » contre Pretoria, et M. Ido Cumarou, secrétaire général de l'OUA, a estimé que la proposition du premier ministre du Zimbabwe, M. Mugabe, tendant à créer un commandement militaire africain unique face à Pretoria pourrait être discutée lors du prochain sommet de l'OUA, qui doit se tenir, à la fin du mois, à Addis-Abeba.

Enfin, la Finlande va soumettre à des licences d'importation et d'exportation tout son commerce avec l'Afrique du Sud, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. — (AFP, Reuter, UPI, AF.)

LIVRES

**POLONAIS**  
et livres français  
sur la Pologne  
et  
l'Europe de l'Est  
Catalogues sur demande  
**LIBELLA**  
12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS 4<sup>e</sup>  
Tél : 43-26-51-09



ملتان، اصل

# PROCHE-ORIENT

Koweït

## Dissolution de l'Assemblée nationale

L'émir du Koweït, cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah, a annoncé, le jeudi 3 juillet, la dissolution de l'Assemblée nationale et indiqué qu'il acceptait la démission du gouvernement qui lui avait été présentée en début de semaine. Il a expliqué sa décision par « la mauvaise utilisation faite par les députés de la pratique démocratique » à Koweït, et n'a pas indiqué la date d'éventuelles élections. - (AFP.)

### Une démocratie fragilisée

Le chef de l'Etat koweïtien a finalement cédé aux pressions d'un gouvernement qui supportait de plus en plus mal d'avoir à venir s'expliquer deux fois par semaine devant un Parlement bien décidé à n'être pas une simple chambre d'enregistrement. Il y a plusieurs mois déjà que le chef du gouvernement, le prince héritier cheikh Saïd Al Sabah, Al Salem Al Sabah - chabré, le jeudi 3 juillet, de former un nouveau cabinet - dénonçait les « excès de zèle » du seul Parlement élu de la région. Le gouvernement a présenté sa démission au moment où le Parlement s'apprêtait à voter les lois relatives à la loi de budget pour l'année 1986, au début du mois de juin. Finalement, le prince héritier a accepté la démission du gouvernement, mais a refusé de signer la loi de budget. Le prince héritier a déclaré que le Parlement n'est pas de nature à dissiper le malaise profond que connaît aujourd'hui le Koweït, éprouvé par la baisse des prix du pétrole, qui se sent de plus en plus menacé par le risque d'extension de l'irrépressible guerre opposant ses deux puissants voisins, l'Irak et l'Iran.

Les autorités ont annoncé au début de la semaine qu'elles avaient arrêté les auteurs des attentats terroristes commis l'an passé. Elles n'ont fourni aucune explication quant à leur nombre ou à leur nationalité. Mais, de bonne source, on indique que certains d'entre eux seraient proches du mouvement d'opposition irakien Al Dawa, basé à Téhéran, qui prône l'installation en Irak d'une république islamique à l'iranienne. Ont-ils voulu faire payer au Koweït le soutien - solidarité arabe oblige - qu'il accorde à Bagdad dans le conflit irano-irakien ? Ou faire pression sur les autorités pour qu'elles libèrent les dix-sept personnes emprisonnées après les attentats de décembre 1983, qui, eux aussi, portaient la signature d'Al Dawa ?

La décision de l'émir n'est pas de nature à dissiper le malaise profond que connaît aujourd'hui le Koweït, éprouvé par la baisse des prix du pétrole, qui se sent de plus en plus menacé par le risque d'extension de l'irrépressible guerre opposant ses deux puissants voisins, l'Irak et l'Iran.

### LE CONFLIT DU GOLFE

#### L'Iran annonce de « nouvelles victoires » dans la région de Mehran

Les forces iraniennes ont affirmé avoir remporté, jeudi 3 juillet, de « nouvelles victoires » dans la région frontalière de Mehran (ouest de l'Irak) en s'emparant de plusieurs hauteurs situées dans ce secteur où les troupes irakiennes s'étaient installées en mai dernier. Selon un communiqué militaire de Téhéran, six cents soldats irakiens ont été tués ou blessés au cours de ces combats, ce qui porterait à quatre mille cent le total des tués et blessés ennemis - selon l'Iran - depuis le début de l'offensive pour reconquérir cette région.

### DIPLOMATIE

#### M. JEAN BRESSOT EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TUNIS

Le Journal officiel de ce vendredi 4 juillet annonce la nomination de M. Jean Bressot, jusqu'alors ambassadeur de France à Koweït, comme ambassadeur à Tunis. Il y succède à M. Eric Rouleau, récemment nommé ambassadeur itinérant (le Monde du 5 juin).

### Israël

#### LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU RAID SUR ENTEBBÉ « Un concept autant qu'un nom de ville »

De notre correspondant Jérusalem. - Il y a dix ans, Entebbé - Israël se souvient. Les dirigeants de l'Etat hébreu ont participé, ces jours-ci, à plusieurs cérémonies commémorant le raid audacieux lancé sur l'aéroport ougandais le 4 juillet 1976 et la libération des cent cinq passagers otages des pirates de l'Airbus d'Air France.

#### Recul de l'euro-pessimisme

« Recul de l'euro-pessimisme ». - Selon un sondage semestriel réalisé à l'initiative de la Commission européenne dans les douze pays de la Communauté et publié le 3 juillet à Bruxelles, l'euro-pessimisme est en régression dans l'opinion publique de la CEE. Le commissaire européen chargé de la culture, M. Carlo Ripa di Meana, commentant ce sondage effectué entre le 19 mars et le 30 avril dernier sur un échantillon de 11 840 personnes, a estimé que ce recul s'explique par une certaine amélioration de la situation économique depuis quelques mois et par l'interprétation positive de récents événements concernant la CEE (adhésion de l'Espagne et du Portugal, accord des douze gouvernements sur la réforme du traité de Rome, référendum grec, etc.).

#### M. Shamir et l'affaire du Shin Bet

Le dirigeant du Likoud et actuel ministre des affaires étrangères a déclaré, le jeudi 3 juillet, qu'il avait pour la première fois été mis au courant de l'affaire du chef du Shin Bet par M. Shimon Pérès, premier ministre, en octobre dernier. « Je n'ai donné aucun ordre ou autorisation concernant les faits et gestes du Shin Bet dans cette affaire », a ajouté M. Shamir, qui était premier ministre au moment des faits, en avril 1984. - (AFP.)

## Pour un jeûne national de solidarité avec les grévistes de la faim de Lyon

4-5-6 JUILLET 1986

# J'Y SUIS J'Y RESTE

Djida Tazdaït et Nacer Zaïr ont entamé une grève de la faim illimitée pour protester contre le projet de loi du gouvernement relatif aux « conditions d'entrée et de séjour des étrangers » en France.

En solidarité avec les grévistes, nous exprimons notre inquiétude quant aux conséquences graves qu'entraînerait l'adoption de ce projet, notamment les articles 15 et 25 du projet de loi : - Notion de menace à l'ordre public, qui laisse libre cours à l'arbitraire administratif ; - Non-recours judiciaire ; - Remise en question du plein droit à la carte unique de dix ans. Nous appelons toutes les personnes attachées aux valeurs démocratiques à soutenir les revendications des grévistes :

- MAINTIEN DES CATÉGORIES DITES « NON EXPULSABLES ».
- MAINTIEN DU PLEIN DROIT A LA CARTE DE DIX ANS, par révision des articles 15 et 25 du projet de loi.
- MAINTIEN DES GARANTIES JUDICIAIRES.

- ABDALLAH H. Mogniss (Journaliste) ; AICHOUN Farid (Journaliste) ; ARCADIO Dominique (Avocat) ; ARGOUUD Myrtil (Avocate) ; ASSAN Ba ; AVICÉ Edwige (Député) ; BALAS Bertrand (Avocat) ; BALIBAR Etienne (Universitaire) ; BAURY Pierre ; BAHRI Rachid ; BASHUNG Alain ; BELINGA Odile (Avocat) ; BEN JELLOUN Tahar ; BOURDET Claude ; BOURSIER Françoise ; BOUZIRI Saïd ; BOUAZZI Abdelrezak ; BOKEL Jean-Marie (Député) ; BRAVO Carlos ; Carte de séjour. CANTAL-DUPART (Architecte) ; CACHEUX Jean-Loup ; CHESNEAUX Jean ; CLANCY Geneviève ; COHENY Pierre (Avocat) ; CONSTANT Raphaël (Avocat) ; CORDEIRO Albano (Universitaire) ; COSTA-GAVRAS Constant ; COSTES André (Prêtre) ; COSTIL Jean ; DA SILVA Christian (Avocat) ; DALMAIS Jacques (Avocat) ; DAUM Albert ; DABOUSSI Meïd Ammar (Journaliste) ; DIAS Manuel ; DUFOIX Georgina (Député) ; DRIDI Mohsen ; DUTERTRE Christian ; EL YAZAMI Driss ; EVANS Meslie (Avocat) ; FAISANS Georges ; FARDO Jean-Marie ; FARINE Philippe ; FREY Marie-Noëlle (Avocate) ; FROMENT Didier ; MONSEIGNEUR GAILLOT Jacques (Evêque d'Evreux) ; GALLISSOT René (Historien) ; GASPARD Françoise (Député) ; GEZE François (Editeur) ; HALFI Abdelghani ; GIORDAN Henri ; GRANJEON Romain (Avocat) ; GUATTARI Félix (Universitaire) ; HALBWACS Pierre ; HARBI Mohamed ; HEIKE Hurst ; HURST Jean-Louis ; IANUCCI Hugo ; JALOUZI Adil (Sociologue) ; JOLY Dominique (Avocat) ; JUQUIN Pierre (Universitaire) ; KONO ROUCKY Guy ; KRIVINE Alain ; LALAOUI Mehdi ; LANGLOIS Bernard (Journaliste) ; LANGLOIS Denis ; LE GARREC Jean (Député, maire de Cambrai) ; LE SCORNET J.-C. (PSU) ; LEVEQUE Pierre ; LEVY Albert (MRAP) ; LINDHARDT Robert (Ecrivain) ; LIPIETZ Alain (Economiste) ; MASANOVIK Pierre ; MARIE Claude-Valentin ; MASSOUDY Hassan ; MIGNARD J.-P. (Avocat) ; MNIRI Mohamed ; MNOUCHKINE Ariane (Réalisatrice) ; MONIER Dominique (Avocat) ; MONX Patrick ; MORAND Jean (Avocat) ; MOUNA ; MOUNSI (Chanteur) ; MOUSTAKI Georges ; MUTIN Marie-Thérèse ; NAJMANN Maurice ; NEGNOT Michel ; NOIREL Gérard (Historien) ; OMORES Thomas (CAIF) ; ORIOL Paul ; PATRIAT François (Député Côte-d'Or) ; PAULANGEVIN Georges (MRAP) ; PERLAUT Gilles ; PETITJEAN André (Avocat) ; PISANI Edgard ; PLANCHON Jean-Jacques (Avocat) ; PERROT Antonio ; PLANTU ; QUIMINAL Catherine ; RAISSI Raouf ; RAPPOPORT Roland ; REBERIOUX Madeleine ; RENIER Irène ; RODIER Claire ; RIVET Jacques et Nicole ; RODINSON Maxime ; ROMON Yassa ; SAINT-PIERRE François (Avocat) ; SAUVAYRE Yves (Avocat) ; SCHWARTZ Laurent ; SAPHO ; SAYAD Abdelmalek ; SIDRA Benjamin ; TANJAOUI Hocine ; TANCELIN Philippe ; TCHAKMAKIAN Pascal ; THOMASSIN Gérard (Avocat) ; TINSITT Daniel ; TOURAINE Alain ; VERGES Jacques ; VIDAL-NACQUET Pierre.

Organisations et associations : JALB, agence IM'media - CAIF - FASTI - CIEMI - Rencar - Hors-la-Zone - Nanus Beurs - Collectif Jeunes Beurs (Ulis) - MJA - ISM - SOS Ça bouge - ADEREC - ANGI - RTF - Expression maghrébine au féminin - Attadamous - Génération 2001 - GISTI - RAJIF - MRAP - Baraka - Radio Soleil - Radio Beur - AJHA - CIMADE - Les Verts - Accueil et Promotion - LRC - JCR - Ligue des Droits de l'Homme - FA - UAARE - FGA - PSU - Collectif des Droits civiques. JALB : 25, rue Burdeau - 69001 Lyon - Tél. : (16) 78-39-78-80 COMITÉ DE SOUTIEN AUX GRÉVISTES DE LA FAIM : 46, rue de Montreuil - 75011 Paris Tél. : (16-1) 43-72-28-71.

## CONGRÈS DU POUP parmi les siens...

Le congrès du Poup a été marqué par une atmosphère de confiance et de confiance. Les participants ont discuté de la situation internationale et de la situation en France. Le congrès a été présidé par le secrétaire général du Poup, M. X. Le congrès a adopté une résolution sur la situation internationale et la situation en France. Le congrès a également discuté de la situation en France et de la situation internationale.

Le congrès du Poup a été marqué par une atmosphère de confiance et de confiance. Les participants ont discuté de la situation internationale et de la situation en France. Le congrès a été présidé par le secrétaire général du Poup, M. X. Le congrès a adopté une résolution sur la situation internationale et la situation en France. Le congrès a également discuté de la situation en France et de la situation internationale.

## Leu politique

Leu politique a été marqué par une atmosphère de confiance et de confiance. Les participants ont discuté de la situation internationale et de la situation en France. Le congrès a été présidé par le secrétaire général du Poup, M. X. Le congrès a adopté une résolution sur la situation internationale et la situation en France. Le congrès a également discuté de la situation en France et de la situation internationale.

## de mobiliser les « modérés »

de mobiliser les « modérés » a été marqué par une atmosphère de confiance et de confiance. Les participants ont discuté de la situation internationale et de la situation en France. Le congrès a été présidé par le secrétaire général du Poup, M. X. Le congrès a adopté une résolution sur la situation internationale et la situation en France. Le congrès a également discuté de la situation en France et de la situation internationale.

**POLONAIS**  
sur la Pologne  
et  
l'Europe de l'Est  
LIBELLA

# politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MALGRÉ LES SONDAGES

## Les contrôles d'identité approfondis soumis à l'autorisation des magistrats

Policiers et gendarmes pourront contrôler l'identité des passants. La loi va clairement leur reconnaître ce droit, qui leur avait été souvent contesté, mais qu'ils n'avaient que bien rarement obtenu à utiliser. Telle est la principale conséquence de l'adoption, le jeudi 3 juillet, en première lecture, à l'Assemblée nationale, par 320 voix (RPR, UDF et FN) contre 250 (PS et PC), du projet de loi de M. Alain Chalandon sur « les contrôles et vérifications d'identité ».

Le débat sur cette pratique de maintien de l'ordre est trop ancien pour que la discussion au Palais-Bourbon ait apporté du nouveau. Face à la gauche, qui craint une dérive « dangereuse pour les libertés », face à l'extrême droite, qui souhaite que les contrôles puissent être opérés sans limite, le gouvernement et sa majorité ont suivi une « voie médiane », celle-ci

imposant une surveillance de l'action policière par la magistrature non prévue dans le projet initial. Le garde des sceaux en a ainsi fait, à l'Assemblée du moins, avec la discussion de ses quatre projets sur la « sécurité ». De par la volonté des protagonistes, ce débat a eu, il faut le souligner, une qualité bien rare au Palais-Bourbon depuis le début de la législature. Les députés, pour autant, n'en ont pas fini avec ce thème : à partir du mercredi 9 juillet, ils doivent débattre du projet sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, qui sera défendu, lui, par M. Charles Pasqua. La discussion en commission des lois a déjà montré que le climat sera fort différent. Le ministre de l'intérieur n'a pas la même personnalité que le ministre de la justice, et les socialistes n'ont pas l'intention d'avoir avec le premier les attentions qu'ils ont eues pour le second. Pour leur part, les sénateurs devraient se saisir de ces textes dans la semaine suivant le 14 juillet.

en France ». Tous ceux qui refusent ces contrôles seront passibles d'une peine de prison de dix jours à trois mois et d'une amende de 500 F à 15 000 F.

Une fois encore, pour le Front national, c'est un progrès, mais ce n'est pas assez. M. Pierre Sigaux (FN, Gironda) aurait voulu « permettre les contrôles à tout moment et dans tous lieux publics ». M. Jean-François Jaikh (FN, Seine-et-Marne), qui s'étonne de la conversion « sécuritaire » d'hommes qui avaient refusé la loi « sécurité et liberté », a regretté que le projet reste « en deça » de celle-ci. Il aurait souhaité le rétablissement des fiches d'hotels supprimées par M. Michel Phibostowski, et il a annoncé que son mouvement « donnera aux omissions de ce texte toute la publicité qu'elles méritent auprès des forces de police ».

### « Un grignotage des libertés »

Les communistes ne veulent pas priver la police des moyens d'agir, mais ils considèrent, comme le dit M. Georges Hage (PC, Nord) que ce projet met en cause « la liberté d'aller et de venir » des citoyens, alors que pour la droite c'est l'insécurité qui la met en cause. Pour M. François Asselineau (PC, Seine-Saint-Denis), ce texte va permettre une remise en cause de la liberté de manifester et l'établissement « d'un contrôle général de la population ». M. Hage craint aussi qu'il n'entraîne, indirectement, l'obligation de la carte d'identité infalsifiable, avec les dangers de « fichage » qu'elle comporte.

Les socialistes - expérience Deferre et Joxe oblige - ne peuvent contester l'obligation de contrôle d'identité. Mais ils craignent, comme l'a dit M. Bernard Desobry (PS, Nord) « un grignotage des libertés », la fin de la « présomption d'innocence ». Surtout, ils affirment que c'est une « fausse réponse à un vrai problème » : « les criminels et les terroristes étant toujours dotés de papiers apparentement en règle ». Rappelant ce qui s'est passé aux Halles de Paris, M. Gérard Weber (app. PS, Vosges) a déclaré à M. Chalandon : « Nous apprécions la modération de votre ton, mais enfin ce n'est pas vous qui allez faire les contrôles, et il y a déjà eu

des bavures... ». D'où la satisfaction de M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine) de voir la commission des lois faire définitivement l'ajout de « garanties ».

Car la droite, elle aussi, ne veut pas laisser la police faire ce qu'elle veut. M. Delaitre a évoqué, comme un idéal, la situation anglaise où le policier contrôleur, doit fournir son nom et celui de son unité. M. Debré lui-même reconnaît qu'il faut « s'enlever de certaines précautions, car les contrôles et vérifications d'identité peuvent, si l'on y prend garde, menacer les libertés ». M. Chalandon en est parfaitement d'accord. D'où les ajouts à son projet. En cas de refus du contrôle, ou de son impossibilité de prouver son identité, la prise d'empreintes digitales ou de photographies ne pourront être effectuées qu'après « autorisation » du procureur de la République ou du juge d'instruction. Ce n'est que s'il y a refus par le contrôlé de celles-ci qu'il pourra être poursuivi.

Comme le dit le ministre de la justice : « La meilleure des garanties, ce sera la vigilance des magistrats ». A eux maintenant d'user réellement des prérogatives de contrôles de la police qui leur sont, cette fois encore, reconnues. L'expérience passée n'est pas forcément très encourageante.

THIERRY BRÉHER.

### LA CHASSE AUX RECELEURS

Les socialistes veulent réprimer le recel. C'est un des sujets de prédilection de M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis). Sous les qualificatifs de certains élus de droite, mais aussi l'approbation d'autres, il dénonce violemment « ces notables bien tranquilles », qui, assurant le commerce des objets volés, incitent « de pauvres humains passifs » à ne braver un vol, y compris, dit-il, en leur possession « une lourde dose de drogue contre quelques autorisations, quelques identifications ». Il explique qu'il y avait « un véritable commerce des objets volés » et que la France en était exportatrice.

Pour ce spécialiste de la délinquance « il faut combattre avec autant de force celui qui incite au vol que celui qui le commet », le premier étant même à ses yeux « un criminel plus dangereux » que le second. Le gouvernement partage cette analyse. Mais M. Chalandon et M. Albert pensent qu'il faut élargir de très peu ce périmètre avant de proposer une législation permettant une telle efficacité. Le garde des sceaux annonce qu'il avait demandé une étude à ses services, et s'engage à proposer un texte à la rentrée. Cette promesse satisfait M. Bonnemaison.

### RECEVANT LE PRÉSIDENT CHYPRIOTE A MATIGNON

#### Le premier ministre remercie M. Kyprianou pour son aide dans l'affaire des otages

La rapide visite jeudi à Paris de M. Spyros Kyprianou a été « très constructive et très utile », a déclaré le chef de l'Etat chypriote à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui a de son côté offert l'« aide amicale » de la France pour résoudre le problème de Chypre.

Au cours d'une visite de vingt-quatre heures en France qui lui a permis de s'entretenir avec M. Mitterrand et M. Chirac, M. Kyprianou a reçu l'assurance que les « excellentes relations bilatérales entre Paris et Nicosie se poursuivent ».

M. Kyprianou, qui devait rester jusqu'à vendredi à Paris, a écourté son séjour et regagné Chypre à peine terminés ses entretiens officiels. La visite du premier ministre turc Turgut Ozal dans le secteur nord de Nicosie, rebaptisé Lefkoshia après l'auto-proclamation en 1983 de la République turque du nord de Chypre (RTCN), ne semble pas étrangère à ce retour précipité. Paris a implicitement condamné mercredi cette visite de M. Ozal à Chypre (le Monde du 4 juillet).

## M. Chirac demeure résolument confiant

M. Jacques Chirac prendra la parole, le samedi 5 juillet, devant le comité central du RPR, qui se réunira pour la première fois depuis les élections du 16 mars. Cette instance délivrera les investitures du mouvement à ses candidats pour les élections sénatoriales du 28 septembre. Mais il s'agit surtout d'une réunion destinée à souligner la volonté unanime du principal mouvement de la majorité. C'est pourquoi, exceptionnellement, les débats

seront ouverts à la presse et les délégués entendent les exposés des ministres représentant les partis alliés, M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du Parti républicain, M. Rossignol, ministre chargé des relations avec le Parlement, président du Parti radical, et M. Chavaumes, ministre délégué au commerce. M. M. Balladur et Pasqua prendront également la parole.

Cette manifestation est destinée à souligner la solidarité des composantes de la majorité au niveau des partis, tout comme M. Chirac le fait avec insistance au sein du gouvernement. Ainsi, au cours de la semaine écoulée, le premier ministre a successivement convié à déjeuner tous les membres centristes de son gouvernement, puis les présidents des groupes de la majorité des deux assemblées, et animé une réunion de travail sur la communication, jeudi, avec les chefs des trois composantes de l'UDF, membres du gouvernement.

M. Chirac tient d'ailleurs à distribuer compliments, encouragements ou reproches aux ministres sans tenir compte de leur appartenance politique. Ainsi M. Méhaignerie pour sa loi sur le logement a été particulièrement apprécié.

La solidarité de l'équipe est évidemment une condition de l'efficacité de l'action du gouvernement, mais elle est aussi dans l'esprit de M. Chirac une preuve de cohésion politique de la majorité. Il est vrai que les contestataires de la « cohabitation » sont au fil des semaines devenus de plus en plus muets. Dans le même temps, le premier ministre enregistre avec soulagement qu'aucune menace ne pèse sur sa majorité. Jamais une voix de la coalition parlementaire RPR-UDF ne lui a fait défaut et il a même pu enregistrer sans déplaisir quelques ralliements circonstanciels d'élus du Front national, tout pour le moment, il observe les soutiens sans les encourager directement.

Satisfait de « son » gouvernement et de « sa » majorité, M. Chirac est également de « son » président. On n'entend toujours dans les bureaux de l'hôtel Matignon aucune critique de l'égard du comportement de M. Mitterrand. La règle du jeu constitutionnelle, affirme-t-on, devrait être respectée jusqu'à la fin de la partie. M. Chirac ne rencontre aucun obstacle pour exercer la plénitude de ses fonctions, y compris ce qui concerne les nominations de fonctionnaires. On constate même que peu à peu, il élargit son domaine. Les « secteurs réservés » n'ayant été qu'une pratique gaullienne et ne correspondant pas à une séparation des pouvoirs clairement définie, M. Chirac, à la différence de ses prédécesseurs partage donc avec le président de la République les domaines de la défense et des affaires étrangères.

Mais on pourrait dire qu'il partage de plus en plus d'attributions qu'il traite de plus en plus directement des questions relevant de ces secteurs, laissant au chef de l'Etat l'aspect formel de ses responsabilités. On s'en était rendu compte au sommet européen de La Haye, on le voit encore avec la tenue le 10 juillet au camp de Suijpes d'un conseil ministériel sur la défense (le Monde du 3 juillet). Mais le premier ministre s'attache à respecter les formes, à observer la lettre de la Constitution et à ne pas négliger les égards dus au chef de l'Etat.

Enfin M. Chirac a éprouvé, selon son porte-parole, M. Denis Baudouin, un véritable « plaisir » à l'annonce de la décision du Conseil

constitutionnel approuvant la loi rétablissant le scrutin majoritaire. Intervenant une semaine après l'approbation de l'habilitation économique et sociale, cette décision a été reçue à l'hôtel Matignon comme une consécration et même comme une victoire. On ne s'émue guère des recommandations faites par le Conseil constitutionnel puisque l'on affirme que pour les deux ministres responsables avaient déjà dit en présentant leurs projets devant le Parlement.

On précise que ce « mode d'emploi » se reflète dans la rédaction des ordonnances. M. Chirac souhaite que le conseil des ministres du mercredi 11 juillet débattre des premières ordonnances concernant la privatisation et l'emploi des jeunes alors que l'Élysée pencherait plutôt pour le conseil du 16. Avant cette discussion et la signature du président, les ordonnances auront été soumises pour avis au Conseil d'Etat. M. Chirac souhaite que cette signature intervienne le plus vite possible pour pouvoir « mettre réellement en marche la politique du gouvernement voulue par la majorité ».

On n'imagine donc pas à l'hôtel Matignon que M. Mitterrand puisse refuser de signer une ordonnance prise en application d'une loi passée au cribe du Parlement et du Conseil constitutionnel, même si l'on admet qu'il souhaite quelques adaptations de détail.

Et malgré cela, les sondages continuent d'être défavorables à M. Chirac et à l'action du gouvernement. Il en faudrait cependant davantage pour entamer l'optimisme du premier ministre et de ses ministres ou collaborateurs.

On considère tout d'abord dans son entourage comme des scénarios tout à fait utopiques les duels supposés dans une éventuelle élection présidentielle entre des candidats potentiels.

Quant à la distorsion entre les cotes de popularité du président et du premier ministre, on met les progrès de M. Mitterrand sur le compte du fait que celui-ci tel un judoka se sert de sa faiblesse comme d'une force. C'est-à-dire que la réduction de son pouvoir constitutionnel lui permet de valoriser sa fonction d'arbitre. De plus, précise-t-on, les électeurs de la majorité lui sont reconnaissants de laisser se dérouler une expérience de coexistence au bénéfice d'un gouvernement de

ANDRÉ PASSERON.

### EXCLU DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

#### M. Briant rejoint les députés non inscrits

L'« affaire » Briant n'a pas tardé : après vingt-quatre heures de réflexion, le jeudi 3 juillet, le Pen a prononcé le jeudi 3 juillet, l'exclusion de son groupe parlementaire du jeune député du Val-d'Oise, secrétaire général adjoint du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), dont l'esprit frondeur avait été vivement condamné jeudi, par la plupart des autres députés d'extrême-droite (le Monde du 3 juillet).

Dans un communiqué M. Le Pen a souligné que la sanction avait été prise « à l'unanimité » du bureau du groupe du Front national parce que « M. Briant a, à plusieurs reprises et publiquement, fait état de divergences qu'il s'était gardé de mentionner lorsqu'il sollicita de Jean-Marie Le Pen et du Rassemblement national l'investiture comme tête de liste dans le Val-d'Oise », et parce qu'« il a violé les règles élémentaires de discipline et de réserve communes à tous les groupes ».

Le même communiqué a invité M. Briant à « respecter les engagements d'honneur formels qu'il a signés lors de son investiture, à rétablir en conséquence son mandat de parlementaire, pour qu'il soit exercé par son successeur élu avec lui sur la liste du Rassemblement national présentée par le Front national et Jean-Marie Le Pen ».

Cette exclusion a été décidée après que M. Briant, au cours d'une ultime confrontation avec M. Le Pen et les autres dirigeants du Front national, eut refusé de faire acte d'allégeance et de renier ses propos de ces derniers jours. Le député du Val-d'Oise n'a pas accepté, en effet, de signer un texte par lequel, d'une part, il serait revenu sur ses prises de position antérieures et, d'autre part, il serait appelé à voter pour M. Le Pen au premier tour de la prochaine élection présidentielle.

Le pays d'Europe  
Il y a le moins de  
le contrôle de  
le contrôle de  
autorisation ad



### Le brio de M. Chalandon

M. Alain Chalandon vient d'achever son redoutable examen de passage parlementaire : en deux semaines, ses quatre projets « sécurité » ont été étudiés et votés par l'Assemblée nationale. Et il l'a passé avec brio. Ce juriste néophyte a réussi à défendre des textes juridiques très pointus sans se perdre dans les méandres du droit, et en usant d'un ton modéré et calme qui tranche avec celui de ses collègues du gouvernement en charge de ces mêmes dossiers.

La tâche des socialistes en a été à la fois compliquée... et facilitée. Compliquée parce que leur volonté de critiquer l'action de M. Charles Pasqua et Robert Badinter, en débattant des projets du ministre de la justice, n'en a été que plus ardue. Aux yeux de certains de leurs amis, la dédicace dans la contestation de celui-ci peut apparaître comme une approbation de la politique de contrôle. Facilitée parce que les amendements à ses projets initiaux acceptés par le garde des sceaux - allant tous dans le sens d'une meilleure protection des libertés - ont justifié leur décision de ne pas les refuser brutalement, de tenter de les améliorer et non de les refuser en bloc.

L'attitude des principaux protagonistes a ainsi permis qu'un vrai débat législatif sur le contenu même des lois se déroule au Palais-Bourbon pour la première fois depuis longtemps. Elle a aussi rendu crédible le difficile choix fait par les socialistes : contourner les moyens sans rejeter la finalité des projets gouvernementaux. Leurs votes

finis, négatifs dans les quatre cas, pourront difficilement être traduits comme un refus de lutter contre le terrorisme et la délinquance. La droite pourra difficilement, malgré son souhait, les accuser d'être les alliés objectifs des criminels.

Les divergences sur les grands principes entre la droite et la gauche ont été pourtant tellement nettes que l'alliance entre les socialistes et les communistes parut faire naître l'union de la gauche, même si l'opposition des seconds fit moins de concessions que celle des premiers à la politique du ministre de la justice. La droite, elle aussi, dut convenir qu'il y avait parfois quelques difficultés à concilier les principes et la réalité ou, plutôt, à mener de front la mise en application de principes parfois opposés dans les faits, comme les impératifs de sécurité et de liberté.

Le Front national s'est engouffré dans cette faille. S'il approuve les projets, ce fut lorsqu'il en acceptait les modalités pratiques, alors qu'il en critiquait la philosophie. Arrivé au pouvoir, la coalition RPR-UDF a constaté qu'elle ne pouvait mettre en application toutes les promesses qu'elle avait faites. Au risque de décevoir ceux qui font de la lutte contre l'insécurité une règle primordiale. Mais les lois sont une chose, leur application une autre. Sur ce terrain-là, M. Chalandon devra, bien sûr, continuer - hélas ! est-ce tant de dire... - à laisser agir M. Pasqua.

Th. B.

مكتبة الامن والاصل

# Le pays d'Europe où il y a le moins de chômeurs ne connaît : ni le contrôle des changes, ni le contrôle des prix, ni l'autorisation administrative de licenciement.

PAS ÉTONNANT. Y SONT NEUTRES!



## ONDAGES

**Le Front national confiant**

Le Front national confiant en ses délégués élus, a nommé ses représentants les députés, sénateurs de la Culture et du Patrimoine, ministre général du Patrimoine, ministre chargé du Patrimoine, président du Patrimoine, directeur général du Patrimoine et Pasque pour...

Le Front national confiant en ses délégués élus, a nommé ses représentants les députés, sénateurs de la Culture et du Patrimoine, ministre général du Patrimoine, ministre chargé du Patrimoine, président du Patrimoine, directeur général du Patrimoine et Pasque pour...

**Industries stratégiques**

L'Europe dans une telle situation ne peut que se laisser envahir par les produits étrangers et perdre son indépendance économique. C'est pourquoi le Front national propose...

L'Europe dans une telle situation ne peut que se laisser envahir par les produits étrangers et perdre son indépendance économique. C'est pourquoi le Front national propose...

## EXCLU DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

### Briant rejoint les députés non inscrits

« Affaire » Briant n'a pas de doute, il rejoint les députés non inscrits. Le Front national a décidé de rejoindre les députés non inscrits du Front national pour...

« Affaire » Briant n'a pas de doute, il rejoint les députés non inscrits. Le Front national a décidé de rejoindre les députés non inscrits du Front national pour...

Cette annonce n'émane pas d'un quelconque comité du genre : La Mémoire-Qui-Flanche, Les Yeux Mi-Clos, Espace 81, Là et Ailleurs. Elle est signée du Rassemblement Pour la République

**Rassemblement Pour la République**



# POLITIQUE

JUSTICE

## Quand M. Rocard remonte le temps...

M. Michel Rocard était, jeudi 3 juillet, l'invité d'un dîner-débat de l'association Recherches, Initiatives (PARI).

« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre... Curieuse profession de foi pour un présidentiable. C'est pourtant l'un des seuls commentaires que fera M. Rocard sur sa candidature à l'Elysée. Heureusement pour son « fan club », l'un des convives, complétant la maxime - «... ni de réussir pour persévérer » - se verra rétorquer par l'ancien ministre qu'il a assez donné pour réussir cette fois-là. Oui... »

M. Rocard ne veut pas, aujourd'hui, donner d'autres preuves de sa « détermination ». Mais, à l'évidence, il prépare méticuleusement son moment de vérité.

Dirigeant du PSU en 1968, il sait bien, il l'a affirmé jeudi, qu'il trouvera face à lui un Raymond Barre ou un Jacques Chirac pour sortir, tel un épouvantail, son passé « gauchiste ». Devant une salle composée, pour une bonne part, d'anciens de ce parti-là, il a prononcé un vibrant plaidoyer pour son passé, révélant d'anciennes polémiques, rappelant leurs vingt ans aux quadragénaires déboussés qui galopèrent un jour entre les barricades en feu du quartier Latin.

S'il a alors accepté de « couvrir » des choses qu'il reprochait, s'il n'a pas démissionné de la direction d'un PSU dont le gauchisme le heurtait, c'est, dit-il, afin d'éviter que la fête ne soit dans la violence. L'un de ses « soucis essentiels », qu'il partage

avait avec M. Maurice Grimaud, préfet de police, était, révélait-il, d'éviter les morts. M. Rocard n'est pas loin de penser que son attitude a, pour la suite, empêché certains sobants-huitards de tomber dans une dérive terroriste à l'allemande ou à l'italienne.

M. Rocard continue de remonter le passé : 1977, le congrès de Nantes du PS et le fameux discours sur « les deux cultures » qui structurent la gauche. Aujourd'hui, M. Rocard pense qu'il allait alors trop loin et prêter parier de deux « dominantes », car les choses « ne sont pas si nettes ». M. Rocard évoque encore la législature socialiste, « l'immense courage et l'immense talent de François Mitterrand », un PS où, aujourd'hui, il n'a « plus d'ennemis ».

Un concurrent alors ? M. Laurent Fabius est la seule personnalité socialiste que M. Rocard égrègnera plusieurs fois au cours de la soirée. M. Rocard n'a pas oublié le congrès de Metz de 1979, quand M. Fabius, en service commandé, le « tuit » à la tribune. Encore moins celui de Toulouse, en octobre 1985. M. Fabius avait alors prononcé, à propos de l'attitude de M. Rocard après les élections législatives de 1978, une phrase assassine, « il est beaucoup plus utile, avait-il lancé, de participer à [tel] lutte que de préparer un magnifique commentaire pour la soirée des résultats. »

Aujourd'hui, M. Rocard, qui a enfin admis qu'il n'y a plus de générosité dans la vie politique, reconnaît à propos de cet épisode : « C'est la seule mot qui m'ait fait mal. »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## DANS L'ALLIER

### Quatre-vingt-treize « rénovateurs » lancent un appel aux communistes bourbonnais

#### Correspondance

Moulins. - Bien qu'en déclin, le Parti communiste demeure puissant dans l'Allier. S'il ne détiend pas la présidence du conseil général, comme ce fut le cas de 1979 à 1982, il a tout de même obtenu plus de 22% des suffrages aux élections législatives et régionales de mars dernier. Son homme fort M. André Lajoine, seul député communiste du département et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. A la mi-avril, celui-ci déclarait à la presse régionale, à propos de la fédération de l'Allier du PCF : « S'il n'y a pas de collectif pour revendiquer un congrès, il y aura des échos qu'il ne faut pas sous-estimer non plus. »

Il avait le nez creux : en mai et en juin, quatre-vingt-treize communistes de la région de Montluçon - ville, dont le maire, M. Pierre Goldberg, est membre du PC - ont signé une lettre rédigée par une vingtaine d'entre eux, dont M. Jacky Flouzat, adjoint au maire de Montluçon, ancien conseiller général et premier élu communiste de l'Allier à être publiquement affiché comme rénovateur.

Cette lettre reprend des thèmes de « l'appel des mille » publié dans le Monde du 2 avril. On y lit : « La méthode utilisée pour faire s'exprimer aujourd'hui les mil-

lants est pernicieuse. La direction nous impose comme seule alternative d'être d'accord avec elle ou de nous entendre dire que nous n'avons pas compris la politique du parti, comme elle le reproche aux électeurs et aux jeunes en particulier. »

Les signataires réclament « un profond débat démocratique débouchant sur un congrès extraordinaire ou toute autre instance démocratiquement organisée et mandatée pour décider. » Ils invitent « les communistes de l'Allier à signer (...) cette lettre pour que vive un PCF fort, unitaire, révolutionnaire et rassembleur. »

Ils annoncent qu'ils remettront cet « appel » aux responsables départementaux et nationaux du parti et qu'ils demanderont sa publication dans l'organe de la fédération de l'Allier, dont les responsables ne paraissent pas décidés à leur donner satisfaction. C'est ce qui explique sans doute que le texte soit parvenu entre les mains de journalistes du département mais non suivi des noms des quatre-vingt-treize premiers signataires. Parmi eux, apprend-on en conclusion du texte, figurent plusieurs secrétaires de cellule et membres de comité de section (Montluçon, Commeny, Dunlop notamment), vingt-cinq élus, dont quatre maires actifs ou honoraire, et une dizaine d'adjoints, des vétérans du parti, etc.

P. R.

M. Leroy décoré à Moscou. - M. Roland Leroy, membre du bureau politique du Parti communiste français et directeur du quotidien l'Humanité, a reçu, le mardi 1<sup>er</sup> juillet au Kremlin, l'ordre de l'Amitié des peuples des mains de M. Piotr Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême de l'URSS. Cette distinction avait été décernée début mai à M. Leroy, à l'occasion de ses soixante ans, « pour ses mérites dans la lutte pour la paix et le renforcement de l'amitié et de la coopération entre les peuples de l'URSS et de la France ». (AFP.)

Au cabinet de M. Pierre Méhaignerie. - ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, M. Jean-Claude Guibal vient d'être nommé chargé de mission ; il suivra les questions économiques et sociales. Agé de quarante-cinq ans, HEC, Sciences Po, ENA, M. Guibal a été notamment directeur financier du Consortium européen de transports maritimes (1973) et rapporteur du Comité d'étude pour la réforme de l'entreprise (1975). Il a exercé les fonctions de délégué général de l'association Entreprise et Progrès de 1982 à 1986.

## L'« AFFAIRE » DE L'ONASEC

### Deux ministres pour un pugilat

Duel, jeudi 3 juillet, sur Europe 1. Organisateur du combat et arbitre unique, Jean-Pierre Elkabbach. A sa droite, le pourfendeur de la gestion socialiste de l'ONASEC (office chargé, depuis 1984, d'aider les familles d'anciens harkis), André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés. A sa gauche, le pourfendeur numéro un : Raymond Courrière, pré-décesseur au gouvernement du premier nommé.

Atmosphère lourde. Les deux hommes ont refusé de partager la même pièce avant l'émission : « Moi, explique Raymond Courrière, je ne sers pas la main des gens qui me traitent de voleur... ». Par de rond d'observation. Le face-à-face dégénère tout de suite en pugilat. André Santini persiste dans ses accusations sur la base du rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) sur l'office en question : « Je regrette de ne pas avoir tout dit sur le champ car depuis, nous avons creusé, et ce que nous avons découvert n'est pas triste... ».

RAYMOND COURRIÈRE. - Vous avez dit qu'on a volé l'argent des harkis ! Où sont les voleurs ? Poursuivez-les ! Vous n'avez pas le courage de le faire parce que vous n'avez pas de preuves. Vous avez tout simplement voulu avoir votre nom dans le journal, par tous les moyens, et vous êtes ridicule.

ANDRÉ SANTINI. - Vous devez répondre à des faits. Il suffit de lire le sommaire du rapport de l'IGA...

R. C. - Vous m'avez condamné sans que j'aie jamais eu connaissance de ce rapport !

A. S. - Ce rapport parle d'une « organisation contestable », d'une « direction omnipotente, et engagée de façon voyante », d'une « gestion peu orthodoxe », de « détournement des charges de personnel », etc.

R. C. - Ne nous perdons pas dans les méandres. Vous n'avez traité de voleur, j'aimerais que vous disiez à quel moment j'ai volé...

A. S. - Vous devriez soigner votre psychanalyse, vous faites la manie de la persécution.

R. C. - Parlons-en de cette mission de l'IGA ! Son chef s'est fait mis en congé en 1981 pour faire la campagne de M. Giscard d'Estaing. Et les extraits du rapport que vous avez rendu publics, comportant quatorze erreurs pour dix-sept pages. On a tout fait pour changer l'or en plomb. (...) L'IGA a sollicité les textes et les chiffres pour essayer de les rendre mauvais !

### « Et votre cousin Fernand ? »

Intervention de l'arbitre : « Voulez-vous dire que l'IGA voulait faire plaisir à M. Santini ? »

R. C. - Excitement ! Et je pense que M. Santini voulait se faire de la publicité et qu'il s'est trompé d'adresse parce qu'il est tombé sur un honnête homme.

A. S. - Mettre en cause un fonctionnaire, ça peut vous coûter cher. Je n'ai jamais dit que vous aviez volé de l'argent. Vous avez simplement

détourné une structure pour placer tous vos copains socialistes. Et d'ailleurs, comment va votre cousin Fernand ? Il va bien ? Parlez-nous de votre cousin Fernand... Retraité, instituteur, il a été engagé à l'ONASEC le 1<sup>er</sup> février 1983 et il touchait 6 000 F par mois, soit 21 briques pour trois ans. Tout ça pour faire un rapport de six pages, plus huit pages annexes.

Estimant apparemment qu'il s'agit d'un coup bas, l'arbitre intervient à nouveau : « Vous n'avez jamais placé de cousin, vous ? »

A. S. : Même en Corse, ça ne se fait pas, ça ! Raymond Courrière accuse le coup, un instant : - Oui, j'ai un cousin qui s'appelle Fernand. Je voulais mettre en place un renforcement scolaire pour les enfants de harkis. J'avais sous la main quelqu'un que je connais bien, qui avait été instituteur pendant vingt-cinq ans en Algérie et qui avait terminé sa carrière en Algérie comme inspecteur pédagogique. Je l'avais sous la main et j'étais pressé. Et puis, je ne connais pas de texte qui fasse que quelqu'un de compétent ne doive pas être engagé sous prétexte qu'il est votre parent...

L'arbitre essaie en vain d'amener les deux coigneurs à la question centrale : oui ou non, l'argent de l'office a-t-il servi à financer le PS ? Ou est-ce qui autoriserait le secrétaire d'Etat à multiplier les insinuations, à parler de « hold-up » et de « détournement de fonds publics » ?

R. C. - J'ai donné des subventions à des associations qui travaillaient avec des rapatriés, pour des rapatriés.

A. S. - Et les 1 130 000 F donnés aux Francs et Franches Compagnons de l'Aude ?

R. C. - Sachez que j'ai envoyé quatre cents enfants en vacances de neige l'hiver dernier, par l'intermédiaire de cette association, et cela a coûté, en effet, 1 million. Mais c'était des enfants de harkis. Vous me dites que c'était une opération politique parce que le voyage a eu lieu en février, à la veille des élections. Fallait-il que j'envoie ces enfants à la neige au mois d'août ?

André Santini tente de porter une botte secrète : Au conseil d'administration de l'association socialiste Espace 89, que vous avez subventionnée, il y a M<sup>me</sup> Marie-Danielle Bahissou, la sous-préfète inculpée dans l'affaire Carrefour du développement...

R. C. - Et alors ?

A. S. - Vous lui porterez des oranges...

R. C. - Moi, je ne la connais pas, cette dame. Fallait-il que je demande le pedigree de tous les membres de tous les conseils d'administration de toutes les associations que j'ai aidées ?

A. S. - C'est le rôle d'un ministre.

R. C. (forçant sur son accent des Corbières). - Je suis rassuré totalement. J'étais certain que c'était une affaire grotesque. Vous venez d'en infliger la preuve aux auditeurs !

Cette émission en forme de galéjade, digne de Pagnol, était en effet censée éclairer les auditeurs...

ALAIN ROLLAT.

## JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Ça tanguait du côté du Parti socialiste, et des raisons qui n'ont rien à voir avec l'élection présidentielle. La rumeur l'environne et y circule, plus pernicieuse qu'une accusation. Car l'accusation, pour mériter ce nom, doit être précise, dire qui est visé, quel est le reproché. Par sa précision, l'accusation légitime la défense et permet qu'elle s'exprime amplement.

La rumeur, c'est le droit au importe quoi et, pour la personne visée, la difficulté de se défendre, à moins de se reconnaître comme accusée en donnant du corps au murmure. Se défendre de la rumeur, c'est aussi la reprendre à son compte, convenir qu'on est légitimement impliqué.

Impliquer, voilà bien l'un des plus pervers parmi les vilains mots du vocabulaire politique. Il sent mauvais. C'est, là encore, le droit d'accuser en prétendant ne pas le faire. C'est un mot pour Basile, à la rescousse de la calomnie. Il respire le dessous-de-table et les comptes à numéros, l'argent et le levé, la corruption et la concussion. C'est un mot du temps de Panama, pour messieurs dignes et affaires moches, sous le couvert d'une noble entreprise dont on fera bientôt le centenaire, la deuxième bataille de Ferdinand de Lesseps contre la nature, le percement de l'isthme américain.

Comme en 1888, encore que moins largement, la noble entreprise nommée aujourd'hui Carrefour du développement n'a accouché que d'une question : « Qui a touché ? », et, accessoirement : « Combien ? ». Par voie de justice ou par voie de presse, la question s'adresse à deux anciens chefs de cabinet de ministres, à un ministre, à une actrice, à une hôteesse de l'air et à une voyante. La voyante, à présent inculpée, n'était manifestement pas extralucide. Etait-elle de gauche ?

Précisément. La gauche deviendrait-elle banale qu'on y croise des voyantes et des affaires ? Abriterait-elle de ces scandales qui, dans les vingt-huit dernières années, ont été un élément d'identification de la droite : la Villette (un député impliqué), le Garantie foncière (un député incarcéré), les avions rapatriés, plus quelques autres de moindre importance, ou que la mémoire ne ramène pas à la surface.

Si ce n'est pas que la gauche devient banale, serait-ce que le pouvoir donne la vérole ? Qu'après avoir été une ambition, il n'est plus, une fois conquis, que tentation ? Tentation de s'enrichir, de saisir ce qui est à portée de main ? Le pouvoir, nouvel Eden où l'argent tient le rôle du serpent.

Où encore tentation de tout faire pour le conserver, jusqu'à falsifier des opérations de vote, ce qui est bien le premier des crimes que l'on puisse commettre contre la démocratie, un crime dont les communistes auraient été bien avisés de se garder.

C'est vrai qu'il ne serait pas juste d'imputer à tout un parti les fautes - supposées, pour les uns ; établies, pour les autres - de quelques-uns. Mais le courant antiparlementaire est si fort en France (au point de faire dire en 1986 une vague de députés hostiles à leurs fonctions) qu'il s'en faudrait de rien pour qu'il déferle. Ainsi que l'écrivait Pierre Larousse en 1866 : « Les Français ont vu tomber tant de rois que la couronne et le trône eux-mêmes n'ont plus la puissance de comprimer le rite qu'il vient sur leurs lèvres. »

Depuis cette époque de l'Empire appelé alors « libéral », la France est devenue républi-

caine et les gouvernements ont chu davantage que les trônes. Si ces derniers ne forçent plus le respect, comment le pourraient d'ordinaire fautaux ministériels ? Surtout si, pour l'heure, le Carrefour du développement ne prête pas à rire.

Les Français n'ont pas une considération particulière pour leurs gouvernements. S'ils ont des crises d'engouement pour l'un d'eux, à plus forte raison s'il n'est pas au pouvoir, ils témoignent plus souvent d'une indifférence soupçonneuse. Il ne faut pas donner prise au accusé en donnant du corps à un gouvernement de donner l'exemple, cela ne doit pas être, au mieux, celui de l'erreur, au pire, celui de la faute.

## Argent

A peine sommes-nous affranchis du football qu'il va falloir verser dans le Tour de France, le tour de fric. Le lyrisme du ballon rond est à peine éteint, la chorégraphie des stades à peine chassée des téléviseurs, qu'il va falloir supporter les prouesses vélocipédiques et les envolées de leurs chœurs ; entendre célébrer le passage du Tournelet à l'égal de celui du port d'Arcrole, Hinaut comme Bonaparte, la bataille des Alpes sur le ton de celle des Thermopyles, et une hâlonneuse victoire d'étape comme la découverte de la pénicilline. Et jusqu'à ce « journal » qui ajoute au discours qu'il vitupère !

En fait d'argent, ce sont des enfants de chœur que les hommes politiques à côté de ces sportifs qui font profession d'accomplir des exploits dès lors qu'ils sont cathodiques. Et c'est pourtant sur ces derniers que gémit le peuple si l'un d'eux se tord le pied.

Le « transfert » d'un footballeur se paie couramment l'équivalent de dizaines de millions rémunérés au SMIC, ou bien à hauteur des fonds remis par le ministère de la coopération au Carrefour du développement. Le revenu des joueurs finit par se situer dans les mêmes zones. Mais qu'importe, c'est le smicard qui pleure lorsque son champion hérite d'un carton jaune ou que cet autre accumule les crevaissons.

La France aurait-elle quelques chances d'accéder à la finale de Mexico ? On concocette à Matignon et à l'Elysée un voyage qui permettra d'assister à l'événement, pour en tirer des goutelettes de popularité. Dieu merci, l'épreuve finale a opposé d'autres équipes, et le chancelier allemand non plus que le président argentin n'ont jugé bon d'aller mêler leurs cris aux trompettes et aux tambours.

Cela n'est jamais très bien vu de rappeler le sport - du moins celui qui accède à la télévision - est une affaire d'argent du début à la fin. Au point que la sanction prononcée contre Boris Becker à Wimbledon, parce qu'il arborait trop d'étiquettes publicitaires, en paraît incongrue. Une de plus, une de moins,

où est la différence ? Ces champions sont-ils autre chose que des colonnes Morris en déplacement ? L'étonnant, c'est de vouloir réglementer le défilé.

Dire que le sport s'apparente à une société financière, cela fait mauvais coucou, ou naïf. Ce n'est pas que gagner de l'argent soit réprouvable. Ce qui l'est, c'est de vouloir aussi toucher les bénéfices - moraux, ceux-là - d'une image vertueuse, celle du sport ; c'est d'être aussi âpre que le Marchand de Venise et de réclamer la gloire du coureur de Marathon, tué par son exploit.

EXEMPLE d'économie stupide : celle qui consiste à ne pas remplacer ses codes Dalloz chaque année. C'est comme cela qu'on se réfère à un texte périmé et qu'on élabore, la semaine dernière (« Opium »), un raisonnement bancal.

Ainsi que le signale M. R. Abraham, de Paris, la responsabilité des dommages nés des « atteroupements » et « rassemblements » n'est plus imputable aux communes. L'article L. 133-1 du code des communes, qui la prévoyait, a été remplacé par un article 92 de la loi du 7 janvier 1983, qui a transféré cette responsabilité à l'Etat. Ce qui est plutôt cocasse, s'agissant d'un texte sur la décentralisation.

Pour autant et soit dit sans ergoter, cela ne change pas grand-chose au fond de l'affaire. La mise en jeu de la responsabilité des pouvoirs publics n'en relève pas moins de la course d'obstacles.

Est-il admissible qu'il faille attendre quatorze mois le remboursement d'une somme (moyenne) indument versée aux services fiscaux ? Doit-on se consoler que cours durant ce temps, au profit du demandeur, un intérêt légal de 9,5%, soit nettement mieux que le nouveau taux des livrets de caisse d'épargne ? En ferait-on autant pour le versement d'une somme due à l'Etat qu'on verrait ce qu'il en coûte, et plus vite qu'en quatorze mois. Démagogie que de dire cela ? Sans doute. Mais alors, vive la démagogie !

Au lieu de la décentralisation, du libéralisme, du « moins d'Etat », faisons l'Etat loyal, qui reconnaît ses torts et répare les dommages dont il est cause, qui règle ses fournisseurs, qui paie ses dettes et qui ne se comporte pas comme le plus méchant des débiteurs privés lorsqu'il est de mauvaise foi. Point n'est besoin pour cela de ces lois par lesquelles les gouvernements croient immortaliser leur passage. L'ordinaire du citoyen n'est pas fait de lois, mais de circulaires et de gâchets.

La Cour européenne des droits de l'homme, qui siège à Strasbourg, a jugé naguère qu'il y avait déni de justice lorsqu'un prévenu ou un accusé tardait trop à être jugé. Il ne serait pas abusif de parler de déni d'administration lorsqu'un requérant met des mois et des mois à obtenir satisfaction et sans que jamais le dossier ait pris un tour contentieux.

La justice est maintenant tenu de ne pas outrepasser certains délais pour accomplir sa mission, l'administrateur, point. Un citoyen court pourtant plus de risques de se trouver aux prises avec l'administration qu'avec la justice.

**Le Monde**  
MAGAZINE SPÉCIAL SICOB  
Parution le 15 septembre 1986  
Renseignements publicités :  
45-55-91-82, poste 4196

ملتان، لاہور

ECOLE SUPÉRIEURE  
DE SECRETARIAT  
10, rue de la République  
92000 NANTERRE  
Téléphone : 1 47 47 47 47



# JUSTICE

## LE PROCÈS DE GEORGES IBRAHIM ABDALLAH DEVANT LE TRIBUNAL DE LYON

### « Je ne suis pas un criminel, je suis un combattant »

De notre envoyé spécial

Lyon. — Ce fut un procès bien particulier que celui de Georges Ibrahim Abdallah, dont avait à connaître jeudi 3 juillet, sous un ciel d'orage, la sixième chambre correctionnelle de Lyon siégeant pour la circonstance dans la salle de la cour d'assises. En premier lieu, parce que Georges Ibrahim Abdallah, solide gaillard barbu arrêté dans cette ville le 25 octobre 1984, est tenu pour un chef présumé des Fraternités armées libanaises révolutionnaires (FARL) et que cette seule réputation l'emporta assurément sur les faits d'usage de faux papiers, de détention d'armes et d'engins explosifs, et d'association de malfaiteurs retenus contre lui.

Ensuite, n'est-il pas, avec l'Arménien Varoujan Garbedjian et Anis Naccache, chef du commando qui tenta d'assassiner Châpout Baktiar, le troisième homme dont ceux qui revendiquaient les attentats commis à Paris entre décembre et mars 1986 réclamaient la libération. Du même camp, n'est-ce pas aussi de son sort que peut dépendre celui des otages français détenus au Liban ? De cet environnement, le tribunal de Lyon n'avait pas à connaître. Il ne pouvait pas pour autant ignorer, comme il ne peut ignorer que l'avenir de celui qu'il a la charge de juger dépend de négociations diplomatiques dont les magistrats n'ont en principe pas à se soucier.

#### « Un portrait plutôt agréable »

De fait, ils ne s'en sont pas souciés. Encore convenait-il de voir quelle serait l'attitude de Georges Ibrahim Abdallah. Pour commencer, acceptait-il cette identité reconstruite non sans mal et qui le fait naître le 2 avril 1951 à Tripoli ? Cette simple question allait déjà lui permettre de montrer comment il concevait sa situation actuelle. Ce ne fut pas sans surprise qu'il retourna d'emblée que cette question d'identité lui importait peu.

« Je suis là en tant que combattant et pas parce que je m'appellerais Dupont plutôt que Durand. Moi, j'attends de la justice française qu'elle exprime sa position sur la guerre. Si je suis ici, c'est parce qu'il y a une guerre. Le dossier n'est qu'un prétexte. Vous devez dénoncer cette guerre. »

M<sup>me</sup> le président Yvette Vilvert eut beau user de son charme qui est grand et de la plus exquise des politesses, elle n'obtint sur ce chapitre rien d'autre que la réitération de cette revendication d'une reconnaissance, par la justice, du bon droit de ce prévenu.

Il restait, dès lors, à voir ce que contenait ce dossier d'association de malfaiteurs, de détention d'armes et d'engins explosifs, et d'usage de faux documents administratifs. Ce n'est pas Georges Ibrahim Abdallah qui en facilita la constitution. A toutes les questions, il opposa, aussi bien devant les policiers de la DST que devant le juge d'instruction, le mutisme qui convient à un clandestin de bon aloi. On sait pourtant de lui un minimum de choses. Il s'est toujours présenté comme un militant attaché à la libération de la Palestine, mais à l'origine, membre du Parti populaire syrien, adhérent ensuite au Front de libération de la Palestine de M. Georges Habbache, il ne s'engagea pas tout de suite dans l'action. Son métier était celui d'instigateur, et il y manifestait de véritables qualités. C'est en 1979 qu'il choisit la clandestinité.

« Jusque-là dit M<sup>me</sup> Vilvert, on a de vous un portrait plutôt agréable. Mais votre dossier semble bien en faire apparaître un autre. » D'abord, il y a ses trois passeports, algérien, maltais, marocain, qu'il montre, usant de fausses identités multiples.

« Reconnaissez-vous avoir usé en France de plusieurs identités ? »

Il reconnaît sans reconnaître :

« L'itinéraire que j'ai suivi a été commandé par les atteintes aux droits de l'homme préparées contre la Palestine. »

Dès lors — il le signifiera à plusieurs reprises, — il se sent dans la

position des résistants de la dernière guerre.

« Des gens ici même ont été jugés pour avoir tué des Allemands. Un combattant arabe est, de la même façon, engagé dans la lutte que même son peuple. Car lorsqu'il y a des criminels qui tuent un peuple, il y a des combattants. Vous, juges français, vous devriez savoir cela. »

Dans ces conditions, il ne pouvait plus être question de dialogue mais de deux monologues, le sien et celui de M<sup>me</sup> Vilvert, réduite à raconter comment Georges Ibrahim Abdallah fut mis en cause.

Cela commença le 6 août 1984 avec l'arrestation, à Trieste, de Mohamed Abdallah El Mansouri. Il

**La justice française n'avait pas à connaître la situation des otages français de Beyrouth, mais leur sort peut dépendre du jugement qui sera prononcé à l'encontre du chef révolutionnaire libanais.**

venait de Yougoslavie, porteur dans ses bagages de quelques solides kilos d'explosifs. On apprit alors qu'un autre membre du groupe, Jacqueline Esber, avait loué à Paris et à Lyon des appartements que l'on ne manquait pas de surveiller. On sut ainsi que l'appartement de Paris rue d'Hauteville avait été démanté. A celui de Lyon, 111, rue de Séze, on mit la main sur Georges Ibrahim Abdallah, le 25 octobre 1984, au moment où il venait en rendre les clés en vue d'un autre démantement.

On sut aussi que Jacqueline Esber, actuellement en fuite, et un frère d'Ibrahim étaient inscrits aux facultés catholiques de la ville. Il fut établi qu'une voiture avait été achetée le 9 mars 1984 par Jacqueline Esber. Dans ce véhicule retrouvé abandonné, en septembre 1985, restaient des plans, des cartes, des numéros de téléphone, des papiers innombrables qui furent, pour les enquêteurs, une manne décisive. On reconstitua ainsi les itinéraires du groupe. On sut qu'un autre appartement avait été loué à Paris, rue Lacroix, où, en avril 1985, sur commission rogatoire du juge d'instruction de Lyon, une perquisition amena la saisie de plusieurs kilos d'explosifs, de pistolets et de tout un matériel très raffiné pour les mises à feu en tous genres.

#### « Cela ne regarde pas la France »

On reconstitua de la même façon les allées et venues de l'équipe à travers l'Europe depuis 1981 : Rome, Chypre, Ostie, Alcalá de Henares en Espagne, Grenoble, Genève. A chacun de ces voyages on retrouvait les mêmes personnes : El Mansouri, Joséphine Abdo, aujourd'hui détenus l'un et l'autre en Italie où ils purgent des peines respectivement de seize et quinze ans de prison ; Jacqueline Esber, Ferial Daber, Salim Elkoury, Maurice Abdallah, contre lesquels ont été lancés des mandats d'arrêt demeurés sans effet. Tous ceux-là, de dix ans les cadets de Georges Ibrahim Abdallah, étaient ses familiers, originaires le plus souvent du même village Kobeyat dans le nord du Liban.

« Il semble donc, dira M<sup>me</sup> Vilvert, que vous ayez eu des relations étroites avec ce petit groupe. Votre rôle a d'ailleurs été décrit par certains témoins. »

On a cité là une déclaration de Caroline Esber, autre amie d'enfance, qui devait dire : « Il m'a demandé expressément de travailler avec lui pour préparer des attentats, mais j'ai refusé. »

Le dossier comporte des informations venant d'Algérie, de Libye et surtout d'Israël, selon lesquelles Ibrahim Abdallah appartient aux FARL et en est même le chef en Europe. Le rapprochement est inévitable avec les revendications faites par ces mêmes FARL d'une série d'attentats commis entre 1981 et 1984 en France : meurtre du chargé d'affaires américain Christian Chapman, le 12 novembre 1981,

assassinat de Charles Rey, diplomate américain, le 18 janvier 1982, de Yacov Parsimentov, diplomate israélien, le 3 avril 1982, voiture piégée avenue de La Bourdonnais le 22 août 1982 dans l'explosion de laquelle seront tués deux artificiers venus désamorcer l'engin, tentative d'assassinat envers à Strasbourg, le 26 janvier 1984, d'un consul des Etats-Unis.

Comment ne pas rappeler aussi l'enlèvement, cinq mois après l'arrestation à Lyon de Georges Ibrahim Abdallah, de Gilles Sidney Peyroles, directeur de l'Institut culturel français de Tripoli, dont les ravisseurs demandèrent la libération d'Abdallah contre celle de leur otage ? M. Peyroles sera effectivement libéré, mais pas Abdallah.

« Alors, a enchaîné M<sup>me</sup> Vilvert, je ne suis pas, moi, si vous êtes le chef de ces FARL, un mot d'ailleurs bien difficile à prononcer, mais je vois qu'on n'hésite pas, pour obtenir votre libération, à commettre des crimes. Ici, à Lyon, on ne vous reproche aucun attentat, mais la préparation de la mise en place d'un groupe en vue de telles actions. » Elle ajoute : « Ces voyages à travers l'Europe ne paraissent justifiés par rien. Vos amis n'exercent aucune profession, ils n'avaient donc pas de revenus permettant de tels déplacements, de telles locations d'appartements ou de studios qui ressemblent davantage à des caches qu'à des logements. »

La remarque n'a pas plu à Georges Ibrahim Abdallah : « Que je voyage ici où là avec un compatriote, cela ne regarde pas la France. On a le droit de posséder quelque chose à un appartement en Espagne ou ailleurs. » Et puis ce mot, qui résume finalement tout : « Je ne suis pas un criminel, je suis

un combattant. On est dans des camps différents. »

« Pourtant, glisse M<sup>me</sup> Vilvert, je crois qu'entre la France et le Liban il y a quand même une belle histoire d'amour... »

« C'est sûr ! Mais il y a autre chose aussi ! »

M. Bailly-Maître, représentant du ministère public, dira dans son réquisitoire : « Pour moi, je n'ai pas à dire si je suis ou non sympathisant de la cause que défend M. Georges Ibrahim Abdallah. Mais j'ai à dire que la loi ne justifie pas les moyens. Il n'apparaît comme un théoricien qui a des idées extrêmes et prône la violence. Certes, il ne faut pas le considérer comme un malfaiteur ordinaire, mais je ne peux admettre la préparation sur notre territoire d'actions criminelles. Si la peine doit être modérée, elle doit aussi être suffisante. » C'est ainsi que quatre ans de prison ont été requis.

M<sup>me</sup> Jean-Paul Mazurier et Jacques Vergès ont finalement plaidé brièvement et d'une façon plus surprenante, calmement. Pour M<sup>me</sup> Vergès, « Georges Ibrahim Abdallah aurait dû être libéré après que l'eût été M. Peyroles. Si l'échange n'a pas eu lieu, dit-elle, c'est qu'on a volontairement organisé une fuite pour révéler ce que l'on avait découvert à Lyon contre lui. Or cela s'appelle tout simplement une escroquerie. » Il devait dire encore : « Quand il vous déclare qu'il existe une guerre et qu'il reproche aux autorités françaises d'entretenir quelque coquetterie avec ses ennemis, il n'a pas tout à fait tort. Quant à la conclusion, elle a été la suivante : « Mon souhait est que, compte tenu des buts de l'inculpé, qui, en Arabie, obéit à sa logique, vous puissiez rendre un jugement équilibré, tenant compte à la fois des nécessités de la loi française et des motivations profondes de cet homme et qui permette de constater que, dans le conflit dont il vous a parlé, vous n'avez pas pris position pour ses ennemis. »

Jugement le 10 juillet.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

# MÉDECINE

## L'armée française mobilise contre le SIDA

L'armée française n'est pas épargnée par le SIDA : on y a recensé une dizaine de cas et plus de cent personnes séropositives. Elle n'est toutefois pas touchée autant qu'on aurait pu le craindre, compte tenu des risques encourus par certains militaires, notamment ceux basés en Afrique noire ou dans la région Antilles-Caraïbes. Ce constat amène à s'interroger sur les mesures urgentes de prévention qui doivent être prises selon le professeur agrégé René Roué, chef du service des maladies infectieuses et parasitaires de l'hôpital militaire Bégin (Saint-Mandé).

L'armée française n'avait encore jamais parlé du SIDA. Elle était en cela fidèle à sa pratique du secret sur les problèmes sanitaires qui peuvent concerner les troupes militaires. Le fait que le professeur Roué juge nécessaire — en accord avec les autorités hiérarchiques — de prendre pour la première fois la parole dans un entretien accordé au Monde témoigne de la gravité des conséquences possibles d'une épidémie de SIDA. Compte tenu des incertitudes quant aux thérapeutiques (médicamenteuse ou vaccinale), il est urgent, estime le professeur Roué, de prendre des mesures simples de prévention en mettant notamment l'accent sur les relations hétérosexuelles dans les pays connus pour être à haut risque.

« Dès 1981-1982, explique le professeur Roué, dès qu'on a parlé de SIDA au Zaïre, nous avons senti qu'il y avait un risque important. Nous avons aussitôt intensifié notre action d'éducation sanitaire tant auprès des militaires de carrière qu'auprès des volontaires pour le service long outre-mer (VSLOM). Nous avons expliqué que les rapports sexuels, tarifés ou non, étaient très faciles en Afrique et que la tentation pouvait être forte. Mais qu'il fallait absolument, par mesure de prévention, adopter des préservatifs masculins. »

Toutefois, et à la différence des autorités américaines, les militaires français n'ont pas mis en place de dépistage systématique des personnes séropositives. Aussi les positivités observées — qui ont été établies lors de consultations médicales ayant d'autres motifs que le SIDA — ne peuvent-elles être considérées comme un bilan exhaustif de l'extension de l'épidémie. Mais, le cri d'alarme du professeur Roué vise plus particulièrement la population civile vivant dans les régions à ris-

que. « Tout laisse aujourd'hui penser qu'on devrait faire un dépistage sérologique du SIDA chez toute personne ayant eu ces dernières années une relation hétérosexuelle, même unique, avec un Africain. A fortiori s'il s'agit d'une prostituée. Il faudrait que l'utilisation du préservatif en Afrique et aux Caraïbes soit systématique. Il n'y a bien évidemment dans mes propos aucun élément moralisateur ou xénophobe. La marée épidémique commence à apparaître, et nous avons prouvé qu'une relation hétérosexuelle, même limitée en fréquence ou dans le temps, en Afrique noire ou aux Caraïbes, peut être à l'origine d'un SIDA. »

Ces propos inquiétants trouveront-ils un écho — et lequel — auprès des pouvoirs publics ?

Un problème particulier, qui aurait déjà depuis longtemps dû être pris en charge par les autorités sanitaires françaises, illustre parfaitement les difficultés rencontrées dans ce domaine. Celui de la prostitution féminine sur le territoire national. On sait en effet que des filières africaines (ghanéennes notamment) ou antillaises alimentent la prostitution parisienne. Aucune mesure n'a pour l'heure été prise, tout comme aucune étude épidémiologique n'a encore été publiée sur ce sujet brûlant. A la direction générale de la santé, on fait valoir que la prostitution n'est pas illégale et qu'on ne peut faire des prises de sang de force auprès des prostituées à haut risque. Au quel des Orfèvres, on indique qu'on n'a pas en charge la surveillance sanitaire des prostituées. Seul le proxénétisme tombe sous le coup de la loi. Et aucune autorité n'a encore jugé utile d'alerter clairement l'opinion sur ce risque pourtant non négligeable.

JEAN-YVES NAU.

### TESTS DE DÉPISTAGE DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires aux Etats-Unis depuis neuf mois pour les nouvelles recrues. Les services de santé militaires américains (colonel Donald Burke-Water Reed) ont rendu publics au Congrès de Paris, il y a une semaine, les premiers résultats de ces tests ; ils sont impressionnants à Manhattan (New-York) où un candidat sur cinquante est contaminé. Ce dépistage est à présent étendu peu à peu aux deux millions de militaires américains. Selon les premières indications, un ou deux sur mille est contaminé (1 % à 2 % dans les zones urbaines). Toute nouvelle recrue dont le test s'est révélé positif est écartée de l'armée ; les militaires de carrière sont pour leur part pris en charge par les hôpitaux militaires.

Selon le colonel Burke, le point le plus préoccupant de cette enquête est que l'on trouve un pourcentage élevé de femmes contaminées (1 pour 2,5 hommes), alors que, jusqu'à présent, le rapport hommes-femmes parmi les donneurs de sang contaminés était de treize hommes pour une femme.

Dr. E.-L.

« En Belgique : alerte à la malaria importée d'Afrique. — Une alerte aux maladies tropicales a été décrétée par le gouvernement belge sur tout le territoire national après la mort d'un douanier employé à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem. Il semble que cette mort soit due à une poussée maligne de malaria contractée après l'inspection d'une cargaison en provenance d'Afrique centrale. Quatre autres douaniers sont hospitalisés, dont un dans un état très grave. Une alerte générale aux maladies tropicales a été décrétée sur tout le territoire national. La vague de chaleur que connaît l'Europe actuellement favorise la survie des moustiques porteurs du plasmodium et que peuvent contenir les avions. »

**Le Monde**  
dans le prochain numéro

**Supplément Radio-Télévision :**  
le regard du « Monde » pour choisir.

**AU SOMMAIRE**

- Le Tour de France, derrière la caméra.
- June Anderson, soprano.
- Johnny Hallyday.
- Ted Turner, un patron de télé américain.
- Le photographe Robert Doisneau.

**ECOLE SUPERIEURE DE SECRETARIAT**  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ

secrétariat de direction  
traitement de texte  
secrétariat médical

Non avenir assuré!

40, rue de Liège, 8<sup>e</sup>  
Tél. 43.87.58.83. Métro: Liège-Europe-St Lazare

هنا من الأصل

هنا امة الاصل

DÉFENSE

La Grande-Bretagne n'exclut pas de grouper sa commande d'avions-radars avec la France

De notre correspondant

Londres. - Le projet britannique d'avion-radar Nimrod AEW n'est pas encore enterré, mais il est déjà considéré comme un fiasco, fort coûteux. Depuis de longs mois, l'affaire ne cesse de plonger le gouvernement de M. Thatcher dans l'embarras et de soulever les questions pressantes de l'opposition...

placés à l'avant et à l'arrière, selon une solution originale différenciant fortement de celle retenue par les Américains. Les premiers appareils devaient entrer en service opérationnel dans la Royal Air Force (RAF) en avril 1984, avec déjà quelque retard. Mais, aujourd'hui, la RAF - qui dès le début n'avait pas caché ses réticences à l'égard de cette option - les attend toujours.

modifiés - à la fin de 1987... Mais le gouvernement veut des garanties de réussite avant septembre prochain, sans quoi il se déclare prêt à abandonner définitivement le projet. Le ministère de la défense étudie déjà très sérieusement la possibilité de commander des appareils américains. Boeing, Grumman et Lockheed sont sur les rangs. C'est dans cette perspective que l'éventualité d'une commande groupée avec la France est à présent envisagée. Mais les Français préfèrent le Boeing, alors que la RAF estime que le Grumman correspond mieux à ses besoins.

AVANT LA PROCHAINE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE

La guerre des boutons

Les officiers sont trop bavards, et même un peu indisposés. C'est M. André Giraud qui les juge ainsi : il vient de les rappeler à l'ordre. C'est désormais un rite. A chaque échéance grave qui, telle la préparation d'une nouvelle loi de programmation militaire, risque d'engager la politique française de défense pour de nombreuses années, on assiste aux mêmes péripéties. A la « grogne » des militaires, traditionnelle en cette période de disette budgétaire, réplique le non moins classique « Silence dans les rangs ! » lancé par le ministre de la défense.

par ce général de l'armée de l'air qui s'en est pris, devant témoins, à l'un des prédécesseurs de M. Giraud pour n'avoir pas obtenu assez d'argent pour la défense. Ou, encore, ce général de l'armée de terre qui a nié l'intérêt du porteur nucléaire. On, enfin, cet officier supérieur de marine qui aurait volontiers envoyé à la ferraille l'arme nucléaire tactique des deux autres armées.

dans les armées à se regarder en chiens de faïence ? Chacun cherche à conserver sa part, voire à l'accroître aux dépens de celles des autres, en dénigrant l'assiette du voisin. A l'étranger, comme aux Etats-Unis par exemple, les états-majors s'entrechoient à belles dents au moment des sacrifices financiers. Comment les armées françaises sauraient-elles échapper à ces rivalités internes qui les font se dévorer entre elles avant tout arbitrage final ?

Remue-ménage

Pourquoi un tel remue-ménage ? Comme en 1976, comme en 1983, les armées sont placées devant une double et grave échéance : la préparation du projet de budget de la défense pour 1987 et l'élaboration d'une nouvelle loi de programmation qui, interrompant le cours de la loi précédente, devrait couvrir les dépenses militaires entre 1987 et 1991. Deux dossiers en un seul. Doubles difficultés en perspective. De quoi faire grincer les dents des états-majors pour le restant de l'année.

M. Giraud, qui craint les effets de cette « guerre des boutons », n'entretient-il pas, de lui-même, le feu en semant, à sa manière, comme autant de grenades dégroupées qui explosent ensuite, à chaque fois qu'il réfléchit à haute voix sur l'opportunité de maintenir ou de supprimer tel ou tel armement ? Cette question, de nombreux militaires la posent, sinon pour justifier les querelles entre états-majors, du moins pour expliquer l'appret avec laquelle chacun tente de protéger ses intérêts.

Brûlots

A l'appui de leurs thèses, ces mêmes militaires parlent des « brûlots » ainsi lancés par M. Giraud. Un jour, le ministre de la défense laisse entendre, à propos de la construction d'un porte-avions nucléaire, que sa religion n'est pas faite. La marine fait la tête. Le lendemain, il parle de son « préjugé favorable » pour ce programme aéronaval. L'armée de l'air, qui le conteste, se rembrunit. Tel autre jour, M. Giraud qualifie le Mirage 2000, armé de son missile air-sol ASMP à charge nucléaire, de « remarquable instrument » dont la polyvalence devrait être accrue. L'armée de l'air se rengorge. Mais l'armée de terre se renfroque lorsque le ministre, dans la foulée, estime très coûteux le projet quasi concurrent de ses missiles sol-sol Hautés.

Avec un part de 3,82 % du produit intérieur brut marchand (PIBM) consacrée à la défense en 1987, les armées seraient la tête hors d'eau, et le gouvernement RPR-UDF pourrait prétendre qu'il commence à tenir la promesse de sa plateforme commune d'avant les élections législatives de mars dernier (4 % du PIBm).

« Vieux gaillards », comme il se définit lui-même, M. Giraud n'hésite pas à remettre en cause la « vache sacrée » de la dissuasion. Avec l'argument que de nouveaux systèmes d'armes nucléaires peuvent être étudiés et développés, sans être déployés pour autant. La thèse désarçonne trois armées habituées, depuis des décennies, à l'absolue priorité de la dissuasion nationale. Avec la préparation de la loi de programmation 1987-1991 et les crocs-en-jambe entre états-majors qui s'ensuivent, le navire Défense est entré dans la zone maximum des turbulences pour quelques mois. En imposant aux officiers de mettre une sourdine à leurs dissensions, M. Giraud cherche à « verrouiller » la communauté militaire, au risque de fabriquer « des déçus du chiraquisme » si le texte de loi se tenait pas ses promesses.

JACQUES ISNARD.

Il y a dix ans, déjà, le chef de l'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait eu le même réflexe à l'occasion de la loi de programmation militaire 1977-1982, présentée au Parlement en 1976. Il avait alors rappelé à son auditoire de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) la parole française de Louis XV à la bataille de Fontenoy en 1745. Aux officiers de l'état-major qui se permettaient de critiquer les ordres du maréchal Maurice de Saxe, le roi avait dit : « Messieurs, je vous invite à vous taire. Le plan de bataille est tracé. Le commandant est désigné. C'est à lui de conduire l'action. » Sous-entendu : la politique est aujourd'hui définie, et il faut obéir.

En 1983, avec la préparation de la loi de programmation militaire 1984-1988, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, avait dû affronter la même rouspétance de ses chefs militaires. Témoin, le départ du chef d'état-major de l'armée de terre, le général Delaunay, pour incompatibilité d'humeur. C'est, aujourd'hui, le ton de M. Giraud d'avoir à calmer le jeu en sein de la communauté militaire. L'actuel ministre de la défense le fait, à sa façon, dans une note qui sonne comme un avertissement aux oreilles de ceux qui voudraient étaler leurs états d'âme sur la place publique ou prendre les citoyens à témoin des difficultés financières dans les armées françaises.

En substance, M. Giraud dit son agacement devant les déclarations publiques, souvent écrites, de certains officiers qu'il accuse de mettre en cause les orientations du gouvernement. S'il admet les divergences d'opinions à la condition qu'elles demeurent exprimées dans les limites d'un débat interne aux armées, le ministre s'en prend à la « guerre des boutons » entre officiers d'armées différentes qui éclatent hors de l'institution militaire. Dans sa note, M. Giraud avoue sa réticence à devier, s'il le fallait, sanctionner les auteurs de ces livres propos. Refusant ce qu'il appelle « l'alignement par discipline » des esprits, il réclame des cadres militaires une collaboration qui serait « une adhésion intellectuelle » à la tâche commune.

Personne n'est visé. Tout le monde est prévenu. A commencer

● Kiev ne veut plus le détour. - Les adolescents de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) ne visiteront pas les catacombes de Kiev, situées à proximité de Tchernobyl. La municipalité a en effet proposé aux parents de supprimer cette étape de leur séjour en Union soviétique, en raison de la campagne menée par l'adjoint au maire, chef de file des Verts Ile-de-France, Michel Carré (Le Monde du 1<sup>er</sup> juillet 1986). L'adjoint au maire communiste, M. Jean-François Vagueux, affirme pour sa part disposer d'un rapport de l'Office mondial de la santé et d'un autre du service central de protection contre les rayons ionisants du ministère français de la santé, qui excluent tout danger d'un séjour à Kiev.

● La vente des appareils au pyralène n'est toujours pas interdite. - Frappé par la foudre, un transformateur électrique au pyralène a pris feu jeudi 3 juillet à Beaucamps-Ligny, près de Lille. Une partie des cinq cents litres de liquide contenus dans l'appareil s'est répandue sur le sol. Six personnes ont été conduites pour examen à l'hôpital de Lille. A Villersbrenne, on continue à fover le sol dans lequel s'est écoulé le pyralène, et la consommation de l'eau de puits reste interdite dans un rayon de 500 mètres. - Tous les résultats des analyses seront rendus publics aussitôt », a promis M. Alain Carignon, ministre de l'environnement. Cependant, contrairement à ce qu'il avait annoncé précédemment, on apprend que l'interdiction de vente des appareils au pyralène n'est pas encore effective, car le décret du gouvernement français pris en application de la directive européenne de 1985 n'est toujours pas paru.

MÉDECINE

L'armée française mobilisée contre le SIDA

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats et leurs familles.

Tous les soldats de l'armée française ont été sensibilisés à la prévention du SIDA. Des campagnes de sensibilisation ont été menées dans les casernes, et des kits de prévention ont été distribués.

Les médecins militaires ont été formés pour reconnaître et traiter les symptômes du SIDA. Des centres de dépistage ont été créés dans les casernes.

Le SIDA est une maladie grave, et sa transmission est facilitée par les relations sexuelles à risque. L'armée française a mis en place des mesures de prévention pour protéger ses soldats et leurs familles.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats de l'armée française. Les résultats sont gardés secrets.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats de l'armée française. Les résultats sont gardés secrets.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats de l'armée française. Les résultats sont gardés secrets.

Les tests de dépistage du SIDA sont obligatoires pour les soldats de l'armée française. Les résultats sont gardés secrets.

SCIENCES

Les menaces sur l'emploi des jeunes chercheurs

M. Alain Devaquet, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a-t-il abusivement pris prétexte d'une décision du Conseil d'Etat pour diminuer les embauches de chercheurs au Centre national de la recherche scientifique (Le Monde du 21 juin) ? Il est en effet troublant que le décret d'application d'un article du décret fixant les modalités d'élection de certains membres du comité national du CNRS serve de prétexte - par simple communiqué de presse et sans aucune mention au Journal officiel - à la suspension d'un concours de recrutement, puisque les jurys sont nommés (même s'ils ne sont pas encore constitués).

d'une année, lézant gravement les autres et n'assurant pas un recrutement régulier. Cela ne peut être que préjudiciable à la motivation, et donc au travail, d'une génération de jeunes chercheurs dont le France a tant besoin. C'est ce que vient d'écrire M. Jean Dausset, prix Nobel de médecine, au Collectif des admissibles, regroupement de ces candidats chercheurs qui, après plusieurs années de travaux dans des conditions matérielles souvent déplorables et après une féroce sélection, peussent enfin pouvoir faire de la recherche leur métier. La lettre de M. Dausset, lu publiquement jeudi 3 juillet lors d'une conférence de presse, résume bien la teneur des messages et des interventions d'autres scientifiques internationalement reconnus comme MM. Raymond Castaing, François Jacob, Pierre Joliot. C'est aussi la teneur de ce qu'on écrit les présidents des sept départements du CNRS, qui attirent l'attention des pouvoirs publics sur « le désorganisation dont est aujourd'hui menacé l'effort national de recherche ». On l'assemblée des professeurs du Collège de France, qui parle « des dangers prévisibles de régression de la recherche scientifique française ».

M. A.

● RECTIFICATIF. - Contrairement à ce que nous avons écrit dans Le Monde du 1<sup>er</sup> juillet ce sont 35 000 et non 3 500 dossiers médicaux qui doivent être transférés à la suite de la fermeture du centre médico-social de Levallois-Perret.

Cours de Revisions JUILLET - AOUT SEPTEMBRE. Matin ou après-midi.

U.P.A. SARI. 68, avenue de l'ena 75016 PARIS. Tel. : 47.20.36.80.

Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. LA FRANCE 3<sup>e</sup> SUPERPUISSANCE. Les Anglo-Saxons, les Russes et nous. Influence de la France dans le monde : culturelle, économique, politique, financière et sociale.

PREMIER VOL DIRECT PARIS-CONAKRY DU TEMPS GAGNE VERS LA GUINÉE. A PARTIR DU 5 JUILLET TOUS LES SAMEDIS DEPART ORLY-SUD. SIERRA LEONE AIRLINES. "RENDEZ-VOUS AVEC L'AFRIQUE".

# Le Monde SPORTS

## LE SOIXANTE-TREIZIÈME TOUR DE FRANCE

### Par monts et par monts

Epreuve excessivement montagneuse, le Tour de France a rarement couronné un authentique montagnard. Depuis ses origines, seuls quatre grimpeurs spécifiques sont parvenus à rapporter le maillot jaune à Paris : Jean Robic en 1947, Charly Gaul en 1958, Federico Bahamontes en 1959 et Lucien Van Impe en 1976. Les autres - et ils sont légions - ont dû s'incliner devant les routiers complets représentés par Louison Bobet, Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault, qui totalisent dix-huit victoires. Des années 30 aux années 80, de Trucba à Winnen en passant par Vietto, ces rois de l'escalade ont été dominés par André Leducq, Georges Speicher, Roger Lapébie, Gino Bartali, Fredi Kubler, Felice Gimondi, Bernard Thévenet et Laurent Fignon, dont le talent s'est d'abord exprimé dans les classiques.

Le Tour 1986 confirmera-t-il cette règle assez paradoxale ? Rien n'est moins certain, car il sera de toute évidence le plus accidenté de ces quinze ou vingt dernières années. Les coureurs pénétreront dans la zone des cols à Bayonne pour n'en sortir qu'au-delà de Clermont-Ferrand, dix jours plus tard. Dans l'intervalle, ils franchiront les Pyrénées, les Alpes et une partie du Massif Central, en s'attaquant à des rampes aussi escarpées que Bardincuricheta-Baragui, Marie-Blanche, Peyresourde, Vars, Izard, le Galibier ou la Croix-de-Fer. De surcroît, les organisateurs leur ont réservé quatre arrivées en altitude : à Luchon-Superbagnères (1 770 m), au col de Granon, un obstacle nouveau culminant à 2 413 m, à l'Alpe-d'Huez (1 860 m) et enfin au puy de Dôme (1 415 m) que l'on ne cite jamais sans évoquer le fameux duel Anquetil-Poulidor de 1964.

#### Quarante favoris

Une telle accumulation de difficultés rehausse singulièrement les chances des grimpeurs naturels, en particulier celles des Colombiens, parmi lesquels Luis Herrera et Fernando Parra. Les deux champions sud-américains se sont classés respectivement septième et huitième en 1985 après avoir bousculé les favoris, mais certains observateurs estiment qu'ils ont atteint leurs limites.

Favorisés par leurs facultés d'escalade sur un terrain tourmenté à l'extrême, ils souffriront au cours des étapes de plaines d'un manque de puissance relatif, contre des adversaires décidés à les harceler. Herrera, déjà vainqueur cette année de la classique RCN et du très pénible Tour de Colombie, risque par ailleurs de payer les efforts d'une

semaine chargée. Certes les routiers andins ont progressé dans tous les secteurs de la compétition.

Ils se sont endurcis au contact des Européens et ils auront l'avantage supplémentaire d'être conseillés par Raphaël Geminiani, un vieux briscard, qui ajoute à l'expérience une imagination sans cesse en éveil.

En d'autres circonstances, le prochain Tour de France offrirait à coup sûr un second épisode du match Hinault-Fignon commencé en 1984, et cette rivalité à rebondissement dominerait les débats. Les deux surdoués du peloton restent toutefois sur une série de contre-performances pour le moins préoccupantes. Le fait qu'ils n'aient pas fourni récemment les garanties d'une condition physique irréprochable remet en cause le pronostic logique, sans les condamner pour autant.

Ils possèdent, en effet, la qualité fœtale et peuvent se reprendre au

fil des étapes. Pour ce qui le concerne, Hinault convoite une sixième victoire, que Merckx et Anquetil n'ont pu obtenir. L'objectif est stimulant, mais peut-on gagner six Tours de France ? C'est la principale inconnue de cette épreuve très ouverte qui pose d'autres questions : Greg Lemond, le dauphin de Bernard Hinault, a-t-il l'étoffe d'un leader, et Pascal Simon les moyens de revenir au premier plan ? Yvon Madiot est-il un routier par étapes ? Zoetemelk peut-il envisager avec confiance sa seizième participation ?

Sur deux cent dix concurrents - un record - une trentaine de candidats postulent le maillot jaune. Dans notre sélection, indépendamment des hommes déjà mentionnés, figurent le Belge Claude Criquielion, vainqueur du Midi libre ; les Espagnols Munoz, Gaston, Lejareta, Ruiz-Cabestany, Delgado, Gorospe et Pino, gagnant de la Vuelta ; les

Italiens Contini et Beccia ; les Suisses Zimmermann, Rüttimann et Breu ; les Colombiens Corredor, Jimenez, Ramirez et Montoya ; les Britanniques Millar et Roche ; l'Américain Hampsten, l'Australien Anderson, le Canadien Bauer, les Français Caritoux, Bernaudeau, Bagot, Forest, Motter, Jérôme Simon, Claveyrolat et Jean-François Bernard, l'un des favoris du prologue.

Chez les dames, la lutte pour la première place devrait opposer l'Italienne Maria Canins, victorieuse l'an passé, à la Française Jeannie Longo. Elles s'affronteront sur les pentes du Granon et du puy de Dôme, dans le cadre d'une course très dure pour des femmes. Même si le sexe dit faible n'est pas aussi faible qu'on le prétend.

JACQUES AUGENDRE.



## LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE WIMBLEDON

### La reine morte

Deux enfants de Prague, Martina Navratilova et Hana Mandlikova, résident aux Etats-Unis, devaient s'affronter, samedi 5 juillet en finale des Internationaux de Grande-Bretagne. L'aînée, Martina, née en 1956, devait tenter de s'imposer pour la cinquième année consécutive après avoir dominé l'Argentine Gabriela Sabatini en demi-finale. La cadette, Hana, née en 1962, avait été battue à Wimbledon en 1981 par l'Américaine Chris Evert-Lloyd, qu'elle a éliminée cette fois en demi-finale.

#### De notre envoyé spécial

Wimbledon. - Au diable l'avarice. Champagne ! Il fallait des bulles et de la mousse pour célébrer une journée grisante. Ah ! qu'elle a été belle cette demi-finale Mandlikova-Evert-Lloyd ! Qu'elle nous a ravies, la victoire de la fine Hana ! Son tennis, un pur cristal de Bohême, ne s'est pas brisé sur le gazon de Wimbledon comme un mois auparavant sur la terre battue de Roland-Garros. La voilà enfin à une place qui convient bien à son talent : la finale.

Certes, ce ne fut pas un match techniquement parfait. Loin de là ! Beaucoup de fautes - trop sans doute - ont émaillé les échanges. Bon. Mais pourquoi vouloir à toute force mesurer la qualité du résultat à la fermeté d'une volée ou la précision d'un passing ? Non ! Ce fut avant tout un affrontement psychologique intense, une véritable tragédie, en somme un match de Jules. L'expression est triviale, mais deux femmes de cet acabit qui arrivent à dégager autant d'agressivité à l'aplomb d'une loge d'altesses sont forcément triviales. Ah ! Quelle tête faisait Crissie ! Les lèvres serrées comme des lames de rasoir. L'œil noir comme la gueule d'une Kalachnikov. L'habit de petite fille modèle avec culotte de dentelle et socquettes ne pouvait dissimuler l'insatiable ogresse prête à croquer une jeune fille à tout juste début du tournoi. Cela sera peut-être insuffisant pour affronter Hana qui a décidé de se battre plus grande qu'on ne pouvait croire.

Elles s'empoignaient comme des harengères, elles dansaient la carmagnole. D'un côté, l'Américaine qui tyrannise le tennis depuis quinze ans, assise sur ses cent quarante-trois titres. De l'autre, la roturière tchécoslovaque qui s'est retrouvée au cachot à Roland-Garros et qui veut mettre le feu aux poudres.

Le match part comme une émeute : manifestation sauvage et répression policière. Cycle infernal des services perdus et regagnés. Deux pour l'une et l'autre dans la première manche, conclue au tie-break en faveur d'Hana. Crissie tente alors d'imposer sa loi d'airain en retournant contre Hana ses propres armes : le jeu de volée. L'Américaine mène 5-2. Elle va servir pour le gain du deuxième set. Mais elle est déjà battue. Hana a commencé d'aligner 14 points, fait deux breaks et

sert pour le match. Qu'elle gagne en écartant d'un service bien frappé une balle de 6-6. Une victoire qui tombe comme le couteau de la guillotine.

Ce ne fut pas très propre, ce ne fut pas sans bavure. Reste qu'il fallait que cela soit accompli. Le mentire de la reine, pour solde de tout complexe tennisiste. Pour notre égoïste plaisir. Et pour l'intérêt du jeu tout entier.

Car, maintenant, tout redevient possible. A la place de la sempiternelle finale Navratilova-Evert, c'est une partie autrement pimentée qui nous est proposée samedi entre les deux enfants de Prague. La gauchère et la droitère. Deux louves solitaires. Martina, qui n'est jamais rassasiée. Hana qui a toujours faim. Et le gâteau de la victoire wimbledonienne sans partage.

Aigüez vos couteaux, mesdames. Il n'y aura pas de quartier. Et qu'on ne dise pas que cela va être la femme de terre contre la femme d'airain. Certes, la championne du monde a gagné dix-huit de leurs vingt-quatre rencontres précédentes.

Navratilova regrettera peut-être de ne pas avoir disputé un match dur pendant toute la quinzaine avant de rencontrer Mandlikova. Ses quatre adversaires préliminaires n'étaient pas classées dans les cent premières mondiales. En demi-finale, Gabriela Sabatini, qui était la plus jeune fille à avoir jamais atteint ce stade de la compétition, n'a pas démenti qu'elle était bourrée de talents. Mais sur le gazon où elle n'a pas encore ses marques, elle n'a pas les bons arguments pour répondre à Martina. Bref, celle-ci a tout juste perdu quatre jeux en moyenne depuis le début du tournoi. Cela sera peut-être insuffisant pour affronter Hana qui a décidé de se battre plus grande qu'on ne pouvait croire.

Chris Evert-Lloyd s'en est bien aperçue qui, bonne perdante pour une fois, a déclaré : « Je crois que Hana peut battre Martina. » Prudents, les bookmakers londoniens donnent Navratilova.

ALAIN GRAUDO.

#### LES RÉSULTATS DU JEUDI 3 JUILLET

##### SIMPLE DAMES

(Demi-finales)

M. Navratilova (E-U, 1) h. G. Sabatini (Arg., 12), 6-2, 6-2 ; H. Mandlikova (Tch., 4) h. C. Evert-Lloyd (E-U, 2), 7-6 (7-5), 7-5.

## LE PRÉMONDIAL DE BASKET-BALL

### Des stars au-dessus du panier

#### De notre correspondant régional

Lyon. - Pierre Dao a inauguré officiellement ses fonctions de directeur technique national (DTN) du basket-ball français à l'occasion d'une défaite de l'équipe de France A, au cours de la demi-finale sans enjeu d'un tournoi prémonial qui a eu lieu au palais des sports de Lyon-Gerland. L'homme ne paraissait pas autrement affecté par la courte défaite de la sélection française, concédée (81-82) à une équipe nationale d'Argentine tout juste moyenne. Le lendemain, les Tricolores se sont rattrapés par une très belle victoire (102-73) enlevée aux dépens de l'Uruguay.

Il se donne trois ans au moins pour mener à bien une vaste entreprise, celle de faire décoller dans notre pays le sport qui est sans doute le plus universel. Avec des idées pleines à la tête et des moyens qu'il espère voir développer. Avec l'indication réelle du professionnalisme, avec la première signature d'un contrat de promotion - avec l'inévitable société de M. Jean-Claude Darmon, - la voie se dégage pour tenter d'impulser un nouvel essor au basket-ball français. Pierre Dao, ancien entraîneur, veut rester un « homme de terrain » et « travailler en équipe ». Deux intentions classiques pour une volonté qui s'exprime

souvent en termes souvent moins conventionnels et plus directs.

« Il nous faut des stars. Et des stars, ça se fabrique. En France, nous avons deux ou trois gars qui ont le physique et la « gueule » pour ça. » Le premier impératif est donc simple pour le nouveau DTN. Les vrais professionnels français - dont la cote grimpe en raison de la surchaleur de la qualification - doivent, sur ce plan, s'inspirer du modèle du football. « Les professionnels, il y a vingt ans, avaient l'image de joueurs de tarots et de fétards. C'est le football qui a cassé cette représentation négative », reconnaît Pierre Dao.

#### Rencontres-couperets

Le « plan Dao », comme il l'aime par qu'on le dise, est axé en priorité sur la formation des jeunes. Une « formation fédérale décentralisée pour les moins de quinze ans », puis, après confirmation d'un talent et d'une réelle volonté de réussir au plus haut niveau, le nouveau responsable du basket national pense que l'inscription dans un grand club doit intervenir au plus tôt pour « acquérir l'agressivité - qui n'est pas le goût de l'agression - et pour constater que ce sport n'est pas un jeu ». Le ludique, voilà l'ennemi ! Les moyens financiers sont en sensible augmentation. Le budget total de la Fédération française est,

aujourd'hui, de 260 millions de francs. Il faudrait une rallonge de quelque 90 millions de francs, indique-t-on, à la Fédération, pour « être vraiment à l'aise », pour « réaliser tous les projets ». La manne sera peut-être publicitaire, puisque la politique de sponsoring est lancée. Pierre Dao affirme que MM. Bernard Tapie et Jean-Luc Lagardère « commencent à regarder le basket », mais il insiste sur la nécessité d'une politique médiatique cohérente pour capter le potentiel des spectateurs en France. A cet égard, les rencontres de préparation organisées à Lyon sont un éclatant contre-exemple. Un optimisme exagéré avait fait parier les organisateurs sur une finale France-Etats-Unis. Les caméras d'Antenne 2 étaient au rendez-vous, mais pas l'équipe de France, que les téléspectateurs ont vu se mesurer avec l'Uruguay pour la très inutile troisième place d'un tournoi sans enjeu !

Moralité contrite : « Si on avait su, on n'aurait pas utilisé une formule par élimination... » Pierre Dao rappelait dans les vestiaires son opposition à la formule de matches amicaux : « Le public veut des rencontres-couperets avec un gagnant et un perdant. » Pour la première soirée, il y avait à peine mille spectateurs à Gerland. Dans une agglomération où le basket-ball a depuis longtemps des fidèles mis en appétit par les performances européennes de l'ASVEL.

CLAUDE RÉGENT.

## LES HEURES DU STADE

### Athlétisme

Rencontre France-Espagne, et Italie-Pologne. Samedi 5 et dimanche 6 juillet à Monaco (FR3, dimanche 6, à partir de 14 h 45, direct et résumé de la première journée).

Meetings : Oslo (samedi 5), Helsinki (7), Moscou (8 et 9), Londres (11).

### Automobilisme

Championnat du monde de formule 1. Grand Prix de France au Castellet (TF1, dimanche 6 juillet, à partir de 13 h 20, direct).

Championnat du monde des rallyes. Rallye de Nouvelle-Zélande. Jusqu'au 9 juillet.

### Base-ball

Championnat d'Europe. Jusqu'au 8 juillet à Paris (stade de la Ciprie).

### Basket-ball

Championnat du monde. Du 5 au 20 juillet en Espagne (A2, dimanche 6, à 10 h 35, France-Espagne).

### Cyclisme

Tour de France. Du 5 au 27 juillet. Prologue le vendredi 4 juillet à Boulogne-Billancourt

(A2, tous les jours en direct, et « Le journal du Tour » à 19 h 35).

Supertour Bicroos. Du 8 au 17 juillet. Départ à Paris le 8 à 15 h, place René-Cassin, près du Forum des Halles (démonstrations de free-style), puis étapes à Rennes (le 9), Lorient (10), Royan (12), Pau (13), Grignan (15), Arles (16), Toulon (17).

### Football

Coupe de la Ligue. Retour au football du terroir. Samedi 5 juillet : Brest-Guingamp, Rennes-Nantes, Orléans-Racing, Bordeaux-Toulous, Caen-Laval, Abbeville-Lens, Reims-Strasbourg, Saint-Etienne-Gueugnon, Sochaux-Auxerre, Toulon-Marseille, Sète-Martigues, Cannes-Monaco, Bastia-Nice et Paris SG-Le Havre (Canal Plus, 20 h 15, direct, codé). Les rencontres Lille-Valenciennes, Metz-Nancy devaient se disputer vendredi 4 juillet.

### Golf

Open de France à La Boule. Jusqu'au 6 juillet (A2, samedi 5, 15 h, « Les Jeux du stade »).

### Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Belgique (TF1, dimanche 6, à partir de 15 h).

Championnat du monde de motocross. Grand Prix de France 500 cm<sup>3</sup>. Samedi 5 et dimanche 6 juillet à Châteaude-Loir.

### Natation

Championnat de France de natation synchronisée. Jusqu'au 6 juillet à Issy-les-Moulineaux.

### Omnisports

Les Goodwill Games (Jeux de la Bonne Volonté). Du 5 au 20 juillet à Moscou.

### Sports équestres

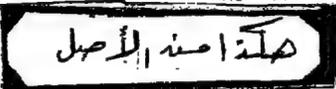
Championnat du monde du saut d'obstacles. Du 9 au 13 juillet à Aix-la-Chapelle. Championnat de Paris de polo. Dimanche 6 juillet à Bagatelle, bois de Boulogne, Paris.

### Tennis

Open de Grande-Bretagne. Jusqu'au 6 juillet à Wimbledon (A2, samedi 5 à 14 h 30, finale féminine ; dimanche 6 à 14 h 30, finale masculine).

### Voile

Tour de France à la voile. Du 5 juillet (Dunkerque) au 9 août (Menton). (TF1, émission quotidienne, sauf dimanches, en fin de soirée, et reportages sur les temps forts de l'épreuve).



# Le Monde sans visa

## LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DE WIMBLEDON

### La reine morte

Deux autres de France, Martina Navratilova et Hana Mandlíková, ont été éliminées au premier tour, samedi 5 juillet, lors de l'ouverture des Internationaux de Wimbledon. L'Américain, le numéro 1 mondial, a été éliminé au premier tour par le numéro 2 mondial, le tchèque Jan Kodeš. Les Internationaux de Wimbledon ont commencé samedi 5 juillet à Wimbledon, en Angleterre. Le tournoi est le plus prestigieux de l'année. Les Internationaux de Wimbledon ont commencé samedi 5 juillet à Wimbledon, en Angleterre. Le tournoi est le plus prestigieux de l'année.

### De notre envoyé spécial

Wimbledon. - Au début l'après-midi, le soleil est très chaud et le vent souffle du sud-est. Les conditions sont parfaites pour le tennis. Les Internationaux de Wimbledon ont commencé samedi 5 juillet à Wimbledon, en Angleterre. Le tournoi est le plus prestigieux de l'année.

# LES CALES SÈCHES DE L'EUROPE

Enquête sur la crise des chantiers navals. De nos envoyés spéciaux en Ecosse, en Espagne et en Pologne.

DEPUIS le temps qu'elle s'effiloche, la construction navale française, il fallait bien qu'un jour ou l'autre la pire se produisît ! Ce qui arriva le vendredi 20 juin à 17 heures lorsque Jacques Dollois, PDG de Normed (Chantiers du Nord et de la Méditerranée) reçut une lettre signée d'Alain Madelin, nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Ultra-libéralisme, qui disait en substance ceci : l'Etat ne peut plus continuer à remplir le tonneau des Danaïdes. Votre société - privée - est en commandite publique et de fait en cessation de paiement permanente depuis 1983, soit un an et demi après sa création. Ces aides de trésorerie pour permettre une survie précaire de Normed ont coûté au contribuable au moins 6 milliards de francs, depuis trois ans. Chaque ouvrier représente 300 000 francs par an de subvention budgétaire. C'est pour moi un dossier cauchemard. Je vous coupe le tuyau à l'oxygène.

On connaît la suite et l'actualité tenue en haleine dans ces dernières semaines de juin. Déclaration de cessation de paiement, manifestations et incidents violents à La Seyne, La Ciotat, Dunkerque, inquisition de 6 800 salariés concernés, remous politiques, plan social et mesures de relance industrielle. Et, pendant que Normed mordait la poussière - ironie du sort et joli coup de la part d'un concurrent, Alsthom, qui exploite les chantiers de Saint-Nazaire et de Nantes, signait un mirifique contrat avec un armateur américain pour deux grands paquebots de croisière. La crise de Normed illustre à la fois l'incapacité des gouvernements successifs depuis dix ans, en dépit d'aides publiques herculiennes, à faire de cette industrie un secteur économique rentable et le déclin continue de la France et de la vieille Europe sur un marché où les véritables maîtres sont devenus les pays d'Asie, et notamment le Japon et la Corée du Sud. En 1985, la production des chantiers navals français n'a représenté que 0,9 % du marché mondial, dominé par le Japon avec 53 %. La France n'est qu'au sixième rang en Europe de l'Ouest et ne produit plus que 8,7 % de l'ensemble des pays de la CEE, dépassée



## L'INTERNATIONALE DU CHANTIER LÉNINE

Techniciens suédois, manœuvres philippins... Le chantier Lénine, à Gdansk, capitale du syndicalisme polonais, subit à son tour les lois du marché.

G DANSK est une ville de chantiers navals d'un type bien particulier. On y fabrique des bateaux, mais on y fabrique surtout des rêves. Le rêve des années 70 d'une Pologne « modernisée » comme par enchantement, prospère et ouverte sur le large, sur le monde occidental. Et le rêve du début des années 80 fait de liberté, de dignité et de solidarité. Le premier s'est évanoui depuis longtemps, comme le sillage des navires, d'ailleurs moins nombreux que naguère. De second, il reste encore quelques remous à la surface d'une réalité bien terne, grise comme un uniforme de militaire.

Gdansk, aujourd'hui, ne sent plus le soufre. Mais c'est toujours la ville par laquelle le scandale est si souvent arrivé. La ville libre d'avant-guerre, Dantzig, sur laquelle Hitler avait jeté son dévolu, fut le prétexte direct du déclenchement de la seconde guerre mondiale. C'est la même ville qui en décembre 1970, avec sa voisine Gdynia et sa cousine Szczecin, lança au régime populaire une seconde sommation : après celle de 1956 et avant celle de 1980. C'est à Gdynia, port construit à partir de rien dans les années 20, que la Pologne de l'entre-deux-guerres, ressuscitée du néant, mais pratiquement privée de côtes, voulut affirmer envers et contre tout une vocation maritime. C'est enfin par cette brèche qu'à l'époque de M. Gierak le vent d'Ouest s'engouffrait dans le pays, un pays où des apparatchiks qui se pressaient à tort pour des managers croyaient pouvoir moderniser l'économie à grands coups d'emprunts, sans rien changer de ses structures politiques si confortables pour eux-mêmes. La Pologne, vers la fin des années 60, est le troisième

constructeur de navires dans le monde, et ses bateaux sont réputés en particulier pour la qualité de leur coque. Le seul chantier Lénine, à Gdansk, compte plus de seize mille ouvriers, celui de la Commune de Paris à Gdynia dix mille. Les signes précurseurs de la catastrophe économique sont pourtant de plus en plus visibles, mais le pouvoir central - incompétent ou inconscient - semble vouloir forcer le destin. Une technologie que la Pologne ne possède pas En acceptant, par exemple, une commande de quatre ferries pour un armateur suédois : 178 millions de dollars à l'époque, l'affaire est tentante mais présente de hauts risques. La construction de tels navires, parmi les plus complexes qui soient, exige une technologie, un savoir-faire très particuliers, que la Pologne ne possède pas. L'armateur est le Suédois Stena, considéré dans le monde maritime comme un requin tout à fait dangereux : il n'a pas son pareil pour imposer aux constructeurs des délais intenablement et obtenir ensuite des dédommagements en

conséquence. Sur place, à Gdansk et à Gdynia, les responsables des chantiers navals sont plus que réticents, mais Varsovie leur force la main. Sept ans plus tard, aucun de ces ferries n'a encore été livré, les chantiers ont dû verser de ruineuses indemnités à l'armateur et se sont résignés, pour limiter les dégâts, à faire appel à une firme occidentale pour terminer le travail. Des Suédois, assistés d'une main-d'œuvre philippine, pourtant beaucoup plus coûteuse que les ouvriers polonais, s'emploient donc à terminer les aménagements du premier navire (qui devrait être enfin achevé à l'automne). Pendant ce temps, les chantiers, dont les effectifs ont fondu, manquent cruellement de commandes, et surtout de commandes qui rapporteraient des devises. La très grosse majorité de la production et la quasi-totalité des commandes nouvelles sont à présent destinées à l'URSS, comme à une époque qu'on croyait révolue, celle du début des années 50.

JAN KRAUZE (Lire la suite page 16.)

## HEURES DU STADE

- Championnat de France de football...
Natale...
Omnisports...
Sports équestres...
Tennis...
Golf...
Volley...

l'enquête

# L'INTERNATIONALE DU CHANTIER LÉNINE

(Suite de la page 15.)

Naturellement, les responsables des centrales d'exportation polonaises insistent sur les avantages que présente pour la Pologne le fait d'avoir un client aussi sérieux, aussi régulier, dont les commandes sont planifiées dans le cadre d'accords bilatéraux de longue durée. Mais, tout aussi naturellement, bon nombre de Polonais sont persuadés, « d'instinct », ou en avançant des explications techniques, que cette forme de coopération est en fait tout bénéfique pour l'URSS. Les Soviétiques ne paient-ils pas en roubles (non convertibles) des navires comportant pour 5 % à 15 % de leur valeur des équipements que la Pologne doit acheter en devises occidentales, c'est-à-dire à chaque fois pour des millions de dollars ?

Ce raisonnement ne tient pas, font valoir les officiels, car on ne peut dissocier ainsi un seul élément de l'ensemble des échanges polono-soviétiques. Mais, ils admettent tout de même qu'au début des années 80, pour soulager la Pologne, l'Union soviétique avait, à titre exceptionnel, payé sa part de dollars. Et a cessé de le faire depuis que la situation s'est « normalisée ».

En fait, explique un économiste qui fut aussi un des principaux militants de Solidarité aux chantiers Lénine, le système de fixation des prix et des taux de change est si artificiel qu'il est à peu près impossible de savoir si des échanges avec l'Union soviétique sont rentables ou non.

Comme tous les autres chantiers d'Europe, ceux de Gdansk et de Gdynia ont subi les effets de la crise mondiale de la construction maritime. Mais pas vraiment pour les mêmes raisons. On ne peut pas dire, ici, que la main-d'œuvre est chère : depuis 1982, elle ne représenterait plus, d'après le nouveau système de prix, que 4 % des coûts de production... Mais les chantiers souffrent de bien d'autres maux. De même que la construction navale, industrie de montage, est un peu l'aboutissement, l'extrémité de la chaîne d'un grand nombre d'autres industries, de même les problèmes des chantiers de Gdansk résu-

ment-ils ceux de toute l'économie polonaise.

« Ici, c'est le monde à l'envers », s'exclame le porte-parole de la direction du chantier Lénine, qui, en dépit - ou à cause - de ses fonctions, prend plaisir à jouer les non-conformistes. « C'est nous qui devons remettre à nos fournisseurs des enveloppes de plusieurs millions de zlotys [prix astronomique payé par partie en devises] - en fait des bakchichs pour qu'ils daignent signer un contrat avec nous, - et nous soumettre à toutes leurs exigences. Et subir aussi les conséquences de tous les retards. »

### Les fameuses enveloppes

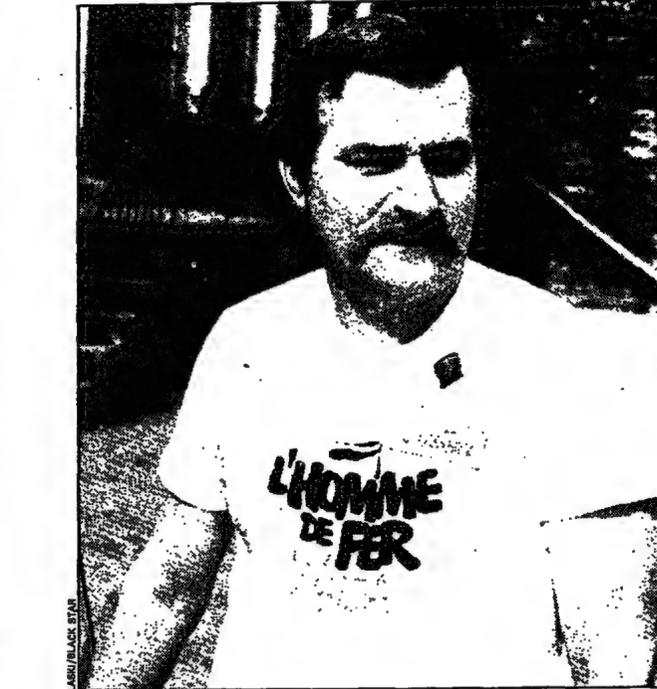
C'est l'un des maux les plus classiques de l'économie socialiste. L'extrême difficulté pour les entreprises de s'approvisionner en matières premières et en équipements, même au prix des fameuses enveloppes. Sans parler du manque de devises pour acheter à l'étranger.

Théoriquement, les chantiers navals, comme les autres entreprises exportatrices, ont le droit d'utiliser à leur guise une partie des devises gagnées. Mais, dans la pratique, c'est Varsovie qui donne le feu vert, ou, le plus souvent, ne le donne pas. Au début de cette année, tous les fonds en devises ont ainsi été bloqués pour permettre à l'Etat de faire face à une petite partie de ses échéances.

Autre cause de retard et suite du lamento du représentant de la direction : la pénurie de main-d'œuvre, malgré de très « hauts » salaires ; la laxisme (« On ne flaque pas à la porte les ivrognes, on leur fait de beaux discours »).

A côté des Polonais qui forment le personnel des chantiers, on trouve d'autres Polonais, nettement mieux payés, employés par de petites sociétés privées à capitaux occidentaux qui sont appelées à la rescousse comme dans d'autres secteurs de l'économie polonaise pour pallier les insuffisances des entreprises d'Etat.

Il y a les étrangers. Les spécialistes venus d'autres pays de l'Est - Hongrois, Tchécoslovaques, - des Suédois, dont les salaires « occidentaux » défient toute



l'intérieur d'un bateau en construction. Un fouillis révélateur d'incroyables inégalités, de blocages et de frustrations.

comparaison. Mais aussi deux cent soixante-dix Philippins, payés trois fois moins que les Suédois... mais quinze fois plus qu'un ouvrier polonais, pourtant largement aussi qualifié. Là aussi, c'est le monde, le tiers-monde, à l'envers.

Skaanska, l'entrepreneur suédois qui s'est chargé de terminer l'un des fameux ferries, souhaitait engager des Polonais et les payer en devises, mais les autorités polonaises ont refusé. On les comprend. Quelle aurait été la réaction des ouvriers du chantier payés en zlotys, autant dire en monnaie de singe ? Un bon salaire polonais équivaut à moins de

40 dollars par mois au cours du marché noir, le seul qui ait un sens ici.

Cela entraîne parfois des pratiques cocasses mais humiliantes : il est arrivé à plusieurs reprises que des ouvriers occidentaux, des Grecs, par exemple, donnent quelques dollars à des Polonais pour qu'ils fassent discrètement le travail à leur place pendant qu'eux-mêmes passaient leur journée dans une chambre d'hôtel.

Reste la grande masse des travailleurs « normaux » des chantiers, dont les salaires sont présentés comme relativement élevés : 27 000 zlotys, sensiblement plus que le revenu moyen en

« C'est la réaction en chaîne classique », observe M. José Maria Riobo, dirigeant du syndicat communiste Commissions ouvrières. « La reconversion, ce ne sont pas seulement les travailleurs des chantiers en chômage, ce sont aussi les dizaines d'entreprises qui approvisionnent les bateaux en meubles, en vaisselle, en matériel électrique, en lingerie, qui ont dû fermer leurs portes les unes après les autres. Et qui provoquent en leur tour la stagnation et la faillite du petit commerce. Nous avons calculé qu'une perte de 1 % dans les salaires des ouvriers du naval représenterait 500 millions de pesetas en moins dans l'économie de la région. »

« C'est la réaction en chaîne classique », observe M. José Maria Riobo, dirigeant du syndicat communiste Commissions ouvrières. « La reconversion, ce ne sont pas seulement les travailleurs des chantiers en chômage, ce sont aussi les dizaines d'entreprises qui approvisionnent les bateaux en meubles, en vaisselle, en matériel électrique, en lingerie, qui ont dû fermer leurs portes les unes après les autres. Et qui provoquent en leur tour la stagnation et la faillite du petit commerce. Nous avons calculé qu'une perte de 1 % dans les salaires des ouvriers du naval représenterait 500 millions de pesetas en moins dans l'économie de la région. »

« C'est la réaction en chaîne classique », observe M. José Maria Riobo, dirigeant du syndicat communiste Commissions ouvrières. « La reconversion, ce ne sont pas seulement les travailleurs des chantiers en chômage, ce sont aussi les dizaines d'entreprises qui approvisionnent les bateaux en meubles, en vaisselle, en matériel électrique, en lingerie, qui ont dû fermer leurs portes les unes après les autres. Et qui provoquent en leur tour la stagnation et la faillite du petit commerce. Nous avons calculé qu'une perte de 1 % dans les salaires des ouvriers du naval représenterait 500 millions de pesetas en moins dans l'économie de la région. »

# PUERTO REAL, TOUCHÉ. EL FERROL, COULÉ

Grèves, lock-out, barricades. La tension ne se relâche guère à El Ferrol, en Galice, où l'on débauche massivement dans la construction navale, en cherchant par quoi la remplacer.

QUE l'on arrive du nord, du sud ou de l'est, on ne voit que grues, cales sèches et bassins de radoub enserrant la baie. Pas de doute, les chantiers navals sont bien omniprésents à El Ferrol !

D'un côté, protégé par un interminable mur et par des militaires aux aguets, c'est l'arsenal de la marine, exploité par la compagnie Bazan, appartenant au secteur public. Juste en face, de l'autre côté de la baie, sur le territoire de la municipalité de Fene, ce sont les chantiers navals civils d'Astano, autre entreprise publique.

El Ferrol, près de La Corogne, en Galice, est d'ailleurs née avec les chantiers navals, dans les années 1740, lorsque le roi Philippe VI, sensible aux avantages stratégiques de cette baie bien protégée, y fit construire les premières cales sèches d'un nouvel arsenal. En un demi-siècle, le petit village de 250 habitants devint une cité de 30 000 âmes : El Ferrol avait vu le jour.

Depuis, la ville a lié son sort, de gré ou de force, aux fluctuations

du marché de la construction navale. Militaire d'abord : El Ferrol a prospéré chaque fois que la marine espagnole s'est réarmée. C'est aussi, depuis un demi-siècle, lorsque Astano est apparue et s'est spécialisée dans la construction des pétroliers de plus de 300 000 tonnes.

« Avec la fermeture du canal de Suez est venu le boom des navires de fort tonnage, et nous avons connu une période de véritable opulence : on aurait dit la Californie à l'époque de l'or », rappelle le maire (socialiste) d'El Ferrol, M. Jaime Quintanilla. « Puis, avec la réouverture du canal, le marché s'est réorienté vers les bateaux plus petits, et la crise nous a frappés de plein fouet. Quand on dépend d'une seule industrie, il faut être prêt à vivre des hauts et des bas ! »

Aléas de la monoproduction : après avoir fait durant des siècles la grandeur d'El Ferrol, la construction navale semble aujourd'hui précipiter sa décadence. La crise du secteur a forcé l'Espagne à réduire de 40 % sa capacité de production. Mais la reconversion a été plus douloureuse que partout ailleurs dans cette région où chacun, directement ou indirectement, vivait des chantiers.

Les coupes sévères touchèrent d'abord Astano : parmi ses 5 400 travailleurs, 3 000 furent considérés comme excédentaires. Mais l'opération ne se réalisa pas sans mal : bien implantés dans cette région de grande tradition ouvrière, les syndicats se rebellèrent. Entre le début de 1984 et la mi-1985, El Ferrol ne connut pas moins de huit grèves générales.

Le système finalement retenu, et critiqué par la plupart des syndicats, offre pourtant d'indéniables compensations : les travailleurs affectés par la reconversion passent pour une durée de trois ans à un « fonds de promotion de l'emploi » chargé de les reclasser, et perçoivent en attendant 80 % de leur salaire brut. Un sort qu'envisagerait sans doute plus d'un chômeur sans protection sociale d'Andalousie ou d'Estrémadure !

### Barricades et lock-out

A peine l'agitation sociale provoquée par la reconversion d'Astano a-t-elle commencé à retomber que le tour est venu, cette fois, de Bazan : l'entreprise entend réduire en cinq ans son personnel de 6 500 à 4 600 travailleurs. Les négociations ont commencé dans une atmosphère de tension, tandis qu'El Ferrol résonne à nouveau, depuis le début de cette année, de la clameur des manifestations et des barricades. En mai, la direction de Bazan a répondu par un lock-out à une occupation de ses installations, ce qui n'a fait qu'échauffer les esprits. L'entreprise propose à ses travailleurs un système de « jachère de l'emploi », où chacun travaillerait seulement les deux tiers de l'année... tout en percevant dans un premier temps l'intégralité de son salaire.

Pouvait-on éviter de tailler dans le vif ? Du côté des deux entreprises, on ne le croit pas. « Il fallait se rendre à l'évidence : vu l'évolution du marché, il était impossible de conserver en Espagne

deux grands chantiers navals se faisant concurrence, souligne M. José Saez, directeur général d'Astano. Nous avons donc décidé de concentrer à Puerto Real (près de Cadix) les tâches de construction des grands navires. Quant aux chantiers d'El Ferrol, ils se consacreront désormais à la construction de plates-formes offshore et de matériel pour l'exploitation des ressources maritimes. Il n'y avait pas d'autre solution : grâce à ces nouvelles activités, le chantier d'El Ferrol a aujourd'hui dans ses carnets de commande davantage d'heures de travail que celui de Puerto Real. S'il en était resté à la construction de grands bateaux, tous ses ouvriers seraient aujourd'hui au chômage. »

Même son de cloche à l'arsenal. « Il est vrai que la reconversion a davantage tardé chez nous parce que la construction navale militaire dépend tout autant de la volonté politique des gouvernements que de la conjoncture économique », observe M. José Magana, directeur des chantiers de Bazan à El Ferrol, où l'on n'entre qu'en montrant patte blanche. « Mais une fois que la marine espagnole aura mis en place sa nouvelle escadre, il nous faudra, nous aussi, réduire notre production. »

Dans un pays où le taux de chômage est déjà le plus élevé d'Europe occidentale, la région d'El Ferrol détient désormais un triste record : le nombre de sans-emploi y oscille aujourd'hui entre 35 % et 43 % de la population active, selon les sources !

« C'est la réaction en chaîne classique », observe M. José Maria Riobo, dirigeant du syndicat communiste Commissions ouvrières. « La reconversion, ce ne sont pas seulement les travailleurs des chantiers en chômage, ce sont aussi les dizaines d'entreprises qui approvisionnent les bateaux en meubles, en vaisselle, en matériel électrique, en lingerie, qui ont dû fermer leurs portes les unes après les autres. Et qui provoquent en leur tour la stagnation et la faillite du petit commerce. Nous avons calculé qu'une perte de 1 % dans les salaires des ouvriers du naval représenterait 500 millions de pesetas en moins dans l'économie de la région. »

### Une seule solution

Aléas de la monoproduction, à nouveau ! Une monoproduction avec laquelle, de l'avis général à El Ferrol, il s'agit désormais de rompre. « Si la demande chute, il est absurde de continuer à dire : ou nous fabriquons des bateaux ou nous ne faisons rien », souligne M. Enrique Teixeira, dirigeant de la centrale socialiste UGT (Union générale des travailleurs), la seule à avoir signé le plan de reconversion du gouvernement. « Il n'y a pas d'autre solution que de diversifier au plus vite notre tissu industriel pour récupérer les emplois autrefois dépendants du naval. »

Soit, rétorque-t-on dans les autres syndicats, en soulignant toutefois qu'« on ne met pas fin à la monoproduction en supprimant notre seule production », et que « la reconversion n'est acceptable

Pologne. Mais ce chiffre tient compte des heures supplémentaires, qui parfois allongent le temps de travail jusqu'à onze heures par jour et soixante-trois heures par semaine... En se levant à l'aube et en rentrant chez soi à la nuit tombée, épuisé par un travail physiquement très dur, en optant pour un système de salaire aux pièces, au rendement, on peut en effet « bien gagner » sa vie. Ceux qui n'ont pas la force physique ou l'envie de suivre ce rythme reçoivent environ 13 000 zlotys, à peine de quoi vivre chichement. Le temps où les ouvriers des chantiers navals appartenaient à l'aristocratie ouvrière est bien passé.

### Avoir la paix et éviter les ennuis

Le personnel est en principe défendu par un syndicat, le syndicat officiel, celui qui est autorisé depuis la dissolution de Solidarité et qui affirme représenter 50 % des employés (chiffre que, selon les amis de Lech Walesa, il convient de diviser par deux). C'est encore fort peu pour un pays socialiste, c'est déjà beaucoup si l'on songe que la quasi-totalité des ouvriers du chantier avaient adhéré en 1980 à Solidarité.

Pourquoi adhère-t-on ? « Pour avoir la paix, éviter les ennuis, s'assurer quelques avantages matériels », explique un contremaître qui a franchi le pas. Mais garde tout son « respect » pour Walesa et tient absolument à nous emmener au fond du bateau qu'il construit pour montrer quelques graffiti que les surveillants n'ont pas encore eu le temps d'effacer : « Solidarité vit... »

Deux mille exemplaires du bulletin clandestin, rédigé par des ouvriers, sont distribués à l'intérieur du chantier, un millier à l'extérieur. De temps à autre, à l'occasion d'une fouille, un colporteur est arrêté. Cinq ans après la « pacification » du chantier, en décembre 1981, sa « militarisation » et le renvoi de tous les militants les plus actifs, Solidarité, en effet, « vit encore ». Mais au ralenti. Comme le dit Lech Walesa, c'est une période de réflexion, d'attente.

JAN KRAUZE

# GLASGOW : ÉPAVE



هنا من الأصل



document

# « NOTRE SEULE UNITÉ, C'EST L'INTERROGATION »

**S**A terrible maladie de 1972 n'a pas diminué Malraux. Peut-être, au contraire, préfigurant en quelque sorte sa mort, l'a-t-elle incité à achever sa tâche ; son œuvre. Une œuvre qui avait commencé dans la dérision en 1921 avec *Lunes en papier*, dans l'interrogation métaphysique en 1926 avec la *Tentation de l'Occident*. Quarante ans après la *Tentation de l'Occident*. Les *Antimémoires* semblent clore l'œuvre et la vie. Mais Malraux ne cesse pas d'interroger : la *Tête d'obsidienne* est de 1974, comme *Lazare*. En juillet 1975, cet entretien accordé à M. Ion Mihaileanu, journaliste roumain, son traducteur en roumain. Pour la dernière fois, sans doute, Malraux s'épanche. J'écris ce mot en conservant à l'esprit la précision d'Eddie du Perrou (1) : « [Malraux] ne se confie qu'en terrain impersonnel, sur une sorte de haut plateau où toutes choses flottent aux vents de l'histoire des civilisations et de la philosophie ». Dans cet ultime entretien inédit en français et dont le *Monde* publie de larges extraits, Malraux ramasse, reprend des thèmes qui le hantèrent depuis des décennies :

« Nous sommes la première civilisation disposant de connaissances immenses et faisant converger toutes ces connaissances sur un immense point d'interrogation. (...) Notre seule unité, c'est l'interrogation. » L'interrogation, l'incertitude, le privilège ou malédiction de l'Occident ? Depuis la *Tentation de l'Occident*, Malraux s'exaspère de son impuissance...

Hugo et Marx, dit Malraux à M. Mihaileanu, seraient stupéfaits de constater la pérennité des nations et l'ambivalence des progrès scientifiques. Le fait national, je crois que Malraux l'a constaté, accepté, pendant la guerre. Il me l'exprima dès 1944. Quant à l'éventuelle malfeasance de la science, elle s'imposa à Malraux dès l'après-guerre : « Nous savons (...) que science et progrès impliquent les bombes atomiques, que la raison ne rend pas compte de l'homme (...). Notre siècle, en face du dix-neuvième, semble une Renaissance de la fatalité. L'Europe des villes-spectres n'est pas plus ravagée que l'idée qu'elle s'est faite de l'homme. Quel Etat du dix-neuvième siècle eût osé organiser la torture ? (2).

Malraux s'est beaucoup répété. Comme ceux qui prêchent dans le désert. Révolutionnaire individualiste, il séduisit quelques jeunes hommes qui le voulaient communiste. Ses lecteurs d'avant guerre ne l'entendirent pas, ne voulurent pas l'entendre interroger gravement le communisme.

Ses lecteurs d'après guerre le crurent converti à l'ordre et aux bonnes manières. L'angoisse de Malraux laissa de marbre les bons esprits qui confondaient le général de Gaulle avec le maréchal Pétain.

Malraux ne s'est pas lassé d'interroger. A quelques mois du dixième anniversaire de sa mort, ce texte de 1975 en porte noblement témoignage.

ROGER STÉPHANE.

(1) Dédicataire de la *Condition humaine*, auteur du *Pays d'origine* (préface d'André Malraux, Gallimard, éd. 1980).

(2) *Psychologie de l'art I, le Musée imaginaire*, ch. V (Skira, 1947).

par Ion Mihaileanu

« Vous êtes resté l'homme qui s'intéresse avec passion aux problèmes de l'humanité contemporaine. Quels sont, selon vous, les dangers qui menacent la civilisation et, en même temps, quel est le grand espoir vers lequel se dirige le monde ?

« La première chose à dire, c'est que notre civilisation a perdu la conscience d'ensemble (1). Nous ne savons pas ce qu'était la conscience d'ensemble de la civilisation égyptienne, mais nous savons qu'il y en avait une.

« A l'heure actuelle, je dirais : la seule unité de notre civilisation, c'est l'interrogation. Nous sommes la première civilisation disposant de connaissances immenses et faisant converger toutes ces connaissances sur un point d'interrogation. Cela n'était jamais arrivé avant nous. Il y a eu quelque chose de cela à la fin de l'Empire romain, mais alors les moyens étaient très minces, je veux dire les connaissances humaines, au temps de Marc Aurèle, sont tout de même des connaissances extrêmement circonscrites, alors que les nôtres sont sérieuses.

« Rome a eu le sentiment du danger à partir du troisième siècle avec les Barbares ; avant, elle ne l'avait pas du tout. Le dix-huitième siècle n'a eu aucune espèce de sentiment de danger, ou le danger était là, il s'appelait la Révolution. Alors, ce qui me paraît très important, ce n'est pas le pronostic, parce que je suis toujours très méfiant sur le pronostic.

« Personne ne pensait que la solution de Rome serait le christianisme. Quelque chose qui n'était pas prévu surgit. Dire : la plus grande menace est là ou là ne me paraît pas important. Mais si demain vous parliez avec Victor Hugo ou Marx, des gens bien différents, leur stupeur ce serait que les nations ne sont pas tout à fait les mêmes, mais sont présentes, et que la bombe atomique existe. La première idée, ils avaient prévue le contraire ; la seconde, ils ne l'avaient pas prévue du tout, c'était impensable pour eux.

« La science du dix-neuvième siècle — quand nous relisons les textes, c'est très saisissant — était quelque chose qui était au service de l'homme, cela ne pouvait pas se retourner contre lui. En gros, c'est relativement vrai, je veux dire qu'on a découvert très tard la dynamite. Cela a été au fond de la science-fiction. Tous les gens étaient considérablement étonnés. Et quelle était au fond l'importance de la dynamite ? Quand je dis que c'est important, je veux dire ceci : nous sommes la première civilisation où une espèce soit capable de détruire la planète. Ce n'est jamais arrivé qu'un terrestre ait eu le pouvoir de faire sauter la Terre.

## La crainte de voir arriver quelque chose comme les épidémies d'autrefois

« Cette inquiétude sur le destin du monde ne peut-elle devenir pour les intellectuels une source d'action ?

« Avant la guerre, il y a eu un phénomène qui n'a pas de successeur, c'est l'antifascisme. L'antifascisme a été un phénomène considérable, il a été au fond le ciment apparent de l'alliance entre l'Union soviétique et les démocraties, et les écrivains étaient extrêmement à l'aise dans l'antifascisme, qui, après tout, n'est pas une doctrine, qui est beaucoup plus une mise en forme des sentiments. Or les trois quarts des intellectuels sont des gens qui ont énormément de rapports avec les sentiments, beaucoup plus qu'avec les techniques.

« Et c'était surtout une attitude à l'égard d'un danger ?

« L'ennemi commun. Seulement, le sentiment que nous avons aujourd'hui des dangers est tout de même un sentiment technique. Si les journaux vous parlent le cas échéant du péril communiste, le citoyen n'a pas du tout peur de voir arriver l'armée rouge. Il a peut-être tort, mais il ne pense pas à cela, ce n'est pas vrai. Tandis qu'il pense tout de

même un peu à « Qu'est-ce qui va nous arriver avec toutes ces histoires atomiques ? », les retombées, les déchets, la pollution ; « Est-ce qu'un jour nous n'allons pas voir arriver quelque chose comme les épidémies d'autrefois ? » Il y a la même peur de la science au vingtième siècle qu'il y a eu la confiance dans la science au dix-neuvième siècle.

« C'est surtout la crainte qu'elle ne soit pas maîtrisée. On a peur de l'apprenti sorcier, mais on a confiance dans le médecin.

« On a confiance dans le médecin, vous avez raison, seulement le médecin, lui, le biologiste, sait très bien que la moitié de ses découvertes sont des découvertes empiriques. La chimie du cerveau, un des domaines les plus importants de notre époque, commence en 1957, à cause des recherches sur le cancer. En fait, les grands biologistes — j'en connais trois ou quatre — de notre époque ne sont pas si confiants que cela, et il y a une chose très intéressante à mon avis.

« Leur obsession, il y a cinquante ans, l'explication de l'univers par la survie des espèces les plus fortes, c'est-à-dire par le darwinisme. A l'heure actuelle, ils considèrent que les progrès de la biologie sont immenses, qu'ils devront continuer, mais qu'en aucun cas les découvertes de la biologie ne permettront d'agir sur la formation de l'homme. J'avais écrit autrefois : la science ne peut pas faire un homme. J'avais décrit les types d'humanité réussis : le gentleman, le Romain, mettons le bolchevique, étaient des modèles et pas du tout des faits scientifiques. J'ai eu à recevoir un professeur de l'Académie des sciences, et sa conclusion était — nous étions malheureusement complètement d'accord — que plus ils étaient près de l'ordre de la découverte, plus ils considéraient que cet ordre les dépassait ; ils sentaient qu'on ne pouvait pas passer de la recherche, qui tend à trouver quelque chose, à la formation au

faut que vous soyez hors de la civilisation. Les Nègres de la grande forêt sont une chose, l'homme avant la domestication des animaux, c'est sans doute autre chose. Mais les civilisations sont tout de même relativement proches. Tandis qu'une civilisation extra-terrestre, ou bien elle est sur des données terrestres : — alors, après tout, vous ne serez ni plus ni moins étonnés qu'avec la découverte des Parthes ou des Mayas, ou tout ce qu'on veut, — ou bien elle n'est pas sur des données terrestres — et alors nous ne savons plus de quoi nous parlons.

« Autrement dit, il n'y a pas de vie aléatoire, il n'y a pas de vie due au hasard, toute vie est un domaine coordonné, ce n'est pas forcément notre coordination, mais elle est coordonnée. Un domaine de coordination qui nous est inconnu.

## Le mot amour couvre une dizaine de réalités différentes

« Maintenez-vous pour aujourd'hui, et pour demain, la célèbre phrase de votre œuvre : « Tenter de donner conscience à des hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux » ?

« Quand je l'ai écrite, il y avait le formidable affrontement du fascisme et de l'antifascisme, et tout le monde savait bien qu'il pouvait arriver un drame du côté communiste, ou un drame du côté fasciste, ou un drame entre le communisme et le fascisme, mais qu'il y avait évidemment des colosses.

« A l'heure actuelle, cette conscience-là me paraît beaucoup diminuée. Par exemple, quand j'étais en Russie en

importants sont des romans sans amour. *Don Quichotte*, *Robinson*, *Moby Dick* (2). Cela fait trois romans d'importance mondiale ; dans les trois, l'amour ne joue aucun rôle, ou un rôle parodique, comme dans *Don Quichotte*. On a fini par dire que l'amour était le thème nécessaire de la littérature, ce n'est pas tellement sûr.

« Du roman... »  
« On avait même admis l'omniprésence de l'amour dans tout ce qui est fiction. On vous disait que la guerre de Troie, c'est tout de même Hélène, ce qui n'est pas vrai. Naturellement, Hélène est le prétexte, mais l'*Illiade* n'est pas une fiction autour des amours de Paris et d'Hélène. C'est une fiction autour des combats d'Hector et d'Achille.

« Quand même, chez Dostoïevski, chez Tolstoï, chez Tchekhov, chez les grands prosateurs russes, l'amour a joué un rôle considérable... »

« Oui, considérable. D'autant plus considérable que l'amour russe, vous le savez comme moi, est une notion métaphysique assez forte, et que les romanciers l'ont réintroduite. Tolstoï a un très grand génie pour incarner l'amour, l'amour humain ; il est presque le seul très grand romancier qui ait créé de grandes figures de femmes. Dostoïevski, c'est autre chose. Son génie est tout à fait ailleurs, et ses femmes sont des femmes indéfendables. Ce sont absolument des créations comme chez Shakespeare.

« Il y a aussi l'autre lignée d'écrivains russes où l'amour n'a aucun rôle. Gogol, Saltykov-Chitchev, Boulgakov. Ils sont surtout satiriques.

« C'est ce que j'allais dire. A partir du moment où vous êtes sur ce que vous appelez la satire, il faudrait voir l'élément caricatural agressif. Vous avez parlé de Chitchev. Si les scènes où Doudouchka est avec sa nièce étaient retournées, elles deviendraient des

# MALRAUX

scènes d'amour.

« Que pensez-vous du sentiment d'amour total, c'est-à-dire des rapports entre les hommes et les femmes, du sentiment d'amitié, du sentiment de fraternité, du dévouement pour une idée, et aussi de la foi ?

« Plus vous allez vers l'Est, plus vous avez raison. La Russie a de l'amour une vue métaphysique. L'Angleterre a une vue de l'amour avec des petites cases tout à fait précises : l'élément divin, l'élément sentimental.

« Dans l'acception que je donne aux mots « amour total », je crois que dans votre œuvre l'amour a joué quand même un grand rôle.

« Il n'y a pas de doute.

« Mais quelle est votre opinion sur le rôle de l'amour, disons dans la culture, comme valeur suprême, comme valeur d'antidestin ?

« Le mot amour couvre une dizaine de réalités différentes. Le mot amour veut dire à la fois tendresse et disons amour métaphysique ; vous êtes entre la notion de sexualité plus ou moins liée à l'amour, ceci discutablement d'ailleurs, et la notion d'amour sacré telle qu'elle existe dans le christianisme, si fortement. En fait, vous passez d'une façon imperceptible d'un domaine à un autre. Je crois que ce qui est intéressant dans votre question, c'est la façon dont vous le posez, c'est-à-dire le sentiment d'amour indépendant de son objet attendrissant.

« Exactement.

« Alors là, je crois que nous touchons quelque chose d'excessivement intéressant, et qui est, probablement, dans sa profondeur, totalement indéfinissable et dont nous nous approchons surtout par la musique. La musique est capable d'exprimer le sentiment d'amour noble sans l'élément de tendresse, aussi avec Mozart mais au besoin sans, avec une très, très grande puissance, et nous montre bien que nous ne pouvons pas la mettre en termes. C'est le moment où vous savez que vous êtes désarmé.

« Quand vous me dites : pourquoi l'amour n'a-t-il pas d'importance dans mon œuvre... »

« Ce n'est pas mon opinion, je cite l'opinion des autres critiques.

« Je veux bien. Ce que je dirai, c'est que cela ne s'est pas trouvé, ce n'est pas la conséquence d'un principe. Seulement, il y a aussi que nous oublions trop qu'un certain nombre de romans très

ملتان، لا اصل







escales

# BERGMAN, SON ILE ET MOI

(Suite de la page 21.)

Il arrive même qu'un de ces monstres de ferraille s'échoue sur une côte, dans la vase. Le grand corps de Gotland est bien cerné par les évolutions de requins silencieux, armés jusqu'aux dents et prêts à la destruction.

Il ne resterait rien de ces lieux d'ouverture et de rêve, où l'homme peut retourner à l'homme, il ne resterait rien de la préhistoire, rien de la mémoire, rien du passé des hommes, et plus rien ne pourrait recommencer. Il ne resterait rien du discours poétique, des œuvres de beauté et des fictions. A cela je suis sensible, comme Bergman, de cela j'ai peur, car Gotland est aussi pour moi lieu d'écriture.

Le soir, quand nous allons vers les tombeaux sombres des anciens rois d'ici, navigateurs d'il y a longtemps - certains en d'autres endroits de l'île se faisaient construire des sépultures en forme de longues barques, - nous passons près d'une ferme, sous une clôture, traversons un troupeau de jeunes vaches, puis nous marchons sur le chemin dont nous savons qu'il mène vers cet espace hanté.

Au détour d'une allée naturelle de genévriers, l'étendue s'ouvre et se déploie : une lande plate dont l'herbe est rase et dure, sur laquelle surgissent comme des calottes noires et mauves les cinq tumulus de pierres de granit entassées. Le silence est absolu, et la lumière du soir, juste après la disparition du soleil, augmente le mystère et l'immensité. Il y a des arbres plus loin, et l'éternité de la mort, cinq signes immuables au milieu du large hémicycle. Ici la mort est un repos, une mémoire, que rien ne défigure. A gauche, vers le sud, une



étroite bande de mer brille entre les arbres. La lande, le ciel, les formes noires et rondes des tombeaux, dont un, le plus grand, n'a jamais été fouillé à cause d'une superstition.

Le paysage est le même depuis des millénaires, subissant insensiblement les mouvements de la terre et des eaux. Un chuintement vil : une oie cendrée traverse l'espace et disparaît vite, au loin, juste au-dessus des pins, de droite à gauche vers la mer. Je regrette, une fois

encore, de n'avoir rien saisi du vol d'une trajectoire ailée, qu'une vibration, qu'un murmure dans l'air. Je grimpe sur la plus haute tombe. Je reste debout sur l'énorme tas de pierres. Ce lieu, où la mort s'éternise, où la mémoire s'installe pour susciter l'écriture, s'appelle Uggard. Ce serait dommage que le fracas du monde vienne interrompre la profonde rumeur du temps.

Gotland, c'est aussi la sonorité rugueuse, exotique de lieux perdus, Grotlingboud, Nassudd, Petes, Hervik,

Burgvik, Hablingbo, difficiles à prononcer pour un gosier français. Lieux de silence, scènes à peu près identiques : une longue, étroite presqu'île, la Baltique des deux côtés de la lande et des touffes denses d'arbustes odorants, au milieu un chemin blanc, rectiligne, au bout du chemin, la mer entre les arbres, un scintillement bleu, une lande où personne ne vient, une côte pierreuse, des dunes couvertes d'herbes blondes, d'immenses bordures de roseaux, ou bien la forêt parfois qui touche à la mer, endroits que les oiseaux occupent, du printemps à la fin de l'été, avant de reprendre leurs migrations vers le nord ou vers le sud, selon les espèces : avocettes, tadornes, canards, mouettes, goélands, immenses troupeaux d'oies, et tous les petits échassiers. Des cris, des chants, des envolés. Dommage donc que le fracas du monde détruise ça !

légumes et ses fruits, qui va et vient sur son bout de terre, blond et trapu, rieur et fin, et qui me fait penser à un vieux sage chinois, attendant la mort en regardant ses roses.

Comme dans *la Honte* de Bergman, j'ai du mal à quitter la maison, à quitter l'île, à reprendre le bateau à Visby. A la fin du mois d'août, presque tous les touristes sont partis. Sur le quai d'embarquement, il y a peu de voitures. La ville et le port sont calmes, comme repris par le silence de l'île, avant l'hiver et le froid qui reviendront vite. Les maisons d'été s'enfoncent sous la neige, résisteront aux tempêtes, à l'assaut des vagues, les plages encore plus désolées noirciront sous le gris pesant du ciel. Les voitures glissent lentement sur le quai. J'entre dans l'obscurité de la cale du ferry. Le bateau s'éloigne. La vue de Visby s'estompée. Le bateau longe un moment les falaises au sud de la ville.

**A**VANT l'arpenteur méditatif qu'est Bergman, avant l'observateur rêveur et fasciné que je suis, il y eut les promenades scientifiques de Carl von Linné, le botaniste de génie, découvrant les merveilles de la flore gotlandaise. Les femmes de l'île ont souvent une connaissance profonde et précise des fleurs et des plantes. Elles savent où se trouvent les clairières retirées dont le sol est tapissé d'orchidées sauvages et de plantes très rares. Elles font leurs herbiers, leurs remèdes et leurs tisanes. Dans le nord de l'île, il existe un jardin d'herbes tenu par un vieux couple, comme il y a un ancien champion d'échecs de Suède qui cultive son jardin, qui vend, qui donne ses

Gotland, paradis précaire, se noie dans une brume bleue. Il n'empêche qu'il restera, indestructible, comme une résistance, la nudité de cette femme, sur une côte étincelante de blancheur, à Farö, porté par son clown de mari sous le regard des soldats. La nudité d'un artiste contre la bêtise du pouvoir. Quelque chose de fou, d'anachronique pour certains. Tant mieux si le vieux personnage de Tarkovski met le feu à sa maison. Tant mieux si l'immensité rend fou. ■

► Jacques Taboulet, écrivain, traverse l'Europe du Nord depuis des années pour aller à Gotland, en été. Il publie aux éditions du Seuil. Parmi ses derniers livres : *Cours, Hôlderlin I, Vermeer, la Voie des oiseaux. Dans ce dernier, l'île de Gotland tient une place importante.*

# Qu'ils aillent s'entasser ailleurs.

Comme d'habitude, ils auront solidifié l'Autoroute du Sud, colonisé sur vingt rangs chaque mètre de Méditerranée et affaîssé sous leur nombre les avions gros porteurs, histoire de se retrouver aux Antipodes à photographier cent mille autres touristes. Vous, vous vous serez réfugié en Irlande, loin du délire.

**Vous serez au bout du monde tout près.**  
Perlu dans les landes du Connemara, vous serez aussi loin qu'on peut l'être et certainement plus dans notre siècle.  
Pourtant il ne vous aura fallu qu'une nuit de car-ferry (depuis Le Havre, Cherbourg ou Roscoff, à partir de 1272 F AR\*) ou un peu plus d'une heure d'avion (quotidien, à partir de 2080 F AR\*\*) pour arriver en Irlande.  
Une bonne moitié de la France est plus loin de Cherbourg que l'Irlande.

\* en haute saison, voiture comprise, base 4 personnes.  
\*\* en haute saison.

**Vous aurez des plages pour vous tout seul.**  
Et des routes, et des lacs, et des îles, et des montagnes, et des fleuves, et des falaises, et...  
Bien sûr toutes les routes ne sont pas vides et il y a souvent une ou deux vaches sur les plages : si elles vous gênent, dites-vous que 150 plages somptueuses parsèment les côtes d'Irlande. Et encore bien plus de lacs, de montagnes, de falaises...

**Vous ferez la flemme pour 85 F la nuit.**  
Ce sera dans une ferme irlandaise et vous y serez si bien qu'il n'est pas sûr du tout que vous en partirez un jour.  
Ne serait-ce que pour le breakfast prodigieux, à moins que ce soit pour le feu de tourbe ou les longues promenades avec Whiskey, le chien de la ferme.  
Que ceux qui veulent s'entasser, s'entassent. Vous, cédez enfin à la tentation d'être en rupture de ban. Venez en Irlande cette année.

Office National du Tourisme Irlandais  
9, bd de la Madeleine, 75001 Paris - tél. 42.61.94.26.



**Irlande**  
Allez loin sans aller loin.

هنا منة الأصل

QUÉES SOIENT L



LES CHAINES INTERNATIO

ACTU

TRAVEL

OCCAS

هنا من الاصل

guide

# LOUÉES SOIENT LES VOITURES

Couramment utilisées par les hommes d'affaires, les voitures de location partent aussi en vacances... A prix spéciaux...

Dossier établi par C.-L. Parison

**M**ÊME si la clientèle « affaires » représente encore 75 % de l'activité d'une société comme Hertz en France, par exemple, les loueurs de voitures commencent à s'intéresser à un secteur du marché encore peu sollicité : les vacanciers.

Après avoir connu une croissance régulière avec des taux de progression de 10 % par an, le marché a marqué le pas au début des années 80. La progression, très faible en volume (environ 1 % par an), explique le regain d'intérêt manifesté par les loueurs à l'égard du tourisme et des loisirs, qui offrent les plus forts potentiels de développement.

York, une gigantesque banque de données contenant des milliers d'informations relatives aux 330 000 véhicules répartis dans les 135 pays. Ce qui permet de connaître les disponibilités de la flotte et d'effectuer les réservations, à tout moment, n'importe où dans le monde, grâce à des liaisons transatlantiques par satellite.

(Ford Fiesta par exemple), pour 40 dollars en kilométrage illimité. - L'avenir est dans le tourisme, estime M. Christian Du Tillet, le président de la branche loueurs de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (CSNCR). Il est pourtant regrettable pour la profession que le taux de TVA ait été porté, en 1984, de 18,6 % à 33,3 %.

## LIMOUSINE OU TÉLÉPHONE

- EUROTO**  
Le réseau du nord de la France. Semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 248 F par jour; catégorie E : 444 F par jour.  
Deux semaines avec kilométrage illimité, catégorie A : 200 F par jour; catégorie E : 464 F par jour.
- CIFA**  
Location de voitures Peugeot : (1) 45-67-35-24.  
Forfait week-end, catégorie A : 650 F pour 500 kilomètres + 2,27 F du kilomètre supplémentaire; catégorie E : 1 250 F pour 500 kilomètres + 3,60 F du kilomètre supplémentaire.
- STILE**  
Des voitures avec téléphone : (1) 47-36-82-82.  
Forfait semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 3 034 F; catégorie E : 7 234 F.  
Communications téléphoniques : 1,20 F par taxe de base.
- CALANDRE**  
Le luxe des limousines : (1) 45-83-11-40.  
Promotion été 1986 : trois semaines, kilométrage illimité (départ entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 20 septembre), catégorie A (Opel Corsa) : 3 916,80 F; catégorie G (Mercedes 190E) : 12 038,40 F.



## LES CHAINES INTERNATIONALES

- AVIS**  
Forfait 5 jours, kilométrage illimité, catégorie A : 1 470 F; catégorie E : 2 876 F.  
Avis propose aussi la formule « coupons-vacances ». Chaque coupon, qui permet de disposer d'une voiture pour vingt-quatre heures avec kilométrage illimité, peut être utilisé pendant les vacances suivant les besoins. Les coupons représentent une réduction de 65 % par rapport au tarif journalier normal.
- HERTZ**  
« Roue libre », kilométrage illimité. Une semaine, catégorie A : 2 150,67 F; catégorie E : 6 082 F. Un mois, catégorie A : 6 074,51 F; catégorie E : 13 367,67 F.  
Forfait week-end (deux journées avec 700 kilomètres), catégorie A : 625,33 F; catégorie E : 1 402,66 F.
- EUROPCAR**  
« Route des vacances » (à partir du 1<sup>er</sup> juillet), kilométrage illimité. Week-end (avec retour à la station de départ obligatoire), catégorie A : un jour : 318 F; 2 jours : 845 F; 3 jours : 684 F. La quatrième jour est gratuit.  
Catégorie E, 1 jour : 789 F; 2 jours : 1 304 F; 3 jours (4<sup>e</sup> gratuit) : 1 650 F.  
Une semaine, catégorie A : 1 834 F; catégorie E : 4 347 F.

## LES CHAINES NATIONALES

- CITER**  
Semaine avec kilométrage illimité, catégorie A : 1 960 F; catégorie E : 4 088 F.  
Quatre semaines, catégorie A : 5 488 F; catégorie E : 11 424 F.  
Pour le week-end du 14 juillet, Citer proposera un tarif exceptionnel (non publié actuellement) pour départ le vendredi à 14 heures et retour le mardi matin.
- MILLEVILLE**  
Semaine kilométrage illimité, catégorie A : 1 986,50 F; catégorie E : 3 965,76 F.
- WALLGREN**  
Week-end : (1 000 kilomètres) du vendredi 18 heures au lundi 8 heures avec retour dans la ville de départ, catégorie A : 600 F; catégorie E : 1 400 F.  
« Tourisme » : un mois avec 3 000 kilomètres, catégorie A : 5 000 F + 0,68 F du kilomètre supplémentaire; catégorie E : 10 400 F + 1,48 F du kilomètre supplémentaire.
- MATTEI**  
5 jours kilométrage illimité, catégorie A : 285 F par jour; catégorie E : 476 F par jour.  
Deux semaines, kilométrage illimité, catégorie A : 209,33 F par jour; catégorie E : 357,33 F par jour.

## OCCASIONS

Une bonne affaire. L'achat d'une voiture de location ? Certainement. Même s'ils passent entre les mains d'une multitude de conducteurs, les véhicules loués ne souffrent pas d'un vieillissement prématuré. Constamment révisés (tous les trois jours en moyenne) au niveau mécanique et carrosserie, ils sont également parfaitement entretenus.

## Avec votre voiture!



## Au départ de Venise... la Grèce et la Turquie à bord de l'Orient-Express.

L'Orient-Express c'est aussi un bateau! Celui-ci vous permet d'accéder, en une mini-croisière de deux ou trois jours, aux côtes grecques ou turques. Votre voiture peut prendre place à bord et vous pouvez ainsi partir à la découverte des sites grecs ou des merveilleux paysages turcs, sans la fatigue d'une route longue et difficile!



Imaginez vos prochaines vacances : une escale de quelques jours en Grèce, les sites de Delphes et d'Olympie... et vous rembarquez pour la Turquie : Istanbul, le Bosphore et la Cappadoce.

Attention : n'attendez pas le dernier moment pour réserver!

APPELEZ-NOUS VITE AU : (1) 47.42.36.28 ou consultez votre agent de voyages habituel.



V.S.O.E. - 11, rue de Sarthe 75008 PARIS



هنا من الاصل

la table

RENOUVEAU BIARROT

par La Reynière

THALASSA! Thalassa! ce cri joyeux exprimait le soulagement des dix mille Grecs conduits par Xénophon à la vue de la mer salvatrice. J'imagine que le maire de Biarritz pourrait, avec la même reconnaissance, s'écrier: Thalasso! thalasso!

59-24-85-20) ne sont pas tous des fans du restaurant diététique. Mais par contre, venus des hôtels et meublés environnants, nombreux sont les adeptes de la mécano-thérapie, des jets sous-marins, des bains bouillonnants, de l'ionisation et de l'algotherapie... J'en passe.

(ravioli de foie gras, langouine braisée, saumon de l'Adour, fricassée de langoustines aux pâtes fraîches, etc.), tout en proposant aux curistes des mayonnaises acaloriques ou une mousse de crabe aux zestes confits ne faisant pas grossir, des gaspachos dégraissés et un biscuit diététique qui font illusion. René Lasserre, Marcel Merks et Paulette Merval, Robert Charlebois, s'y sont laissés prendre sous mes yeux.

musique (si l'on peut appeler ça comme ça!) des haut-parleurs municipaux. Pour signaler un gentil bistrot familial, Chez Maurice (87, avenue de la Marne. Tél.: 59-24-01-61), aux belles grillades de viandes et poissons; ainsi qu'alentour l'épicerie d'Ahetze (place du Fronton. Tél.: 59-23-55-82), où œuvre une Dame d'ARC; le Briketena de Guéthary (tél.: 59-26-51-34), familial, et un peu plus loin, à Saint-Jean-Pied-de-Port, Firmin Arrambide et ses menus remarquables (de 95 francs à 240 francs); Les Pyrénées (19, place du Général-de-Gaulle. Tél.: 59-37-01-14).

ÉCHOS GOURMANDS

60 ANS APRÈS... Parmi les 46 grands maisons signalées dans le Michelin 1926, 4 seulement figurent aujourd'hui dans le millésime 86. Soixante ans après et avec de nouveaux animateurs, saluons ces « mainteneurs »: Hôtel de Bourgogne à Cluny, Hôtel de la Poste à Avallon, Hôtel de la Côte-d'Or à Saulieu et Hôtel de France à Nantua. Ils viennent de célébrer leurs noces de diamant.

BARMEN AU PARFUM Pour le lancement du parfum Charles Jourdan « Harmonie », Carline Arnaud a fait appel à dix prestigieux barman parisiens qui, tandis que Michel Leeb présentait les mannequins, concoctèrent, c'est le cas de le dire, 10 coquetries parfumées... en toute harmonie, bien sûr!

L'EMBARRAS D'ANCHOIX!

Un lecteur, à propos de mon « papier » sur l'escalope viennoise, rappelle qu'en 1914 celle-ci devint « escalope légèroise » (tout comme le café viennois... devint le café légèrois) et qu'ainsi on y ajouta le filet d'anchoix roulé décoratif.

COCHON DE LAIT

Des lecteurs signalent, à Châteaufort-de-Pape, La Garbure, et à Hagondange, le restaurant Meïgnier (69, rue de la Gare), et qui ne figurent sur aucun guide. Ce dernier notamment supprimé du Michelin 86, proposant l'assiette de cochon de lait du Val de Metz en gelée, le poussin de la Wantzenau doré bien et en situation ».

LA ROTONDE

Cadre prestigieux de cette illustre maison impériale, quelque peu dévalisée ces années dernières. En cuisine, et à temps complet à présent, le bon Roger Lapiere, un vieux du métier, avec un menu (220 F net) aux choix multiples et goûteux. Chaque plat, dans son classicisme mesuré, est un régal, et le « tour de main » de l'ancien se fait ici sentir. Aux beaux jours, autour de la piscine, le Grill de l'Hippocampe propose aussi (outre

CAFÉ DE PARIS

Hier, c'était un chef-d'œuvre en péril, en quelque sorte! Cette remarquable et célèbre maison, son bar ouaté, sa salle, sa mezzanine et sa terrasse Belle Époque, le souvenir du cher Robert Laporde, son créateur, subsistent, comme la station, le poêle de la tristesse ambiante. Pierre Laporde, énergiquement, a tenu. Aidé par un personnel solide, Grenade, le sommelier, Henri Bile, le maître d'hôtel, il règne sur une cuisine d'un classicisme teinté de régionalisme atteignant la perfection.

QUELQUES AUTRES TABLES DE BIARRITZ

CAFÉ DE PARIS

Hier, c'était un chef-d'œuvre en péril, en quelque sorte! Cette remarquable et célèbre maison, son bar ouaté, sa salle, sa mezzanine et sa terrasse Belle Époque, le souvenir du cher Robert Laporde, son créateur, subsistent, comme la station, le poêle de la tristesse ambiante. Pierre Laporde, énergiquement, a tenu. Aidé par un personnel solide, Grenade, le sommelier, Henri Bile, le maître d'hôtel, il règne sur une cuisine d'un classicisme teinté de régionalisme atteignant la perfection.

LE RELAIS DE PARME

C'est le restaurant (fort pratique) de l'aéroport de Bayonne-Biarritz. Surveillé de très près par Pierre Laporde, le chef propose, en attendant l'envol, des rillons de canard, des moules frites, la louvine au vin rouge de tradition, du confit de canard, etc. Simple mais honnête, et bien arrièrément servi.

LE PALAIS DES SABLES

En dehors de quelques discothèques hurlueuses, la vie noctambule n'est guère plaisante à Biarritz, et encore moins gourmande. Ici, dans un cadre oriental confortable, Leïla (que les Parisiens connaissent au Ruby's) et Gabry (qu'ils apprécieraient au Tagada) créent l'ambiance. Et Aïcha roule à la marocaine un couscous (qui peut être aussi diététique, mais oui!) bien savoureux. Brick et bostella, vins d'Afrique du Nord et thé à la menthe. Galetés des soirées qui pourraient s'éterniser... jusqu'à l'heure de la thalassothérapie!

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS
Montagne
SAVOIE
Château de FOULE ROUGE \*\*\* NV Logis de France alt. 1.600 m calme, détente, nature, dans un chalet confortable du XVIIIe s. Exposé plein sud. Cuis. trnd. du terroir. Nombreuses promenades et randonnées. Pens. 170/230 F jr TTC. Famille SURRIER La Chal 73530 St-Jean-d'Arves 79-59-70-99
Suisse
LAC MAJEUR - LOCARNO
GRAND HOTEL COMPLETMENT RENOVÉ. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. COTTI Téléphone: 1941/93/33-02-82. Télex: 846143.

LE GUIDE DES VACANCES RÉUSSIES

GUIDE HACHETTE FRANCE
nouveau
Pour le plaisir de la lecture autant que pour la découverte
C.L. Parison, Le Monde

les gourmets font la différence
GLACES-SORBETS
Dégustation - A emporter
RAIMO Glacier
Isolé dans un vaste parc de 6 hectares, en bord de mer entre Nice et Monaco
VIE LUXUEUSE devant LE LARGE. 67 chambres climatisées et nouvellement décorées. Restaurants - Terrasses - Bars. Piscine d'eau de mer. 2 tennis, funiculaire privé. LE GRAND-HOTEL DU CAD-FERRAT 06290 ST-JEAN - Tél. (93) 01 0454 Télex 470184F

Il y a des femmes qui vous servent à dîner jusqu'à 3 heures du matin.
Huitres, fruits de mer, coquillages, truite l'année, charcuteries de mer, chocolats paquebots...
LE BAYERN
LA CHAMPAGNE
CHEZ HANSI

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALESIA - PORTE D'ORLÉANS
A LA BONNE TABLE, 45-39-74-91 F. s.m. dim. 42, r. Front. Parking. Spéc. POISSONS.
BATAIGNOLLES - ROME
EL PICADOR, 80, bd des Bataignolles, 43-87-28-87. Espagnoles et françaises. Paella, Zarzuela, Bacalao. F. lun. mardi.
CHAMPS-ÉLYSÉES
RELAIS BELMAN, 37, r. Franc-1er, 47-23-54-42. Jusq. 22 h 30. Cadre élég. F. samedi, dimanche.
142, av. des Champs-Élysées, 43-59-20-41
COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, et son jardin r.d.c. SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
CHAMP-DE-MARS
L'AUBERGE DU CHAMP-DE-MARS, 18, r. Exposition, 7, 45-51-78-08. F. dim. s.m. midi. Cuis. classique légère. Chair 130 vit. P.M. 200 F. c.
GOBELINS
ENTOTO, 45-47-48-51 - F. dim. 143, r. L.M. Nivernais, 13 Spécialités éthiopiennes.
LES HALLES
CAVEAU F-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 42-36-10-92. Ses caves du XV. F. dim. P.M. 150/180 F.
SAUDADE, 34, rue des Bourdonnais, 1er (Châtelet), 42-36-30-71. Serv. j. 23 h. F. dim. Spécialités portugaises. PRIX MARCO POLO CASANOVA 84.
MAIRIE DU XVIII
LE FICHET, 174, rue Ordener, 46-27-85-28. Prod. Sud-Ouest. Grill. poisson. F. dim.
MONTAGNE ST-GENEVIÈVE
LE VILLARS PALACE. M. Tailleux propose ses spécialités: POISSONS, COQUILLAGES, banc d'HUITRES, 3 milles. Pianiste t. l. n. s. Éléance, 8, r. Descartes. Ouv. T.L.J. 43-26-39-08 et 75-50. Ouvert le dimanche.
MONT-PARNASSE
LA GUÉRTE DU SAINT-AMOUR, 209, bd Raspail, 43-20-64-51. T.L.J. Spéc. de poissons et crustacés.
REPUBLIQUE - BASTILLE
LE REPAIRE DE CARTOUCHE 47-00-25-86 - 8, bd Filles-du-Calvaire, 11. F. s.m. midi et dim.
SAINT-AUGUSTIN
LE SARRADAIS, 2, r. de Vienne, 8, 45-23-23-62. Cassoulet 78 F. Confit 78 F.
SAINT-SERVAIS-DES-PRÉS
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim. 43-25-77-66. Alca aux fourneaux.
PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, 42-22-13-55. Menu 80 F. Ouv. L.J.
GUY BRÉSILIEN 6, rue Mabillon, 6. Tél.: 43-54-87-61.

# culture

## La 42<sup>e</sup> Biennale de Venise

### L'art entre science et alchimie

(Suite de la première page.)

En parallèle, on trouve ces autres dérapages assistés de la nature que sont les Ready Medes, les assemblages et les collages des artistes du vingtième siècle. Le tout est amusant et plein de surprises. Mais cela ne suffit tout de même pas à faire oublier la déception que procure dans son ensemble l'obscurité montrée art et sciences.

Et qu'en est-il du reste : les participations nationales réparties entre les Giardini et les Corderie, pour les pays qui n'ont pas la chance d'avoir à leur disposition pavillon et pignon sur allée ombragée ? Et Aperto 86, l'exposition des jeunes qui n'ont encore jamais été présentée à la Biennale, qui, elle aussi, se trouve aux Corderie ? En très mauvaise place d'ailleurs puisqu'elle arrive en dernier, en bout de course, dans l'immense entrepôt (dont l'architecture est malheureusement occultée par un trop-plein de stands), notamment après une overdose d'agressions visuelles et sonores, que l'on reçoit dans la section technologies et informatique, au demeurant maigrichonne.

#### Festival de rayures

Dur, ce passage « off » Giardini, qui donne tout de même l'occasion de se balader aux fins fonds de Venise, hors du commun des touristes, et de sortir du parcours fixe et routinier des traditionnels pavillons. Un parcours qui, lui, n'est jamais désagréable. On y prend le frais, on peut même y rencontrer quelques bonnes choses, plus rarement d'excellentes choses, comme, dans le genre solide et confirmé, Buren au pavillon français. Celui-ci avec son festival de rayures - en

verre, sur la façade, pour vous divertir le portrait : en couleurs, dans les salles saturées, d'une lumière diablement matrisée ; en relief, taillées dans le mur, histoire peut-être de vous ramener au poids de la réalité - mérite bien le prix qu'il a reçu.

Comme Sigmar Polke d'ailleurs, dont les grandes peintures brillantes à base de mélanges colorés, de vernis et d'acides, associées à des éclats de pierre et de métal, font, au pavillon allemand, justement en vis-à-vis du pavillon français, l'effet de matières en transformation et d'événements cosmiques. On n'est pas loin de l'alchimie. (Merci tout de même à Arturo Schwarz d'avoir

insisté sur cet aspect-là des secrets de la connaissance).

L'un et l'autre, Buren et Polke, avec Garcia Sevilla, Miguel Navarro, José María Sicilia et Cristina Iglesias, méritent d'être mentionnés. Son pavillon est en effet à peu près le seul où passe un vent d'enthousiasme significatif du dynamisme de la jeune création dans le pays.

Alteiros, de quelque côté que l'on regarde, il n'y a pas grand-chose, qui passe et dégage, pas de révélation notable. Erro au pavillon islandais est égal à lui-même, c'est-à-dire à ses trop-pleins de figuration. Le grec Tzocis fait son effet avec des portraits peints en pied qui, par un jeu de projection, se mettent à cligner de l'œil, tourner la tête ou lever le bras. Ce n'est pas grand-chose. Quant à Noguchi, au pavillon américain, c'est une catastrophe. Le vieux et grand sculpteur méritait

tellement mieux que ce pseudo-hommage si encombré de lampes et lumineux en papier japon dont il est aussi le créateur, qu'on se croirait dans un grand magasin. Comme quoi, les commissaires, officiellement désignés, ne sont pas toujours à la hauteur de la situation.

#### Présence française

Ce n'est pas le cas du nôtre, Suzanne Pagé qui, notons-le à l'intention des mauvais esprits, avait choisi Daniel Buren pour représenter la France à Venise, avant que ne soit déclinée l'affaire du Palais-Royal (2). Daniel Buren, mais pas seulement lui. Sa sélection comprend un autre artiste déjà

Marie Bourget, pas trop convaincante tout de même, avec ses petites spéculations sur cadres vides et possibles tableaux.

Bref, la présence française à Venise est plutôt forte, en quantité et en qualité. Il faut d'ailleurs ajouter ceux d'Aperto 86, défendus par le critique Gérard-Georges Lemaire, qui a très bien fait d'y amener Hélène Delprat, une très jeune artiste sortie il y a deux ans de la Villa Medicea où elle a commencé par avaler à toute vitesse ce qui sortait dans l'entourage de Bonito Oliva, et qui est en train de devenir elle-même. Mais c'est l'italien Nunzio Di Stefano, pas trop mal avec ses bois sombres et leur aura de sacré, qui a décroché le prix des jeunes.

Le choc de la nouveauté, n'est à vrai dire pas tellement de mise à la Biennale, et cela pas plus à Aperto qu'aux Giardini. Après la transavant-garde, le néo-expressionnisme, les anachronismes et les figurations de tout poil, on peut partout s'attendre à tout. On avale. On digère, on combine les formes hybrides, un rien tenté par le retour aux vues géométriques, conceptuelles et abstraites mais rechargées par une bonne dose d'énergie, un bon poids d'ombres et de mystères, une façon de dépasser l'anecdote et les mythologies personnelles, comme d'échapper à l'histoire de l'art et à la citation. La



Arts et Sciences : le Chaire des nouvelles (Ferrarese, Empedocle, Historia Naturale, Venezia, 1672.)

#### MUSIQUE

### Gilberto Gil à l'Olympia

### Le « rock and rollero » de Bahia

Bien que sa vie soit devenue un carnet de voyage et que son port d'attache soit Rio-de-Janeiro depuis déjà douze ans, Gilberto Gil porte avec lui la magie de Bahia.

créé son propre « melting pot » avec la samba, le reggae, le rock « orthodoxe » et des traditions africaines. Et il est parti à la rencontre d'une musique cédente qui entraîne tout spectateur dans un irrésistible besoin de danser, d'aimer.

Deux concerts de Gil ne se ressemblent pas. L'autre mois, dans un théâtre de Rio, accompagné seulement par deux guitares, il racontait en musique son aventure depuis les jeux avec Vinicius de Moraes et Caetano Veloso jusqu'aux dialogues avec les Africains, puis avec Jimmy Cliff et, de nouveau, avec les sambistes de Salvador.

A l'Olympia, où il se produit cette semaine, Gilberto Gil s'est entouré d'un synthétiseur, de deux percussions, trois guitares et trois cuivres, et il alterne le raffinement esthétique et romantique de ballades et de sambas avec une formidable vitalité, un goût extravagant du bonheur, une exubérance folle. C'est superbe. Et l'Olympia, par le jeu du dialogue scène-salle, se transforme peu à peu en une école de samba. Vers la fin de son spectacle, Gil chante en français *Touche pas à mon pote*, l'une de ses dernières chansons.

CLAUDE FLÉOUTER.

\* Olympia, jusqu'au 5 juillet à 20 h 30.

### La mort de Mahalingam

### Le génie de l'improvisation

La nouvelle de la mort de Mahalingam, survenue le 30 mai à Bangalore (Etat du Karnataka, sud de l'Inde), est parvenue en France avec un retard qui n'étonnera pas ceux qui connaissent la personnalité hors du temps, presque légendaire, d'un des plus illustres musiciens de sa génération.

Né en 1926, dans le district de Tanjore, Mahalingam, issu d'une famille de brahmines, montra un talent tellement précoce sur la flûte qu'il se produisit en public dès l'âge de sept ans et joua bientôt avec les meilleurs artistes qui le considéraient d'emblée comme l'un des leurs. Pourtant, il dut renoncer aux tournées à l'étranger qu'on lui proposa dès 1936 devant le refus catégorique de son père. Dès lors sa carrière devait prendre une tournure singulière. Une première crise mystique, à seize ans, le révéla à lui-même, éclairant les rapports intenses qui le liaient à la divinité. Réputé pour son

génie de l'improvisation et la richesse de son invention sonore sur la petite flûte en bambou, dans la tradition de la musique karnatique du sud de l'Inde, Mali, comme le surnommaient familièrement la foule de ses admirateurs, était aussi connu pour son imprévisibilité, ses fuites (il se retirait même de la scène pendant dix ans) et quelques fiascos retentissants.

Son premier concert à Paris, en novembre 1978, à la salle Gaveau, fut en effet compromis par un accident survenu à son instrument. Mais la tournée en France qui suivit se déroula si bien qu'elle fit l'objet d'un des trop rares enregistrements témoignant de l'art raffiné de Mahalingam (deux disques Stil 01B.12578). Mahalingam avait formé de nombreux disciples, parmi lesquels C.B. Madhuranath, qui perpétua le style de son maître.

GÉRARD CONDÉ.

confirmé : Christian Boltanski, et deux jeunes qui ne le sont pas : Ange Leccia, Marie Bourget. Les trois sont exposés dans les anciennes prisons, à un pont du palais des Doges. L'ensemble se tient : Boltanski avec ses « leçons de ténors », un environnement grave, une sorte de monument, de chapelle ardente à la mémoire de l'enfance perdue ; Leccia avec son installation de moniteurs recouverts par un drap sur lequel se dessinent l'image d'une grille, de fenêtre et retient quelque chose de la mouvance de l'eau de la lagune ; et

#### GALERIES

### Dotremont : le geste et l'écriture

Dotremont fut, au début des années 50, l'un des animateurs du groupe Cobra. Poète et calligraphe, ses « logogrammes », écritures autant que dessins sont exposés à la Maison de la poésie.

Le temps, il semble, est propice aux rétrospectives d'écrivains critiques. D'un côté Roland Barthes, critique appreni dessinateur ; de l'autre Christian Dotremont poète amateur calligraphe. La similitude ne va pas plus avant : à la prudence méthodique de l'un s'oppose l'ardeur frénétique de l'autre. Pour Dotremont, peindre et écrire, c'est tout un, et c'est chaque fois le moyen de crier ou de se confier. A ses textes, sensiblement teintés de surréalisme, répondent les « logogrammes » - ainsi les voulait-il nommer - dessins à l'encre de Chine, fausses lettres en colonnes et lignes qui claquent et s'écroulent.

Dans quel continent chercher l'inspiration de ces alphabets insensés ? Dans une Asie chinoise, japonaise ou mongole ? Dans un Orient islamique ? Ou dans le Scaudinnave des runes et des pierres gravées, comme, comme tout membre de Cobra, Dotremont a longuement scrutées ? Partout, vraisemblablement, quoi qu'il reste quelques souvenirs de cette Laponie à demi mythique dont l'artiste s'était fait le berde, et qui lui a suggéré un recueil parmi ses meilleurs. Les sources, au demeurant, important moins que le rythme, la promptitude de l'exécution et le savoir-tracer des enchaînements tourmentés. Dotremont a fréquenté de fort près les peintres de Cobra, groupe dont il fut l'animateur essentiel dans les années 50. Cela se sent : le commerce d'Appel ou d'Alchinsky a appris à l'auteur comment user de l'encre et du papier et comment plier les instruments à sa fantaisie. Il a retenu quelques trouvailles plus difficiles encore, en particulier celle qui lui

permet de donner à ses formes, apparemment non figuratives, la capacité d'allusion. Le trait, de la sorte, se fait comique, tragique ou rêveur, à volonté. Cette éloquence suffit à singulariser Dotremont.

Elle est même si prenante que l'on en vient à songer à d'autres parallèles, à d'autres généalogies. Dotremont, plus qu'à aucun de ses frères en esthétique, ressemble à Michaux, wallon comme lui, et comme lui partagé entre le rêve qui s'écrit et le geste qui s'inscrit. S'il existait - ce que l'on doit souhaiter - une section du paradis strictement réservée aux peintres, Dotremont et Michaux devraient y disposer d'appartements contigus - et d'une commune résidence secondaire sise en Grande-Carabagne.

PHILIPPE DAGEN.

\* Maison de la Poésie, Terrasse du Forum, 101, rue Rambuteau ; tj. de 12 heures à 18 heures, jusqu'au 28 septembre.

### Un autre Olivier Debré

Debré en noir et blanc : étrange parti pris. Jusqu'ici, on pouvait croire que ses toiles devaient beaucoup de leur beauté à la science du coloriste, à ses empâtements et à ses alliances de tons. Pourquoi s'en passer et se limiter à la noire et au blanc ? Même adoucie d'eau, éclaircie, dissoute, parvenue au gris diaphane, il lui manque les splendeurs de l'huile. Le sacrifice n'est pas pour autant sans raison : ce que le peintre perd en splendeur, il le gagne en violence. Ainsi retrouve-t-on un Debré gestuel, rapide et volontiers préemptoire, qui traverse la feuille d'un mouvement droit. Les signes affinent leur verticalité, ils barrent la surface, ils la déchirent, et les traces du pinceau ressemblent aux barbes d'un métal tranché à froid. Les formats se plient à cette volonté, qu'ils s'écrivent en colonnes ou s'allongent pour recevoir l'empreinte quatre fois répétée du passage sombre du pinceau.

### Penck après Penck

Célébrité, il y a eu, du néo-expressionnisme berlinois, Penck a mis à la mode d'épais graphismes noirs, à la manière des graffiti ou, plus noblement, à celle des peintres du Tassili. Il les intitule *Dispersions*, parce qu'ils recouvrent la toile entièrement, d'un bord à l'autre, répandus en telle abondance qu'il est vain de chercher un ordre ou un système dans ces tissages de signes. Mais Penck refuse à ses images la facilité de l'absurde. Il lui faut un sens, bien que son style se prête mal aux subtilités. Aussi, sans crainte de se démentir, le peintre s'autorise-t-il à renoncer à son écriture noire de pseudo-préhistorique et la mélangent-ils à d'autres formes, venues d'autres origines, formes plus complexes. Les unes, rouges, il les emprunte à une imagerie macabre dont il semble, par endroits, qu'il la doive à Picasso.

D'autres sont importées de l'antique, si bien qu'un Zeus bedonnant tonne au milieu d'une nuée de croix

et d'angles. La combinaison des contraires devient l'essentiel de l'œuvre et son principal sujet. Comme si Penck n'avait trouvé d'autre moyen de se renouveler que d'avouer combien il y avait de stéréotypes dans ses premières toiles - et que de collectionner les lieux communs de la culture. D'autres y avaient songé avant lui. A commencer par son cher Picasso, justement.

PH. D.

\* Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple, jusqu'au 12 juillet.

#### Art funéraire chinois

Il y a quelques années on découvrait en Chine des centaines de fantassins en terre cuite grandeur nature dans la tombe d'un empereur qui avait voulu que ses soldats l'accompagnent dans la mort. Ces objets en fûtes servaient, tout comme en Egypte, à la survie du défunt et surtout lui rappelaient au cours de son interminable voyage les signes de son existence terrestre. Malheureusement, cette armée fantôme, en raison de son nombre, ne peut être montrée dans son intégralité. Toutefois il reste pour le commun des mortels quelques figurines plus modestes par la taille qui circulent encore dans le circuit des marchands spécialisés.

C'est le cas, notamment, de la galerie Bourdeley qui a réuni une dizaine de statues de cet art funéraire que les Chinois désignent sous le nom de Mingqi. Ces pièces sont en terre cuite, plus sculpturale sans doute et qui privilégie la cohérence d'une forme close, érigée seule et qui tient debout par la seule puissance de l'artiste. Resterait à découvrir comment aller de ces dessins à de nouvelles huiles, comment développer, par quels procédés sur la toile, ce qui fait figure de révolution à l'intérieur d'un travail qui ne craint pas les métamorphoses et les accomplit heureusement.

PHILIPPE DAGEN.

\* Galerie Leif Stable, cour Delapino, 37, rue de Charonne, jusqu'au 12 juillet.

#### Bertrand Raison

\* Art chinois, Bourdeley, 200, boulevard Saint-Germain, jusqu'à la fin juillet. Tél. : 45-48-97-86.

## La Dame de la côte

Le Festival de la Côte d'Azur... La Dame de la côte... (Text is partially obscured and difficult to read due to image quality.)

Arts et Alchimie (partie historique) : le bain alchimique qui peinte la nature de l'homme. (Text is partially obscured.)

roue tourne, vite même, mais, pour le moment, on ne sait pas trop dans quel sens. GENEVIÈVE BREERETTE. \* Jusqu'au 28 septembre.

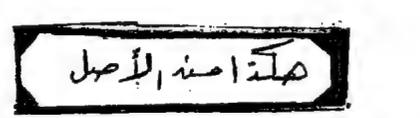
(1) Pour donner un coup de fouet à la manifestation, la Biennale a rétabli, cette année, le principe des prix qui avait été supprimé dans la foulée contestataire de 1985. (2) Le chantier est terminé.

### A Venise pendant la Biennale

- Futurisme et futurismes au palazzo Grassi. C'est la grande exposition orchestrée par Portus Hulten, richissime en œuvres, discutable quant au regroupement sous la bannière du futurisme d'artistes qui n'ont rien à voir avec le mouvement de Marinetti. Jusqu'au 12 octobre.
- Paul Klee dans les collections privées à Ca' Pesaro. Environ cent cinquante dessins, aquarelles et techniques mixtes de 1896 à 1940. De quoi prendre beaucoup de plaisir. Jusqu'au 28 septembre.
- Galileo Chini à Ca' Corner della Regina. Une exposition consacrée au peintre du Liberty italien, auteur

notamment des peintures murales exécutées en 1909 dans la salle octogonale du pavillon central des Giardini. Celles-ci avaient été recouvertes en 1928 par une structure de Gio Ponti, elle-même démanturée depuis, et elles viennent d'être remises au jour, à l'occasion de la restauration complète du pavillon de la Biennale. Jusqu'au 28 septembre.

● La science pour l'art à l'Accademia. Les technologies nouvelles appliquées au patrimoine culturel : restaurations, enquêtes, nouvelles applications pour analyser sans détruire. Une exposition inscrite au programme Art et science de la Biennale. Jusqu'au 28 septembre.



هنا من الاصل

DANSE

Bella Lewitzki au Festival de Chateaufallon La Dame de la cote Ouest

Il y a quatre ans, Gérard Paquet invitait à Chateaufallon Martha Graham, il poursuit, cette année, avec la Californienne Bella Lewitzki, une femme bien dans sa peau.

leur école, à Eagle-Rock, les sources du mouvement. On y trouvait l'entraînement physique, mais aussi une philosophie, une mystique, un charisme.

Les Indiens étaient à la mode. En 1915, Cecil B. De Mille filme un drame inca (The Woman God Forgot), et en 1920 Ted Shawn compose Xochitl, l'histoire d'une jeune indienne, où débute Martha Graham.

La musique est composée par Homer Gryn, spécialiste des « danses aborigènes » et les décors et les costumes conçus par un peintre russe, un spécialiste des Aztèques et des Mayas.

Pour Lester Horton c'est la révolution. Il allait orienter systématiquement ses recherches vers les coutumes et les mœurs des Indiens d'Amérique, visitant les tribus, les réserves, les musées.

« Il était plus ethnologue que danseur », dit Bella Lewitzki. Il était petit, trapu, peu doué pour la danse, et je suis devenue son instrument. J'étais souple, attentive, souriante, et je l'ai aidé à fixer dans le corps ce qu'il imaginait sur le papier. Il a élaboré une technique très spéciale reposant sur la connaissance parfaite du squelette et du fonctionnement des articulations. Peu à peu il en est venu à poser, à travers les danses, les problèmes des minorités, de l'injustice, avec ce que cela suppose d'engagement politique.

Les titres des œuvres sont suggestifs, Aztec Ballet, Totem Incantation, Tierra y Libertad, Conquest, (créé par Bella Lewitzki) et surtout le Sacre du printemps monté en 1937 dans le grand théâtre en plein air de Hollywood Bowl. Installé avenue Melrose dans l'ancien atelier d'Ito Michio il continue ses recherches « Mais, dit Bella, à cette époque un courant irrésistible oriente la danse vers l'Est, vers New-York. Lorsqu'il nous y emmène au cours d'une éphémère tournée en 1953, il ne connaît qu'un succès d'estime. Il mourra peu après d'une crise cardiaque. Au début, le cinéma nous a nichés. Beaucoup de chorégraphes, comme l'Anglais Becher, travaillaient pour les films. Ensuite le cinéma a

employé les danseurs comme des figurants, des mannequins, et Agnès De Mille s'est fâchée avec son cercle qui voulait utiliser ses danseuses comme des objets érotiques. La danse californienne n'a rien à voir avec le commerce. L'idée utopique de changer la vie de l'homme par la danse vient d'Isadora Duncan, née près d'Ici, à San Francisco.

Utopie reprise par Anna Halprin, notamment, qui a tenté dans les années 50 de redonner le sens du rite collectif. Avec James Wood et son groupe de danseurs noirs, elle va même créer en 1989 Ceremony of US, grande fête aussi éphémère que le mouvement hippy.

« Aujourd'hui », dit Bella Lewitzki, Anna Halprin est en retrait, elle danse dans les prisons, s'occupe de théâtre de groupe.

Bella Lewitzki a quitté la scène en 1965, au moment de la chasse aux sorcières. Sollicitée par le collège d'Etat de Californie, elle a repris son activité en 1966 comme professeur, danseur et chorégraphe.

Elle rêve de relancer la danse californienne, de regrouper toutes les petites compagnies éparpillées dans un tissu urbain large et incohérent. Aidée par une fondation active elle amasse l'argent nécessaire à la construction d'une maison de la danse. Le projet a pris corps après le succès du Festival des arts aux Jeux olympiques de 1984.

MARCELLE MICHEL. Festival de Chateaufallon. Théâtre en plein air, 22 heures, du 5 au 12 juillet.

Théâtre contemporain de la danse

Christian Tarnet, directeur du Théâtre contemporain de la danse, a établi son programme en dépit d'un budget réduit qu'il espère stabiliser à 6 millions de francs. Budget dont un quart est consacré à l'accueil de compagnies. Cette année, deux sponsors se sont manifestés, Centre et le FNAC. Christian Tarnet souhaite que leur exemple soit suivi. Il rappelle qu'après trois ans le TCD n'existe que sur le papier, ne dispose pas de scène, encore moins de locaux pour les répétitions et les archives.

Cette saison, cependant, il a trouvé des théâtres : Maison des arts de Créteil, Théâtre de la Ville, Centre Georges-Pompidou, etc. qui offrent de bonnes conditions d'accueil, et un public attaché à la danse.

Dominique Bagouet, directeur du Centre chorégraphique de Montpellier, ouvre la saison à Créteil en octobre avec un spectacle, Asaf, accompagné de soixante musiciens. Maguy Marin lui succède. En mai 1987 est prévue une création de Kiliina Cremona, Copernic Opéra F6 à La Villette. Suzanne Biurge doit remonter Parcelle de ciel. On verra également Jocette Bala, Elinor Ambach, Philippe Déconfort, Monnier-Duroire, Jean-Marie Maitos, Georges Appaix, Jacques Pitarozzi, Cléo Lestrade, Claude Brumachon, le Jeune Ballet de France et cinq solistes regroupés dans un programme de jazz.

EN BREF

Cinéma

« Couleurs Brésil » Le cinéma Olympique Entrepôt propose, jusqu'au 15 juillet, une Quinzaine du cinéma musical brésilien pour faire connaître la musique populaire du Brésil, les vedettes de comédies musicales, des films folkloriques, délirants, étranges, des années 50 aux années 80. Ainsi, Victorious de Moraes, de Susana de Moraes, Le Chemin de la vie, de Nelson Pereira de Santos, Il était une fois Atlantide, de Carlos Manga, Nordeste, Cordel, Repente, Cancão, de Tonis Quarisma, Le Lyre du désire, de Walter Lima Junior, Deux Barbares, de Tom Job Azuley, Bye Bye Brésil, de Carlos Diegues et aussi des courts métrages, tel Il était une fois le charcho, de Georges Benecoussan.

PROGRAMMATION. - Chantier (Edmond Rostand), mise en scène de J.-L. Tardieu (château de Sceaux, les 5 et 6 juillet). Le Minutier (Molière), mise en scène de François Petit (aux arènes de Doué-la-Fontaine, les 8 et 9 juillet). L'École des femmes (Molière), mise en scène de Jacques Sereys (château de Chateaufallon à Sainte-Gemmes-sur-Loire, les 11 et 12 juillet). Le Menteur (Corneille), mise en scène de Françoise Selgner (château d'Angers, les 17 et 18 juillet). Le Légataire universel (Regnard), mise en scène de Jean-Paul Tribout (château de Baugé, les 23 et 24 juillet). Les Faussez confidences (Marivaux), mise en scène de Jean-Laurent Cochet (château de La Roche, le 26 juillet).

C.-H. GAY.

Musique

Rien que du Bach

Du Bach, rien que du Bach au château de Courances, le dimanche 6 juillet. Dans le cadre du Festival d'été-de-France, l'orchestre de chambre de Jean-Louis Petit donnera quatre concerts à partir de 15 h 30 au bord des pièces d'eau du parc et dans le château Louis XIII, sur le thème « Bach et la France ».

COMMUNICATION

La discussion du projet de loi sur la communication

Le Sénat renforce l'autonomie financière de la CNCL

L'examen, par le Sénat, du projet de loi relatif à la communication se poursuit... Sept articles ont été adoptés au cours des séances du 3 juillet. La commission spéciale chargée d'étudier le texte a prévu de tenir une longue réunion samedi 5 juillet. Du coup, la séance publique prévue ce jour a été annulée. En revanche, les sénateurs travailleront dimanche.

La composition de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ayant été arrêtée (Le Monde du 4 juillet), reste à définir le fonctionnement et les pouvoirs. C'est ce qu'a commencé par faire le Sénat en se penchant sur les incompatibilités et obligations des membres de la CNCL.

Pour l'opposition, le dispositif n'est pas suffisamment strict pour assurer l'indépendance de cette instance. En outre, M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) insiste, mais sans convaincre ni la majorité ni le gouvernement, sur la nécessité d'une loi organique en ce qui concerne pour l'indépendance de la CNCL et un mandat parlementaire.

Quant à la commission spéciale, elle propose de modifier la rédaction de l'article en introduisant d'une part une disposition prévoyant que les membres de la CNCL recevront une indemnité « égale aux traitements affectés aux deux catégories supérieures des emplois de l'Etat classés hors échelle » et d'autre part, le principe de la démission d'office en cas de manquement aux règles par l'un des membres de la CNCL.

La possibilité de demande, par le gouvernement, d'une deuxième délibération de la CNCL pour les décisions à caractère réglementaire (prévues à l'article 6) prouve, selon M. James Marson (PC, Seine-Saint-Denis), que la CNCL ne sera pas indépendante. A cette même critique, développée par MM. Franck

Sérusclat et Louis Perrein, sénateurs socialistes respectivement élus du Rhône et du Val-d'Oise, M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), rapporteur de la commission spéciale, répond que, si la deuxième délibération confirme la première, les décisions ministérielles prises à la publication des travaux de la CNCL au Journal officiel, que la gauche souhaite extensive, la commission spéciale la limite aux « résultats des délibérations » et aux « rapports » de la CNCL.

En ce qui concerne son statut administratif et financier, tel qu'il est fixé à l'article 7, il révèle, selon M. Marson, l'« hypocrite libérale » qui permettra à la CNCL de tirer profit des compétences du service public de la télédiffusion et des télécommunications pour... « mener tambour battant une politique de privatisation et de dérégulation du service public lui-même ». M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) dénonce un dispositif qui fera, affirme-t-il, de la CNCL « une super-administration » ou, selon la formule de M. Perrein, « un monstre administratif ».

Un contrôleur financier

Au regard du nombre des services dont le transfert est prévu au profit de la CNCL, la commission spéciale avait souhaité la création d'un poste de directeur général. Devant les critiques de M. Pierre Gambon (PC, Essonne) et les réserves de M. François Léonard, ministre de la culture et de la communication, qui estime cette disposition réglementaire et non législative, la commission spéciale renonce à sa demande. En revanche, elle reste insensible aux réserves du gouvernement - sur la forme - et de l'opposition - sur le fond, - quant à un renforcement de l'autonomie financière de la CNCL, qui fixera elle-même les crédits qui lui sont nécessaires. La commission

ANNE CHAUSSEBOURG.

La présentation du rapport Peacock sur la radio-télévision britannique

Une prudence qui déçoit le gouvernement de M<sup>me</sup> Thatcher

De notre correspondant

Londres. - La Grande-Bretagne ne connaît pas - tout au moins dans un proche avenir - les profondes changements que souhaite M<sup>me</sup> Thatcher dans l'organisation et le mode de financement de la télévision et de la radio, qui vissent plus particulièrement la BBC, dont le premier ministre juge le statut trop protégé. Evolution et non pas révolution, tel est, en résumé, le message que contient le rapport de la commission Peacock, présenté le 3 juillet. Un document très attendu, étant données les intentions du gouvernement et les réformes qui ont lieu dans d'autres pays, notamment en France.

Après quinze mois de travaux, la commission d'enquête présidée par le professeur Allan Peacock aura donc manifesté son indépendance à l'égard du gouvernement, qui l'avait créée et qui attendait d'elle autre chose que de prudentes recommandations. Sans démentir les principes de libre concurrence que M<sup>me</sup> Thatcher défend ardemment dans tous les domaines et qu'elle veut appliquer à l'audiovisuel, les sept membres de la commission ont estimé qu'il fallait étaler dans le temps les transformations allant dans le sens d'une plus grande ouverture du marché.

Pour l'immédiat, les commissaires ont clairement dit « non » à cette première mesure que devait être, selon le vœu du gouvernement, l'introduction, à la BBC, de la publicité, à laquelle ont recours, depuis longtemps, les sociétés privées, qui disposent de deux chaînes de télévision et de plusieurs stations de radio, sous le contrôle de cette sorte de Haute Autorité qu'est l'Independent Broadcasting Authority (IBA).

Bien que généralement assez favorable aux idées de M<sup>me</sup> Thatcher, le professeur Peacock a déclaré que la publicité aurait pour effet de soumettre la BBC à des « pressions » néfastes, et que cela, en conséquence, risquerait de nuire à la « qualité » des programmes de la compagnie d'Etat. Ainsi, pour des années encore, la BBC restera tributaire de la redevance, car il n'est guère pensable que le gouvernement puisse prendre des décisions contrairement aux conseils de la commission.

Tout comme les directeurs des sociétés dépendant de l'IBA, qui ne voulaient pas partager leurs ressources, celle de la BBC était très opposée au projet gouvernemental et n'a pas tardé à faire connaître sa satisfaction devant les conclusions du rapport, bien que la commission recommande la privatisation de deux des quatre chaînes de radio de la BBC.

Il s'agit là pour le moment de la seule concession importante faite par les commissaires aux aspirations de M<sup>me</sup> Thatcher, mais ceux-ci ne sont pas d'accord entre eux sur la procédure à adopter, ce qui laisse planer le doute sur la réalisation probable de cette dénationalisation. Autre avis qui devrait atténuer quelque peu la déception du gouvernement et répondre à son désir d'accroître la compétition dans l'audiovisuel : la commission préconise une diversification de la production. Elle considère en effet que la moitié des émissions télévisées des deux chaînes de la BBC et des deux chaînes privées devraient être confiées à des sociétés indépendantes (c'est-à-dire, dans le second cas, à des sociétés autres que la quinzaine d'entreprises qui se répartissent actuellement, sur une base régionale, les tranches de programmes de la troisième chaîne).

En soulignant la nécessité de développer rapidement l'utilisation du câble - qui n'est encore qu'à ses balbutiements en Grande-Bretagne, - la commission s'engage qu'à long terme une réorganisation complète du financement de la télévision. Dans cette perspective, le rapport suggère dans un premier temps l'instauration généralisée d'un système d'abonnement comparable à celui employé en France par Canal Plus avec l'installation de décodeurs.

Pour plus tard, le rapport prévoit la télévision « à la carte », le téléspectateur payant au coup par coup les émissions de son choix au moyen d'un dispositif électronique qui reste à inventer et qui permettrait à la compagnie productrice de l'émission consommée de porter sa « note » au compte du téléspectateur.

Finalement, le gouvernement, en proie à des discussions à propos de l'avenir de l'audiovisuel et de la BBC, ne sera peut-être pas aussi mécontent qu'il devrait l'être de la prépondérance des conclusions de la commission Peacock. Depuis la création de celle-ci, la popularité du gouvernement a considérablement baissé, et ce n'est sans doute plus le moment - alors que des élections vont avoir lieu l'an prochain ou au début de 1988 - de s'attaquer à la « forteresse BBC » et de se lancer dans une vaste réforme qui risque d'entraîner de vives controverses, même dans la majorité.

Cependant, le parti conservateur qui, à l'instar de M<sup>me</sup> Thatcher, se plaint amèrement du caractère « trop critique » envers la politique gouvernementale des programmes d'informations télévisées de la BBC et des chaînes privées, a décidé de créer « un comité de surveillance » pour dénoncer les « abus ».

FRANCIS CORNU.

chimie

On a pu penser que la chimie moderne s'est nourrie de la Californie, dit Bella Lewitzki. Ce n'est qu'après qu'elle s'est ouverte vers l'Est. Tout est venu d'Ici. Ici, la danse américaine a trouvé sa dimension, son espace, ses racines. Quand l'enseignement dans mon studio, au milieu des écuries, c'est-à-dire ce qui respire sans être, pas le stress et le vent pollué de New-York.



Arts et Lettres. Bella Lewitzki, danseuse américaine, au Festival de Chateaufallon.

Il faut être sportif et musclé pour suivre l'entraînement mis au point par le chorégraphe. Pas d'attaques ni de gestes brutaux comme chez Martha Graham, ni de chutes et de rebonds à la façon de Doris Humphrey. Le mouvement, scandé par un simple cliquetis des doigts, court comme un flux continu. L'échauffement debout rappelle les pas souples des Indiens. Les exercices assis évoquent plutôt les étirements des animaux à l'affût ou au repos. On se désole de ses membres, on se désolait au maximum. Bella montre, corrige : « Je ne puis tolérer un mouvement qui ne soit parfait ».

A Venise pendant la Biennale

« Venise pendant la Biennale »... C'est le grand événement artistique qui se déroule à Venise pendant la Biennale. On y trouve des œuvres de tous les continents, des artistes de tous les pays. C'est un véritable festival de l'art.

Elle est d'origine russe. Ses parents, émigrés pendant la première guerre mondiale, faisaient partie d'une communauté socialiste installée dans le désert de Mojave. Très jeune, elle danse, mais ses carrières se décident lors de sa rencontre avec Lester Horton - l'homme qui venait de la prairie - en 1934.

Penck après Penck

« Penck après Penck »... C'est le grand événement musical qui se déroule à Paris pendant la Biennale. On y trouve des œuvres de tous les continents, des artistes de tous les pays. C'est un véritable festival de la musique.

Investi de la direction d'un festival désormais exclusivement départemental et disposant d'environ 2 millions de francs, Jean-Claude Brialy mise sur une « qualité professionnelle » qui exclut pour le moment toute aventure. D'où l'allure encore un peu conformiste de ces treize soirées où l'on pourra suivre Anny Duperey, Bernard Giraud, Michel Le Royer, Jean Le Poulain, Michel Galabru, Arlette Thomas ou Jacques Eysner dans des mises en scène signées, entre autres, de Bernard Misrat, Jean-Luc Tardieu, Jacques Sereys ou Françoise Selgner.

Art futur

« Art futur »... C'est le grand événement artistique qui se déroule à Paris pendant la Biennale. On y trouve des œuvres de tous les continents, des artistes de tous les pays. C'est un véritable festival de l'art.

On attendra la création de Légitime universel de Regnard avec Michel Galabru. Et Jean-Claude Brialy annonce pour un prochain festival le Bacchus, de Cocteau dans une mise en scène de Jean Marais, ou un Othello, monté par Robert Hossein avec... Jean-Claude Brialy en Iago.

Une lettre de M. Bourguin

« Une lettre de M. Bourguin »... C'est le grand événement politique qui se déroule à Paris pendant la Biennale. On y trouve des œuvres de tous les continents, des artistes de tous les pays. C'est un véritable festival de la politique.

« On dit que la comédie musicale n'est pas aimée en France, mais pourquoi, en France, manque-t-elle donc à ce point de punch ? Une comédie musicale sans énergie, c'est comme du champagne dans une bouteille plastique. »

COLETTE GODARD.



هناك من لا يصل

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 5 juillet

Intouchables

Comme beaucoup d'autres, le magazine mensuel des droits de l'homme d'Antoine 2, « Réalités » ferme boutique pour les vacances. Mais, jeudi soir, dernier numéro, on s'est aperçu que deux de ses habitués avaient déjà fait leurs valises...

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Vendredi 4 juillet

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
14 h 35 Intervalle : Nancy-Digne. Réalisation G. Barillet et J. Cohen. Un des grands succès de l'ORTF. L'émission présentée par Léon Zitrone, Simone Girardier et Guy Lux passe sans faiblir à travers le temps et les modes. Cet été, douze villes de France s'affrontent.
22 h 15 Série Liberté 86 (et à 23 h 40). De J.-C. Nancy. Grande soirée de variétés franco-américaine. Avec Line Renaud, Marc Sussang, Mireille Mathieu, Yves Montand, Sylvie Vartan, au programme, la retransmission, en direct de New-York, des festivités du centenaire de la statue de la Liberté, et l'élection de miss Liberté, qui signera un stage d'un an en entreprise aux États-Unis, le jury étant composé de personnalités du spectacle, des affaires et de la mode.
23 h 25 Journal.

LA REPRISE DE « L'UNION » DE REIMS PAR M. PHILIPPE HERSANT

La loi de 1984 sur la presse enterrée

M. Philippe Hersant est désormais maître de l'Union de Reims. Désigné reprenneur du quotidien champenois, le 26 octobre 1985, par le tribunal de commerce, il avait été nommé ensuite locataire-gérant du titre le jour même où son père prenait le contrôle du groupe de presse lyonnais qui édite le Progrès. En une heure, le 3 juillet, les cinq ans de crise de l'Union et les tergiversations juridiques qui l'ont suivie ont été scellés.

LE SURT-CFDT ET FO REÇUS PAR M. LÉOTARD

Le syndicat SURT-CFDT a été reçu, le 3 juillet, par le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. Il lui a remis 12 577 signatures en faveur du service public. « Le ministre nous a écoutés, il ne nous a guère entendus », a indiqué ensuite le syndicat, qui a renouvelé devant M. Léotard son refus de voir TF 1, la SFP (Société française de production) et TDF (Télédiffusion de France) privatisées. L'entretien a porté en outre sur l'absence, selon le SURT-CFDT, de « définition du service public dans la conception générale du projet de loi ».

Il appartenait aux douze associations de résistants propriétaires de l'Union de Reims et d'établir leur « reprenneur ». Le 20 juin, faute d'un quorum suffisant, aucun choix n'avait été arrêté. La liquidation judiciaire du journal pesait comme une épée de Damoclès sur les « douze ».

La prise de contrôle de l'Union par M. Philippe Hersant a bénéficié de la passivité de quatre des douze associations, proches du PC. Pour le Syndicat national des journalistes du quotidien, « c'est le refus de celles-ci d'assumer leur rôle qui a permis de déjouer le tapis rouge de la reconquête de la presse ». Mais le contrôle de l'Union par M. Philippe Hersant atteste aussi que la loi sur la presse du 23 octobre 1984 est bel et bien enterrée. L'attente au pluralisme, dont la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse avait accusé M. Philippe Hersant, est oubliée.

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
14 h 20 Série : Les Buddenbrook. D'après le roman de Thomas Mann, réal. F.-P. Wirth. L'histoire d'une famille d'Allemagne du Nord, sur quatre générations, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Un livre magnifique, une adaptation honnête (rediff.).
15 h 25 Tiroc, à Longchamp.
16 h 35 Croques-vacances.
17 h 25 Feuilleson : La chambre des dames. D'après J. Bourin, réal. Y. Andria (rediff.).
18 h 20 SOS Animaux.
18 h 35 Auto-moto.
19 h 5 La vie des Botes.
19 h 40 La masque et les plumes.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les oiseaux se cachent pour mourir. Réal. D. Duke, d'après le roman de C. McCullough. Avec R. Chamberlain, R. Ward, B. Swanwick (rediff.).
22 h Droit de réponse été : Big-boys (Hersant-Doumenge). Magazine de Michel Polac. Rediffusion de larges extraits de deux émissions consacrées l'une à Robert Herminet (le 25 septembre 1982), l'autre à Jean-Baptiste Doumenge (le 29 octobre 1983), suite d'un débat.

- DEUXIÈME CHAÎNE : A 2
14 h 30 Les jeux du stade. Golf : Open de France ; Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon (finale dames).
18 h Série : Amicalement vôtre.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 A chacun son tour.
19 h 40 Le Journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : A fleur de cœur. Hommage à Daniel Balavoine. Double concert, fin de concert en hommage du chanteur disparu lors du dernier Paris-Dakar et de son intervieweur, Alain Dasser, mort quelques mois avant lui. Le tournage a eu lieu au printemps 1985 à Dijon, Biarritz et à Colombes.

ce soir aux enfants du rock
EURHYTHMICS
EN CONCERT
"REVENGE"
nouvel album
disque cassette compact

- FRANCE-CULTURE
20 h 30 Théâtres : Y a-t-il une santé de gauche et une santé de droite ?
21 h 30 Black and Blue : Louis Armstrong.
22 h 30 Nuits magiques : la nuit et le moment ; Grilles.
0 h 10 Du jour au lendemain.

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
15 h 45 Sports dimanche-vacances (suite).
18 h 5 Histoires naturelles. D'J. Barrière, E. Lalou et J.-P. Fleury. L'homme qui a vu l'ours, l'isard et le grand tétra.
19 h Série : Pour l'amour du risque.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Cas merveilleux fous volants dans les airs de nos machines. Film anglais de Ken Annakin (1965). Avec S. Miles, S. Whitman, J. Fox, A. Sordi, R. Martley, G. Froebe, J.-P. Cassel.
En 1910, le directeur d'un grand journal anglais organise pour ses lecteurs une course aérienne Londres-Paris. Géométrique avec souvenirs des années de Ronald Searle, effet spectaculaire, avions d'époque. A part cela, pas formidable.
22 h 40 Sports dimanche soir.
23 h 40 Journal.

- DEUXIÈME CHAÎNE : 2
14 h 20 Sports. Tennis : finale de Wimbledon hommes. Tour de France.
18 h 45 Stade 2 et Journal du Tour.
19 h 30 Série : Ma sorcière bien-aimée (rediff.).
20 h Journal.
20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et la jeune morte, d'après G. Simenon, réal. C. Boissel. Avec J. Richard, F. Cadet (rediff.).
Le corps d'une jeune fille est découvert square Henri-Bergson. La victime est revenue d'une robe du soir mais ne porte ni sac, ni mouchoir, ni pectoral d'identité, et il lui manque une chevelure.
19 h 10 Magazine : Musiques au cœur. Présenté par Eve Ruggieri. Opéra pour l'Afrique (1<sup>re</sup> partie).
Les chanteurs d'opéra ont voulu eux aussi apporter leur contribution à la lutte contre la faim en Afrique. À l'initiative de José Carreras, ténor, un gala a été donné le 18 août 1985 aux arènes de Vienne, un allége et un film ont été réalisés et une collecte a été ouverte à Vienne.
23 h 35 Journal.

Le Dimanche 6 Juillet à 14h30 sur FR3 National
KWAY annonce la couleur.

- FRANCE-MUSIQUE
18 h 30 RFO hebdo.
19 h Jeu : Pour les jeunes.
20 h Dessin animé : L'oiseau bleu.
20 h 35 Documentaire : L'Afrique en Noir et Blancs.

- 22 h 15 Magazine : Les enfants du rock. Euroclub, aux quatre coins de l'Europe, avec Pet Shop Boys, Zodiac Mind Warp, Fearful Sharky, Eurythmics, Wham, the Smiths, Aka, Sigue Sigue Sputnik, the Blow Monkeys, Big Audio Dynamite, Yellow, Carmel, Simply Red, Elton John.

- TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
16 h Liberté 3. Magazine des associations.
17 h 15 Espace 3. Objectif santé.
17 h 30 Documentaire : La mémoire des pôles.
17 h 45 Variétés : Parade 85.
18 h 45 Série : made in France.
19 h Coups de soleil (et à 19 h 35).
20 h 5 Fraggle Rock.
20 h 35 Variétés : La nuit des cent stars. Emission enregistrée à Radio-City music-hall à New-York à l'occasion du centenaire de la statue de la Liberté.
21 h 35 Paris-New-York : La statue de la Liberté.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Série : Mission casse-cou.
23 h 20 Musicals. Concerto pour violon en la mineur, et Cantate des paysans BMW 212, de J.-S. Bach, par l'English Chamber Orchestra, dir. Yehudi Menuhin.

- CANAL PLUS
14 h 50, Calson-Cadix : 16 h 15, Série : Mike Hammer ; 17 h 10, Documentaire : Animaux d'Australie ; 18 h 10, Série : Epsilon à la mode ; 19 h 5, Top 50 ; 20 h 15, Football : Coupe de la Ligue (en direct) ; 21 h 35, Série : Hollywood blues ; 23 h 25, Série : Comtes ; 23 h 55, Les Faveurs de Sophie, film de Michel Barry ; 1 h 10, David, Thomas et les autres, film de Luzzio Sabbo ; 2 h 45, Rediff. dans un seul d'or, film de John Huston ; 4 h 35, Drôle de samedi, film de Bay Okan ; 5 h 55, Documentaire : Vingt ans de publicité en France.

- LA « 5 »
18 h, Tonic 6 ; 17 h, System 6. Invité : Jean-Pierre Bacri ; 19 h, Supercade de NRJ 6 ; INKS ; 21 h, Tonic 6 ; 23 h, Live 6. Invité : Kate Bush.

- FRANCE-CULTURE
20 h 30 - 16 h 29, route de Longcourant, de S. Desperier et N. Mathieux.
22 h 30 Démarches avec... Marc Augé pour le livre « Un ethnologue dans le métro ».
22 h 30 Musiques : Pianoconcerto, avec seize pianistes et dix percussionnistes de l'Académie de musique de Biele, dir. J. Wittenbach.
0 h 5 Clair de nuit.

- FRANCE-MUSIQUE
20 h 30 Concert (donné le 4 juin au Théâtre musical de Paris) : Concerto pour piano et orchestre, Manfred, poème symphonique, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique d'Etat d'URSS, dir. E. Svetlanov, sol. E. Vissaladze, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Archives, les introuvables de Nathan Milstein ; à 1 h : Champ d'Éoliens : voyage à travers la chanson.

Dimanche 6 juillet

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
15 h 45 Sports dimanche-vacances (suite).
18 h 5 Histoires naturelles. D'J. Barrière, E. Lalou et J.-P. Fleury. L'homme qui a vu l'ours, l'isard et le grand tétra.
19 h Série : Pour l'amour du risque.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : Cas merveilleux fous volants dans les airs de nos machines. Film anglais de Ken Annakin (1965). Avec S. Miles, S. Whitman, J. Fox, A. Sordi, R. Martley, G. Froebe, J.-P. Cassel.
En 1910, le directeur d'un grand journal anglais organise pour ses lecteurs une course aérienne Londres-Paris. Géométrique avec souvenirs des années de Ronald Searle, effet spectaculaire, avions d'époque. A part cela, pas formidable.
22 h 40 Sports dimanche soir.
23 h 40 Journal.

- DEUXIÈME CHAÎNE : 2
14 h 20 Sports. Tennis : finale de Wimbledon hommes. Tour de France.
18 h 45 Stade 2 et Journal du Tour.
19 h 30 Série : Ma sorcière bien-aimée (rediff.).
20 h Journal.
20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et la jeune morte, d'après G. Simenon, réal. C. Boissel. Avec J. Richard, F. Cadet (rediff.).
Le corps d'une jeune fille est découvert square Henri-Bergson. La victime est revenue d'une robe du soir mais ne porte ni sac, ni mouchoir, ni pectoral d'identité, et il lui manque une chevelure.
19 h 10 Magazine : Musiques au cœur. Présenté par Eve Ruggieri. Opéra pour l'Afrique (1<sup>re</sup> partie).
Les chanteurs d'opéra ont voulu eux aussi apporter leur contribution à la lutte contre la faim en Afrique. À l'initiative de José Carreras, ténor, un gala a été donné le 18 août 1985 aux arènes de Vienne, un allége et un film ont été réalisés et une collecte a été ouverte à Vienne.
23 h 35 Journal.

- TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
20 h Répertoire : Paul Mindy, chanteur, compositeur, percussionniste.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : pour Louis de Funès.
22 h 30 Chouettes, pourquoi pas ! Francesca Sollevilla.
0 h 5 Clair de nuit.

- FRANCE-MUSIQUE
20 h 30 Concert (donné le 5 juin au Théâtre musical de Paris) : Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur op. 15, de Brahms ; Symphonie fantastique op. 14, de Berlioz, par l'Orchestre royal philharmonique, dir. Y. Temirkanov, sol. G. Ohlsson, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : En-livris ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## PARIS EN VISITES

### DIMANCHE 6 JUILLET

- « Les salons de réception du ministère des Finances », 11 heures, 93, rue de Rivoli (M<sup>o</sup> Concorde).
- « Curiosités et ateliers d'artistes de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M<sup>o</sup> Concorde).
- « Versailles : le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (office de tourisme).
- « Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée administrative, place Colette (La France et son passé).
- « L'Opéra parties publiques », 14 heures, haut des marches gauche (AITC).
- « L'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (L. Haillier).
- « Les hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 45, métro Bac (M. Banassat).
- « Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).
- « Rodin et Camille Claudel face à leur siècle », 10 h 30, devant le musée Rodin (Ch. Marie).
- « L'Opéra et son sous-sol », 15 heures, devant entrée (Ch. Marie).
- « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale et « Des ogives, des vitraux et des giannini », 12 heures et « Entre l'Eure et la Risle : champ de bataille Harcourt-Omonville », inscriptions pour les deux : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

### LUNDI 7 JUILLET

- « Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M<sup>o</sup> Concorde).
- « Petite et grande écurie du Château », 14 h 30, cour petite écurie (office de tourisme).
- « Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).
- « Le Palais de justice et la vie sous Saint Louis. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, métro Cité (L. Haillier).
- « Le quartier Saint-Germain-des-Près », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Près (M. Banassat).
- « L'arsenal de Sully et les somptueux appartements dix-septième siècle de la marquise de la Moignon », 14 h 30, métro Sully-Morland (E. Roman).
- « Montmartre, quartier d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (Ch. Marie).
- « Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale, et « Chopin, Modigliani, Oscar Wilde, ces immigrants qui ont fait la réputation du Père-Lachaise », 14 h 45, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (V. de Langlade).

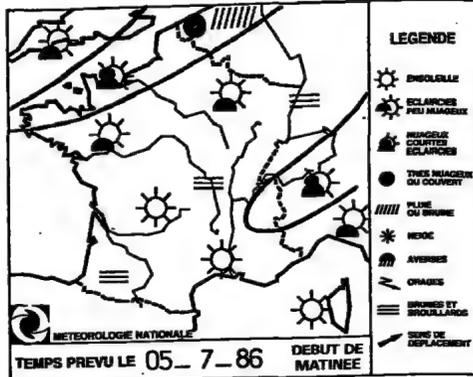
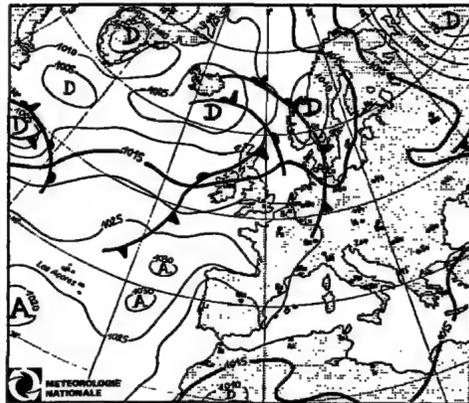
## CONFÉRENCES

### DIMANCHE 6 JUILLET

- 1, rue des Prouvaires (1<sup>er</sup> étage, droite), 15 heures : « L'astrologie et la maîtrise de soi-même » (M. Mars, directeur de l'Institut astrologique de France) ; « Les cycles du monde et de la fin des temps » (Natya).

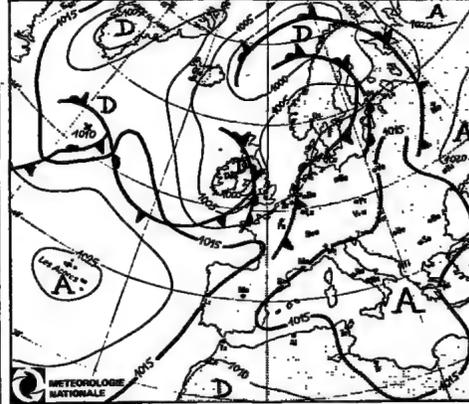
## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 4 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima		Temps observé	
le 3-7-1986 à 6 h TU et le 4-7-1986 à 6 h TU			
FRANCE			
ALGER	27 12 S	LOS ANGELES	25 18 S
BARCELONE	26 17 C	LUXEMBOURG	24 13 S
BONNE	26 14 S	MADRID	26 19 S
BREITENBURG	26 14 S	MARSEILLE	23 12 S
BRUXELLES	26 14 S	MEXICO	24 11 P
CAEN	21 11 S	MILAN	31 19 N
CHERBOURG	17 12 S	MONTREAL	21 9 S
CLEMONT-FERRAND	18 16 C	MOSCOU	22 6 S
COLOGNE	22 14 S	NAGASAKI	17 14 S
DRESDEN	22 14 S	NEW-YORK	26 17 S
GENÈVE	22 14 S	OSLO	23 15 C
LILLE	25 12 S	PALMA-DE-MAJORQUE	31 18 S
LIMOGES	25 15 N	PARIS	27 18 P
LYON	19 17 N	PRAGUE	24 18 N
MADRID	26 17 C	RUSSKAYE	29 16 S
NANCY	26 12 B	SANTO DOMINGO	24 15 C
NANTES	25 13 S	SEKOU TOURE	21 14 N
NICE	27 20 S	STANBUL	27 19 C
PARIS-MONTMARTRE	26 14 S	TOKYO	21 18 C
PARIS-MIDY	21 16 C	TUNIS	32 23 C
PERDREX	31 22 S	YAKOVLEV	31 14 S
RENNES	22 11 S	ZAGREB	29 20 N
STRASBOURG	29 15 S		

### PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 juillet à 0 heure et le dimanche 6 juillet à minuit :

An cours des prochaines 48 heures, un minimum dépressionnaire va se creuser sur l'Irlande. Il dirigera sur notre pays un courant perturbé d'ouest dont l'activité, encore faible samedi, se renforcera dimanche.

Samedi matin, un temps clair régnera sur la majeure partie du pays. Seule exception : l'Aquitaine et le Golfe du Lion où des entrées d'air maritime favoriseront la formation de brouillard et de nuages bas, ainsi que les régions s'étendant de la Bretagne à la Normandie et au nord de la Seine où le ciel sera très chargé dès le lever du jour.

En cours de journée, les nuages pénétreront dans l'intérieur du pays, éparpillant seulement le sud des Alpes, la basse vallée du Rhône et les régions méditerranéennes qui bénéficieront d'un temps très ensoleillé. Des foyers orageux pourront se développer en mi-journée des pays de Loire au Centre et à la Lorraine, pour gagner ensuite le Massif Central, le nord des Alpes et l'Alsace en soirée.

Une nouvelle aggravation se produira l'après-midi de la Bretagne au Nord, où le temps deviendra carrément couvert et pluvieux avec un renforcement des vents de sud-ouest.

Les températures minimales accusent une baisse générale de 1 à 2 degrés. Les températures maximales avoisineront 18 à 22 degrés près de la Manche, 22 à 25 degrés des Ardennes aux Charentes, 25 à 28 degrés des Pyrénées aux Alpes et à la Méditerranée.

Dimanche, un temps couvert régnera dès le matin sur un grand quart nord-ouest, avec des pluies de la Bretagne au Nord. Ces pluies se dirigeront vers le Sud en cours de journée en prenant un caractère orageux, pour gagner progressivement le Sud-Ouest, la vallée du Rhône, les Alpes et le Nord-Est. A l'arrière, éclaircies et averses alternent dans une masse d'air frais et instable. Les températures minimales restent stationnaires et les températures maximales, souvent en baisse, avoisineront 15 à 18 degrés près de la Manche, 18 à 20 degrés de la Bretagne au Nord, 20 à 24 degrés du Centre au Sud-Ouest, 26 à 28 degrés de l'Alsace au Lyonnais et à la Méditerranée.

Journal Officiel - Sont publiés au Journal officiel du vendredi 4 juillet 1986 :

UNE LOI  
N° 86-797 du 3 juillet 1986 relative à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

UN DÉCRET  
N° 27 juin 1986 portant nominations et promotions dans l'armée d'active.

UN ARRÊTÉ  
N° 28 mai 1986 fixant l'indice de besoins relatif aux scanographe.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 24

**LOTTO** N° 27 TIRAGE DU MERCREDI 2 JUILLET 1986

7 16 29 30 32 35 6

NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 5 JUILLET 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 9 JUILLET 1986 ET LE SAMEDI 12 JUILLET 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	5 1 720 170,00 F
5 BONS N° + complémentaire	27 148 655,00 F
5 BONS N°	1 453 8 680,00 F
4 BONS N°	91 259 135,00 F
3 BONS N°	1 784 025 10,00 F

## KIT & CHIC

# N° 1 du meuble gain de place...

**vous propose à l'occasion du 500<sup>e</sup> jour d'anniversaire des affaires exceptionnelles !**

**DU 27 JUIN AU 9 JUILLET**

- 20 % sur les mezzanines en kit Mijanou Bardot, Soledad et ACTO
- 20 % sur les éléments modulables en pin massif suédois de marque "UNIVERSAL"
- 20 % sur l'ameublement en tubes de couleurs marque "POWER DIFFUSION"
- 30 % pour le lancement en France par KIT & CHIC des canapés du célèbre designer italien LUDOVICO SOMMIERI. Des superbes convertibles avec + de 100 tissus au choix à partir de 2 200 F.

**KIT & CHIC** 15, rue de Montlouis - 75011 PARIS - ☎ 43.56.01.09 (M<sup>o</sup> Philippe-Auguste)  
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Nocturne jusqu'à 22 h le mercredi

## TRANSPORTS

### La desserte de San-Francisco

#### LE MINISTRE SOUHAITE UN ACCORD ENTRE AIR FRANCE ET UTA

M. Jacques Douffingues, ministre des transports, vient d'écrire aux présidents des compagnies aériennes Air France et UTA pour leur demander de trouver un terrain d'entente pour assurer la nouvelle desserte de San-Francisco, faite de quoi il décidera seul à la fin du mois.

Depuis que les Américains ont accepté de donner à la France des droits de trafic vers San Francisco, les deux compagnies françaises se disputaient l'ouverture de cette ligne. UTA, qui rejoint depuis Paris Tahiti par l'est, aimerait le faire par l'ouest et relier ainsi la France et les Etats-Unis. Air France, qui se pose déjà à Los Angeles, déclare que les accords de 1963 lui attribuent la totalité du continent nord-américain, au départ de la France, et annonce un vol Paris-San-Francisco pour le 15 juillet.

M. Douffingues a déclaré, le 4 juillet, qu'il était « hors de question » qu'Air France parte pour San Francisco le 15 juillet, les documents officiels n'ayant pas été échangés entre la France et les Etats-Unis. Il a précisé ses préoccupations à ce sujet : « Avant de se livrer à une concurrence française effrénée, il convient de savoir qui en profitera, s'il est déclaré. Si ce sont les compagnies étrangères, je réponds non par avance. D'autre part, il nous faut assurer la meilleure desserte possible de la Polynésie française. »

Le ministre aimerait, de toute évidence, qu'Air France et UTA exploitent de façon conjointe les deux lignes Paris-Los Angeles-Papeete et Paris-San-Francisco-Papeete.

## LE CARNET D'ADRES

saldes chez Charvet

هنا منة الأصل

مدامه لاصول

# LE CARNET DU Monde

## Naissances

- M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude BESSIRE  
ont honoré d'annoncer la naissance de leur petite-fille

**Albino,**  
sœur d'Adrien, chez François et Dominique Bessire.

A Paris, le 17 juin 1986.

- Norbert CHALON  
et Sabine HENNEQUIN  
ont la joie de faire part de la naissance de

**Coline,**  
Libreville, le 25 juin 1986.

## Mariages

- Claude BOUVIER  
et Jacques MISQUEL,  
ont la joie d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le 30 juin 1986.

- M. Lazare Cohen  
ingénieur général de l'armement,  
et M<sup>me</sup> Jean Guilleminet  
ont honoré de faire part de leur mariage de leurs enfants,

**Marie-Hélène COHEN,**  
avocat à la cour,  
et  
**Thierry GUILLEMINET,**  
avocat à la cour,  
qui a été célébré, le mercredi 25 juin 1986 à Neuilly, dans l'intimité.

- Dominique DIETERLEN  
et M<sup>me</sup> Jeanette  
ont le plaisir d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le vendredi 20 juin, à Paris.

19, rue des Fossés-Saint-Jacques,  
75005 Paris.  
- L'Inédit,  
286, boulevard Raspail,  
75014 Paris.

## Décès

- Brive (Corrèze).  
M<sup>me</sup> Bernard Agnes et ses enfants,  
Cyril, Frédéric, Béatrice, Fabien et Sabine,  
ont la douleur de faire part du décès du  
docteur Bernard AGNES,  
survécu le 1<sup>er</sup> juillet 1986, à l'âge de cinquante-trois ans, en son domicile de Brive, 39, rue Strasbourg.  
La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 4 juillet, en l'église des Roisiers, à Brive.  
Priez pour lui.

- M. et M<sup>me</sup> Y. Jauffret  
et leurs enfants,  
M. et M<sup>me</sup> J.-C. Buet,  
Les familles Desnaut et Troncy,  
Douair, Perrain, Nobéourt,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> René BLUET,**  
née Suzanne Aronoff,  
survécus le 2 juillet 1986.  
La messe d'inhumation sera célébrée le lundi 7 juillet, en l'église Sainte-Anne, à 10 h 30, 108, rue de Tolbiac, à Paris-13<sup>e</sup>.

15, rue Vergniaud,  
75013 Paris.

- Le directeur,  
Les personnels enseignant et administratif,  
Les étudiants de l'UFR d'Italien et de romain de l'université de Paris-Sorbonne,  
ont la grande tristesse de faire part du décès du professeur

**Charles BOULAY,**  
directeur-adjoint de l'UFR,  
secrétaire général  
de la Société d'études italiennes,  
vice-président des professeurs d'Italien de l'Association de la région parisienne.

- Heloïsa Castellanos et Eduardo Colombo,  
Haydée et Antonio Corel,  
Dora et Hersh Gerschenfeld,  
Ernesto Lis,  
Luis Felipe, Nora, Paula et Gaspar-Noté,  
Estela et Georges Periba,  
Lopoldo Pressa,  
Monica et Mario Tiffenberg,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Ernesto DEIRA,**  
artiste peintre,  
survécus le 1<sup>er</sup> juillet 1986, à Paris.  
L'inhumation a eu lieu le 2 juillet, à Pantin.

- M<sup>me</sup> Robert Léocayer,  
Le docteur et M<sup>me</sup> Henri Lux,  
Le docteur Marie-Antoinette Gavet,  
M. et M<sup>me</sup> Michel Stéas,  
ses enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Patrice Léocayer,  
M. et M<sup>me</sup> Marie-Françoise Lux,  
M. et M<sup>me</sup> Philippe Caserio,  
M. et M<sup>me</sup> François Boisson,  
Le docteur et M<sup>me</sup> Bernard Lux,  
M. et M<sup>me</sup> Hervé Lux,  
Le docteur et M<sup>me</sup> Gilles Gallet,  
M. et M<sup>me</sup> Jean-Marie Colombani,  
ses petits-enfants,  
Roméo, Grégoire et Marion Léocayer,  
Marie-Clotilde, Louis-Xavier et Marie-Alex Courtes,  
Edmond, Charles-Henri et Benjamin Boisson,  
Marine, Manon et Fanie Lux,  
Stéphane, Mathieu et Julien Gallet,  
Florence, Antoine et Amélie Colombani,  
ses arrière-petits-enfants,  
Ainsi que ses nièces, neveux, cousins et amis,  
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**M<sup>me</sup> Louis GAVET,**  
née Irène Jodilly,  
survécus le 29 juin 1986, à son domicile d'Allant-sur-Tholon, dans sa quatre-vingt-troisième année.  
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 2 juillet.

Ils rappellent la mémoire de son époux, le

**docteur Louis GAVET,**  
décédé le 8 décembre 1957.

1, Grande-Rue,  
89120 Charny,  
6, route de Joigny,  
89110 Allant,  
- Ker Béhanzeau,  
56390 Ile de Groix,  
Les Tuileries,  
66300 Villemacloux.

- M. Claude Laurent-Atthalin,  
son épouse,  
Odile Laurent-Atthalin,  
Christine et Christian Prieur,  
Thérèse et Étienne Lecomte,  
Roseline et Patrick Demard,  
Charlotte et Jean Leclerc,  
Jean-Louis Laurent-Atthalin,  
ses enfants,  
Véronique, Flore, Ferdinand, Capucine,  
Charles-Emanuel, Basile, Victor,  
ses petits-enfants,  
ont part du décès de

**M<sup>me</sup> LAURENT-ATHALIN,**  
née Anne Bécourt Focké,  
endormie dans la paix du Seigneur, le 3 juillet 1986, en son domicile, 10, rue Vavin.  
Le service religieux sera célébré le mardi 8 juillet, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame des Champs, boulevard du Montparnasse.

L'inhumation aura lieu à La Chapelle-Viel (Orne), dans l'intimité familiale.

- Châtelleraut.  
M. et M<sup>me</sup> Gilbert Glaise,  
M<sup>me</sup> Jacques Bernier,  
M. Dominique Lenoir,  
M. et M<sup>me</sup> Philippe de Logivière,  
M. et M<sup>me</sup> Yves Lenoir,  
M<sup>me</sup> Françoise Lenoir,  
Leurs enfants,  
ont la douleur de faire part du décès, survécus le 1<sup>er</sup> juillet 1986, en son domicile, 47, rue Gilbert, de

**M<sup>me</sup> Marie-Berthe MALLARME,**  
ancienne greffier en chef  
du tribunal de commerce  
de Châtelleraut.

Munie ses sacrements de l'Église.  
Les obsèques auront lieu le samedi 5 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques de Châtelleraut.

- Anne MARC,  
née Beyer-Vidal  
a doucement quitté les siens dans l'après-midi du 29 juin 1986.  
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le vendredi 4 juillet.

Olivier, Veronique, Alexandre, Barbara Marc,  
12, rue Saint-Louis-1<sup>er</sup> Etie,  
75004 Paris.

Bruno, Bobette, Philippe, Frédéric, Cécilie Marc,  
13, rue Pigou,  
76420 Bihorel.

- Sa famille annonce le décès, survenu le 21 juin 1986, du

**docteur Bernard SEGAL,**  
médecin des Forces françaises libres,  
croix du combattant volontaire  
de la Résistance,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de la Santé publique.

Selon son désir, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

10, rue Alfred-Pierrard,  
77670 Saint-Mammes.

- Marie-Françoise Thillais  
a la douleur de faire part du décès de son père

**M. Albert THILLAIS,**  
survécus le 2 juillet 1986.

Rue de l'Espérance,  
72300 Parcé-sur-Sarthe.

- M. et M<sup>me</sup> Henri Brossat,  
leurs enfants et petits-enfants,  
M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Sers,  
leurs enfants et petits-enfants,  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène Wagner,  
ont la tristesse d'annoncer le décès le 30 juin 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

**M<sup>me</sup> Bernard WAGNER,**  
née Cécile Molliard,  
leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère.  
Le service religieux a eu lieu dans l'intimité.

Verailles, Le Vésinet, Paris.

**Anniversaires**

- Il y a trois ans, le 21 juillet 1983, disparaissait

**Suzanne GAUTIER,**  
journaliste parlementaire.

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, Maurice Gautier demande d'avoir une pensée pour elle.

30, rue Montéra,  
75012 Paris.

- Il y a un an

**Frédéric JEARSAIN**  
nous quitte.

- Pour exister, il renoua la vie.  
Aujourd'hui tout est plein de son âme.

- Il y a un an,  
**Jean-Marie JOVER,**  
prêtre du diocèse d'Alger,  
tombe, victime de la violence, et meurt sur la terre d'Algérie.  
Nous nous rappelons la parole de Dieu :  
" Si le grain ne tombe en terre et ne meurt, il reste seul. S'il meurt, il porte beaucoup de fruits."  
(Saint Jean XII-24.)

- En ce quatrième anniversaire de la mort de

**Edouard LABIN,**  
nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

**Armand LABIN,**  
décédé le 4 juillet 1956,

**Emile LABIN,**  
décédé en 1974.

- A l'occasion du premier anniversaire du décès de

**Jean-Yves MEARY,**  
une prière pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.  
Ses amis.

- Il y a huit ans mourait

**Jean TEYSSANDIER,**  
ancien élève  
de l'École supérieure des PTT.

- Le mérite consiste à supporter pour l'amour de Dieu des peines qu'on nous inflige injustement.  
- Mais ils ont leurs comptes à rendre à Celui qui s'appare à juger les vivants et les morts.  
(1<sup>er</sup> Saint-Pierre II, 19 IV 5.)

**Avis de messes**

- Une messe sera célébrée par M. l'abbé Violin en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, à Paris-5<sup>e</sup>, le mardi 8 juillet 1986, à 18 heures, pour le repos de l'âme de

**M. Jean-Charles MESTRE,**  
professeur à la faculté de pharmacie Paris-XI,  
rappelé à Dieu, le 25 juin, dans sa cinquante-quatrième année.

# Le Monde CADRES

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Groupe Régional de Presse  
**RESPONSABLE COMMERCIAL ET MARKETING**  
(HEC, Sup de Co)  
Réf. VM 25/554 G

Electronic  
**DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT**  
Réf. VM 5/1686 A

Organiser un Groupe de Services  
**CONTROLEUR DE GESTION**  
Paris  
Réf. VM 14/1876 A

**Yves Rocher**  
Marbriary  
**JEUNE INGENIEUR ET HOMME DE COMMUNICATION**  
Responsable Logistique de Production  
Réf. VM 7/1020 M

Paris  
**CONTROLEUR DE GESTION**  
Réf. VM 11/221 G

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature.

**GROUPE EGOR**  
8, rue de Belfort - 75008 PARIS  
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE  
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA RUSSO DOY LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

REPRODUCTION INTERDITE

**DEMANDES D'EMPLOIS**

C.E. services 47 ans, souhaite place responsable équipe bâtiment, industrie, assurance ou banque. Libre 15 septembre. Tél. : 45-33-81-84.

**capitiaux propositions commerciales**

IMPORT. GÉNÉRAL DEMANDE pour notre gamme de produits : **TECHNIQUE DE SECURITE / DISPOSITIFS D'ALARME** sans concours, en qualité et prix. Renseignements : VALCOSECURITE C.P. 201, CH-1347 Le Sentier.

**propositions diverses**

Les emplois offerts par la fonction publique dans toute la France sont nombreux et variés (PTT, SNCF, police, EDF, GDF, armée, préfecture, marines, etc.). Demandez une documentation sur la revue spécialisée **FRANCOIS CASIERES** (D 16) BP 402-05 PARIS.

**automobiles ventes**

de 5 à 7 CV.

Part. vend. FIAT UNO 855, année 84, 43 000 km, gris métal, 5 portes + autoradio cassette. 1 500 000 F. val. 2 000 F. Tél. : 60-17-92-91, 18 h.

# L'IMMOBILIER

**appartements ventes**

**1<sup>er</sup> arrdt**  
Vue exceptionnel sur Seine, plain soleil, part. vend 6 p., 150 m<sup>2</sup>. Tél. 45-08-98-88.

**5<sup>e</sup> arrdt**  
PPYRAT VOY DIRECTEMENT  
**M<sup>me</sup> LUXEMBOURG**  
PRÉFACITÉ  
bon imm. 11 ch. cuisine, stu-  
dette avec terrasse, professionnel.

**POUR ETUDIANT**  
7, rue DES FEUILLANTINES,  
samedi-dimanche 15 h-18 h.

**8<sup>e</sup> arrdt**  
**GERGES V**  
7 pces 290 m<sup>2</sup> dans imm.  
grand, poss. prof. professionn.  
**LERMS - 43-55-58-88**

**9<sup>e</sup> arrdt**  
**3 PIÈCES 530 000 F**  
Ch. carcérales, état médiocre  
aménagement, toutes appartes.  
Immo Mercedes 43-52-01-82.

**12<sup>e</sup> arrdt**  
PRÈS AV. ST-MANDE  
néc. gd br., 4+2 chbres bd beau-  
tain, a. d'eau, son. 4 pers.  
1 200 000 F - 43-44-43-87.

**15<sup>e</sup> arrdt**  
**SUR JARDINS**  
Récent, magnifique studio,  
balcon, parking, 610 000 F.  
450 000 F - 46-28-98-04.  
Tél. 47-34-36-17.

**18<sup>e</sup> arrdt**  
**TROCADERO-POMPE**  
Très bel imm. bourgeoise,  
220 m<sup>2</sup> env., triple récep.,  
5 ch. tout conf. + ch. serv.  
4 500 000 F - 46-87-01-22.

**BOULEVARD SUCHET**  
Double living, 2 ch. 11 ch.  
9<sup>e</sup> étage, vue dég., métro,  
GARE 45-67-22-88.

**20<sup>e</sup> arrdt**  
Part. vend STUDIO, ent. équ.,  
148 000 F, vis. a. pl., son. 5  
et 12 j., de 15 h 30 à 17 h ;  
59, rue Orfila, 75020 Paris.

**92 Hauts-de-Seine**  
BOULOGNE-BELLEVUE  
belle adossé 4 chbres, 70 m<sup>2</sup>  
RÉSIDENCE GRAND STAN-  
DING avec jardin, parking,  
GARE 46-67-22-88.

**SAINT-CLOUD**  
132 bis, rue Tolbiac  
pet. imm. 4 ét., récep. son.  
Vest 3 pièces, 55 m<sup>2</sup> + box  
Grand balcon, plein sud  
Très calme, belle vue  
PRIX : 730 000 F  
Téléphone : 46-55-61-69

**94 Val-de-Marne**  
RER St-Maur-Créteil, 4-8 p.  
55 m<sup>2</sup> imm. p. de 2 de vers.  
dura, 11 ch. Garage, 620 000 F.  
Tél. : 42-83-77-82.

**appartements achats**

**AGENCE LITRE**  
Rech. pour clientèle française  
et étrangère experts et hérald.  
part. dans quart. résidentiels.  
Préamb. compt. chez notaire.  
Tél. : 45-44-44-44.

**URGENT 110 à 140 m<sup>2</sup>**  
Paris, préfab. 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>,  
15<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> S<sup>e</sup>.  
PAIE COMPT. - 46-72-67-80.

**ACHÈTE COMPTANT**  
studio ou 2 pces même à réno-  
ver, Paris. Tél. : 42-82-01-82.

**1 à 3 pièces PARIS**  
préfère RIVE GAUCHE, avec ou  
sans terrasse. PAIE COMPTANT  
chez notaire, 48-72-20-87  
même la soe.

**locations meublées offres**

Paris

**PLACE DE BRETEUIL**  
Luxeux apt meublé ou non-  
4 chbres, 1 living, 1 s. à mang-  
er de, sur verdure, clair, calme,  
bret. de mar. T. : 43-28-58-52.

**bureaux**

**Locations**

DOMICILIATION DEPUIS 90 F  
me. ST-HONORE 42-58-84-91,  
PARIS-12<sup>e</sup> 43-40-88-50,  
CONSTITUTION SAIRL 2 000 F HT.

**VOTRE SÈGE SOCIAL**  
Constitution de sociétés et  
tous services : 43-55-17-50.

**locations non meublées demandes**

Paris

Pour cadres supérieurs et  
employés GD LABORATOIRE  
PHARMACEUTIQUE  
Rech. urgent, libre de suite ou  
sept. sports toutes catégories,  
studios, villas Paris et environ.  
Tél. : 45-03-30-33,  
de 9 h à 19 heures.

**Région parisienne**

Etude ch. pour cadres villas  
belle vue, Loyer garanti.  
(11) 46-56-56 / 42-52-51-72.

**propriétés**

**RER BOISSY ST-LÉGER**  
Villacresnes, superbe maison  
bourgeoise, parc 2 173 m<sup>2</sup>, triple  
pôt, 80 m<sup>2</sup>, 4 chbres, cuisine, 12  
ch. 240 m<sup>2</sup> habitables, terrasse  
billard, sa-sa complet,  
grosier aménagé, 1 500 000 F.  
M. IMMOBILIER 43-45-88-82.

**COTE D'AZUR, 22 km NICE**  
pays 3 ha, vue panoramique  
mer-mont. M. AS en plein,  
100 m<sup>2</sup> ch. + bureau 250 m<sup>2</sup>,  
pous. agrées, 1 500 000 F.  
Tél. : (03) 73-72-12.

Vend maison de campagne.  
Prix : 32 000 F.  
La Chapelle-aux-Hénaux.  
Anciennes fermes.  
60 m<sup>2</sup> au sol, Chantilly,  
petit jardin, Au calme.  
5 km. de Flers, en Normandie.  
A RENOVER.  
Téléphones : 84-91-31-83.

**A VENDRE**  
BEAUMONT-EN-VALENTIN-77  
100 km PARIS,  
maison d'habitation,  
n. à m. a. de br. 100 m<sup>2</sup> ch.  
dépendances, jardin, garage,  
PRIX : 300 000 F.  
Tél. : (11) 54-31-08-48,  
après 18 h 30.

**forêts**

PART. vend dans l'ère 8 ou  
12 hectares bois bordure  
bourg, bois facile.  
PRIX : 16 000 F l'hectare.  
BENARD - Tél. : 33-66-62-66  
80620 LE DEZERT.

**viagers**

Rare, près Pontchartraine (78),  
PRIX : 16 000 F l'hectare.  
occupé fine 82 a., 800 000 F  
+ 13 000 mens. F. CRUZ, 8, rue  
Boileau - 42-66-19-20.

# L'AGENDA

**Accessoires autos**

**AUTORADIO**  
Pose immédiate de TOUT  
autoradio même ach. ailleurs.  
Etc. : un poste 100 Gd Prix 17  
et 12 j., de 15 h 30 à 17 h ;  
4 500 000 F - 46-87-01-22.

**Autotec**  
83, av. d'Italie, Paris-13<sup>e</sup>.  
T. : 43-31-73-55, M<sup>me</sup> Tobiac.

**Bijoux**

BLOUX ANCIENS  
BAGUES ROMANTIQUES  
se choisissent chez GILLET,  
18, r. d'Angoulême, 43-54-03-85.  
PARCE QUE L'ON AIME  
ACHAT BLOUX OR-ARGENT.  
Mère cité au Hôtel-de-Ville.

**ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS**  
Animaux, modernes, argentiers  
PERHOM, bd des Italiens  
Opéra, 4, Chaussée-d'Antin,  
Etude, 37, av. Victor-Hugo.  
Ventes - Occasions - Echanges.

**Moquettes**

Avec  
**MOQUETTE 100 % PURE LAINE**  
Prix posé : 99 F/m<sup>2</sup>,  
Téléphone 46-58-81-12.

**Stages**

Pour d'excellents réducteurs  
**ENGLISH ROUND THE CLOCK**

Stages intensifs d'anglais  
à partir de la 2<sup>e</sup> classe prépa-  
ratoire, adultes, du 3 au  
10 août en Argentine.  
Tél. : (16) 38-85-22-82,  
Rena. : 45-88-01-87.

**Troisième âge**

S.O.S. SOLITUDE  
Octos, aim. musique class., et  
arts déco, connaître pers. cul-  
tivée soufr. de la solitude. Tél.  
le matin : (1) 60-72-16-72.

**Vacances**

**Tourisme Loisirs**

Place des Fées, disponible  
15 juil.-31 août, 2 chbres 50 m<sup>2</sup>  
sur jard. 800 m<sup>2</sup> - 42-39-67-25,  
13 h - 19 h lundi à vendredi.

Part. env. Cannes, ville 6 pers.,  
pisc. terr. 27-73-9 : 3 800 ;  
24-8 31-8 : 3 800.  
Téléphone : 73-37-30-08.

Créteil en Turquie, Départ  
Stades, villas 24 m. 3 ca-  
sines. Libre 20-7 au 10-8, 6 au  
7 septembre, 6 000 F/par.  
Tél. 65-20-10-82.

Appartements à louer dans le  
10<sup>e</sup> et le Haut-Seine, juillet.  
Tél. 65-20-10-82.

ANTIBES. Louer sept 3 m. de  
cuisine. Par garage 5 000 F.  
(1) 39-14-87-83, 83-32-78-81.

GORDES (84). A louer septem-  
bre maison dans hameau ;  
3 chambres, 2 terrasses,  
2 salles de bain, tél. jard.  
Tél. juillet : 16-80-85-48-78,  
16 août : 16-80-76-83-87.

# L'AGENDA

rubrique paraissant le mercredi et le vendredi  
(Editions datées jeudi et samedi)  
sera suspendu du 12 juillet au 2 septembre 1986.  
REPRESE LE 3 SEPTEMBRE 1986.



DEBUT DE MATINEE

Programme	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h
1	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
2	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
4	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
5	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
6	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
7	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
8	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
9	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
10	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
12	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
13	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
14	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
15	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
16	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
17	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
18	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
19	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
20	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
21	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
22	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
23	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
24	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
25	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
26	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
27	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
28	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
29	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
30	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22

**JOURNAL OFFICIEL**

Le journal officiel de la République française est publié tous les jours, sauf les jours fériés, à 6 heures du matin.

Il contient les lois, décrets, arrêtés, décisions ministérielles, etc.

Le prix de vente est de 1,500 F.

**STAGES**

UN DÉCOURT

UN APPEL

Le journal officiel de la République française est publié tous les jours, sauf les jours fériés, à 6 heures du matin.

**TRANSPORTS**

# économie

## UN PLAN POUR RELANCER L'EXPORTATION

### M. Jacques Chirac annonce la suppression totale du contrôle des changes

M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur, a présenté, le jeudi 3 juillet, le plan export destiné à favoriser le développement des exportations françaises. La mesure essentielle concerne le contrôle des changes dont le premier ministre a, par ailleurs, annoncé la suppression totale dans les prochains mois. Les autres mesures sont les suivantes :

● Le droit de provision sera admis dans certaines limites pour le renforcement des implantations commerciales à l'étranger. Une provision « autorisée sans agrément préalable, sera autorisée pour les premières implantations commerciales sur un pays donné lorsque l'investissement est inférieur à un certain mont-

tant » (de l'ordre de 4 à 5 millions de francs a précisé le ministre).

● L'effort de redéploiement de notre commerce extérieur se fera sur le commerce courant avec les pays développés. Les pouvoirs publics entendront permettre aux exportateurs « de bénéficier à tout moment de formules de financement souples et reflétant les meilleures conditions du marché », et « offrir des conditions compétitives avec la concurrence étrangère sur les grands contrats ».

● L'efficacité des actions publiques sera renforcée. Une mission est confiée en ce sens à l'inspection générale des finances. Par ailleurs, une opération pilote de coordination inter-administrative sera menée sur l'Asie du Sud-

Est, en même temps que sera amélioré le service rendu par les postes d'expansion économique des ambassades.

● La formation aux problèmes internationaux sera développée. Cinq centres volontaires supplémentaires du service national seront affectés à une mission à l'étranger. Un groupe opérationnel « formations », présidé par le directeur de la DREE (Direction des relations économiques extérieures) sera chargé de mettre au point et de diffuser dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, toutes les initiatives favorisant une présence des jeunes à l'étranger.

Le ministre a enfin rappelé que toutes ces actions se fondaient dans l'ensemble de la politique économique du gouvernement centrée sur la recherche d'une amélioration de la compétitivité des entreprises.

### Un acte de foi

La levée du contrôle des changes, déjà engagée au lendemain des élections législatives, va être poursuivie, sa libération devant être « totale dans les semaines à venir », a annoncé M. Chirac, essentiellement dans l'intérêt des entreprises.

Ainsi, la possibilité d'acheter des devises à terme, en couverture des importations de marchandises, des importations de services et des risques encourus sur les emprunts en devises (pour la première fois depuis 1968 dans ces deux derniers cas), déjà portée de trois mois à six mois, est désormais sans limite.

Par ailleurs, le délai de conservation des devises encaissées lors du règlement d'une exportation, allongé récemment de huit jours à un mois,

est porté à trois mois. Les seules contraintes restantes, qui, selon le premier ministre, devraient être levées d'ici quelques semaines, ont trait à l'interdiction faite aux résidents (citoyens français demeurant en métropole), de détenir librement des devises pour une durée indéfinie et à celle faite aux banques françaises de prêter des francs à des non-résidents.

Les contraintes, il faut le dire, ont un objet précis, celui d'empêcher toute spéculation contre le franc, soit de l'intérieur soit de l'extérieur. Depuis la guerre, et même avant, chaque fois que le franc montre de la faiblesse et semble voué à une dévaluation plus ou moins prochaine, les

particuliers sont tentés d'acheter des devises, pour bénéficier d'un gain de change éventuel. Quant aux entreprises, elles peuvent s'efforcer de payer par avance leurs importations.

A l'étranger, enfin, les opérateurs peuvent jouer la dévaluation du franc en achetant des francs par exemple, en empruntant des francs pour les vendre à découvert et les racheter plus tard à un cours moins élevé. C'est pour s'opposer à de telles manœuvres, meurtrières pour une monnaie, que les pouvoirs publics ont, depuis la guerre, en dépit de brèves interruptions, soigneusement réglementé les couvertures à terme et prohibé la détention de devises par les particuliers aussi bien que les prêts de francs aux étrangers par les banques.

F.R.

### REPÈRES

#### Chômage : recul aux Etats-Unis

Selon les chiffres du département du travail, le chômage a reculé aux Etats-Unis en juin 1988, passant de 7,3 % à 7,1 % de la population active (111 000 chômeurs de moins pour un chiffre global de 8,44 millions). Mais, un calcul séparé, fondé sur la déclaration des employeurs, montre que le nombre des personnes au travail a, en fait, diminué de 89 000 en juin. Les secteurs industriels continuent d'afficher un recul de l'emploi, notamment dans le pétrole et le gaz.

#### Masse monétaire : ralentissement de la croissance

La croissance de la masse monétaire (M3) s'est nettement ralentie ces derniers mois, revenant à 5 % sur douze mois, pour la moyenne trimestrielle centrée sur avril, et à 3,9 %, en taux annuel, par rapport au quatrième trimestre 1986, base de référence pour apprécier le respect de l'objectif de 3 % à 5 % fixé pour 1988. En revanche, la progression de l'agrégat L, dont la définition est plus large, a été plus rapide (7 % sur un an), en raison du développement des nouveaux instruments financiers, notamment les billets de trésorerie, aux dépens du marché obligataire. Cette progression a motivé, récemment, un avertissement au gouverneur de la Banque de France.

#### Pétrole : le prix du gazole au plus bas depuis onze ans

Les prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont fortement chuté, le jeudi 3 juillet, sur les marchés internationaux pour la quatrième journée consécutive depuis l'échec de la conférence de l'OPEP à Brioni (Yougoslavie). A Rotterdam, le cours du gazole est tombé en dessous de 100 dollars par tonne, pour la première fois depuis onze ans. Le naphta s'est vendu à 95 dollars/tonne, soit le plus bas niveau depuis octobre 1973. Les cours du pétrole brut ont également vivement baissé. Le brut Brent de la mer du Nord est passé en dessous de 10,10 dollars/baril, soit près du niveau atteint à la fin du mois de mars dernier, lorsqu'il était brièvement tombé en dessous de 10 dollars/baril, le plus bas niveau depuis janvier 1974.

## Le Conseil constitutionnel annule deux dispositions du collectif budgétaire

Nul n'est prophète en son conseil. M. Valéry Giscard d'Estaing, membre de droit du Conseil constitutionnel - où, il est vrai, il n'a jamais siégé, - vient de voir l'amendement au collectif budgétaire qu'il avait déposé être partiellement reculé par ses pairs.

L'ancien président de la République préconisait, en effet, de réduire à deux ans le nombre d'années sur lesquelles le fisc peut demander des comptes aux salariés, contre quatre aujourd'hui. Le Conseil

constitutionnel a estimé que cette réduction pour les seuls salariés (les contrôles pour les entreprises et les revenus non salariaux, même en proportion infime) entraînait une inégalité, car cette disposition traite différemment des contribuables qui peuvent être placés dans des conditions pratiquement identiques.

Voilà qui ne remet pas en cause la réduction à trois ans des contrôles, mais certains ne manqueraient pas de voir dans cette décision des neuf sièges une

condamnation morale d'un amendement perçu comme un encouragement indirect à la fraude (le Monde était 1<sup>er</sup>-2 juin).

Le Conseil a aussi jugé anticonstitutionnel un amendement proposé par M. Taftinger, voté à la sauvegarde, et qui aurait permis de soumettre rétroactivement aux seuls contribuables internes les dépenses des bureaux du conseil de Paris et du conseil de l'Île-de-

France. L'objet de ce texte est « étranger à une loi de finances », disent les considérants, qui ne s'interrogent donc pas sur le pourquoi d'un amendement qui avait pour objet d'affaiblir la maîtrise de Paris du contrôle de la Cour des comptes.

Mais aucune de ces deux annulations ne remet en cause le budget de la loi de finances rectificative, qui devrait donc pouvoir être rapidement promulgué.

### La décision

Saisi par les députés socialistes, le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 3 juillet, a examiné la conformité à la Constitution de la loi de finances rectificative pour 1988.

Il a déclaré non conformes à la Constitution l'article 18, sur l'abaissement à deux ans du délai de vérification de la situation fiscale de certains contribuables, et l'article 30, sur le contrôle des frais de représentation exposés par les questeurs du conseil de Paris et du conseil régional d'Île-de-France.

Les autres dispositions de la loi ne sont pas contraires à la Constitution.

Sur l'article 5 instaurant un droit de timbre de 150 francs pour l'inscription aux concours de recrutement de l'Etat, le Conseil considère « qu'en raison, tant de son montant, que de son caractère excessif, de ses exonérations prévues au profit de personnes sans emploi, le droit de timbre institué (...) ne méconnaît pas le principe d'égal accès aux emplois publics » proclamé par l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Sur l'amnistie fiscale au profit de personnes rapatriant des capitaux irrégulièrement détenus à l'étranger, le Conseil constate qu'il est dans la nature d'un texte de ce type « de porter atteinte au principe d'égalité devant l'impôt, pour des motifs d'intérêt général qu'il appartient au législateur d'apprécier ».

Mais il souligne qu'« une telle atteinte ne peut, cependant, être admise qu'à la condition que les personnes bénéficiaires de l'amnistie soient définies de manière objective et que les modalités retenues limitent les effets de cette mesure à l'appurement des irrégularités antérieures à son entrée en vigueur ».

La loi répondant à ces exigences, le Conseil estime qu'elle « n'est pas contraire à la Constitution ». Sur l'abaissement des délais de vérification de la situation fiscale des contribuables, le Conseil considère, en premier lieu, que « la réduction de quatre ans à trois ans du délai de reprise ne méconnaît pas le principe d'égalité devant la loi puisqu'il concerne l'ensemble des contribuables ».

S'agissant ensuite de la réduction à deux ans du délai de reprise au bénéfice des titulaires de revenus composés exclusivement de salaires, traitements et pensions, le Conseil constate que « le bénéfice de ce régime est écarté dès lors qu'au cours d'une des deux années en cause le contribuable a disposé, même dans une proportion infime, de revenus d'une autre catégorie ».

Il conclut que cette disposition « aboutit à traiter différemment au regard de l'exercice par l'administration fiscale de son droit de reprise des contribuables qui peuvent être placés dans des conditions quasiment identiques ; que cette différence de traitement porte atteinte au principe d'égalité des citoyens devant la loi, qu'il suit de là que le paragraphe II de l'article 18 n'est pas conforme à la Constitution ».

Sur le contrôle des frais de représentation et de déplacement du conseil de Paris et du conseil régional d'Île-de-France, la disposition concernée a pour effet de soumettre rétroactivement au seul contrôle interne exercé par les bureaux du conseil de Paris et du conseil régional d'Île-de-France les crédits affectés à leurs frais de représentation et de déplacement.

Le Conseil constate qu'il s'agit d'un cavalier budgétaire, c'est-à-dire d'une disposition dont « l'objet est étranger à ceux qui peuvent seuls relever d'une loi de finances... que, dès lors, l'article 30 doit être déclaré non conforme à la Constitution ».

### La chambre régionale des comptes veut contrôler les frais des conseillers de Paris et de l'Île-de-France

Les dépenses des conseillers de Paris et de l'Île-de-France échappent-elles au contrôle de la chambre régionale des comptes ? Derrière cette question, d'apparence purement administrative, se cache, en réalité, le problème de la prééminence « his torique » reconnue jusqu'ici à Paris et à sa région capitale sur les autres villes et provinces de France.

Il vient, en tout cas, d'être posé à l'occasion d'un amendement voté par le Parlement et remis en cause par le Conseil constitutionnel. Tout a commencé en avril 1939 lorsque Paul Reynaud, alors président du conseil, modifia par décret les statuts de Paris et du département de la Seine. Les textes prévoyaient que les assemblées parisiennes seraient assimilées à la Chambre des députés et au Sénat, dont les frais de fonctionnement sont votés et contrôlés par les parlementaires eux-mêmes et par eux seuls. C'était reconnaître une fois de plus que la capitale n'est pas une ville comme les autres. Que sa gestion mérite des précautions et des honneurs particuliers.

Lorsqu'en 1975 M. Giscard d'Estaing, alors président de la République, et son premier ministre, M. Jacques Chirac, furent votés la loi normalisant le statut de Paris et lui donnant un maire élu, les dispositions de 1939 furent théoriquement abrogées. A dire vrai, personne ne s'en aperçut, et le Conseil de Paris - qui est aussi le conseil général du

département - continua de gérer ses frais de fonctionnement comme par le passé sous la houlette de son nouveau maire. Le conseil régional de l'Île-de-France, par mimétisme, s'était donné le même régime sans que quiconque y trouvât à redire.

Pourtant, un organisme s'inquiète de cette situation unique en France : la chambre régionale des comptes de l'Île-de-France mise en place en 1984 en application des lois sur la régionalisation. Elle demanda à examiner les comptes de la questure parisienne. La questure est le service qui, avec quatre cent trente fonctionnaires et un budget (Ville et département confondus) de 86 millions de francs assure le bon fonctionnement de l'assemblée municipale. Il lui faut préparer, bon an mal an, plus de quatre mille projets de délibération, faire fonctionner sept commissions différentes, payer les indemnités de cent soixante-trois élus (1) (ce qui représente 55 % du budget), expédier leur courrier, imprimer de nombreux documents, entre autres choses.

Comparé aux conseils municipaux de Lyon ou de Marseille, le Conseil de Paris, par la taille même de la capitale, par sa double fonction municipale et départementale, est une très lourde machine. Ses dimensions le situent tout de suite après l'Assemblée nationale et le Sénat. S'ils acceptent parfaitement que la Cour des comptes autrefois et la Chambre régionale des comptes au-

jourd'hui éprouvent les dépenses générales de la Ville (plus de 16 milliards de francs cette année), les conseillers de Paris, toutes tendances confondues, veulent garder l'exclusivité de leur comptabilité interne.

#### Un amendement anodin

Mais les textes qui garantissent ce privilège sont loins d'être clairs. Entre Paris et la chambre régionale des comptes un contentieux est apparu. Pour couper court, MM. Pierre-Christian Taftinger et Dominique Padoa, sénateurs et conseillers de Paris, glissèrent dans le collectif budgétaire soumis au Parlement un amendement d'apparence anodin. En fait, il indique clairement que les comptes des questures de Paris et de l'Île-de-France continueront comme autrefois à échapper au contrôle. Le texte a été voté par le Sénat et par l'Assemblée nationale. Saisi par le conseil constitutionnel vient de déclarer qu'on ne pouvait pas mélanger ainsi les finances nationales et les comptabilités locales. L'amendement devra donc être présenté à nouveau avec une loi sur les collectivités locales, qui devrait être discutée avant la fin de cette session parlementaire.

Mais, du coup, voici le problème des privilèges parisiens exposé sur la place publique. M. Chirac peut-il demander, pour sa bonne ville, à la fois un statut municipal comme les autres et des exemptions exceptionnelles ? S'il a quelques arguments historiques à faire valoir, M. André Giraud, lui, n'en a aucun pour la toute jeune assemblée de l'Île-de-France qu'il préside. Le vieux débat Paris-province va-t-il se réveiller à cette occasion ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les indemnités mensuelles des élus parisiens sont les suivantes : maire, 22 875 F ; adjoints et vice-présidents, entre 14 500 F et 18 900 F ; conseillers de Paris, de 10 785 F à 14 418 F ; conseillers d'arrondissement adjoints au maire, 7 267 F.

● NORVÈGE : allègements fiscaux pour encourager l'exploration pétrolière. - Le gouvernement norvégien annoncera la semaine prochaine des allègements fiscaux destinés à encourager la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz en mer du Nord, a annoncé le premier ministre, le jeudi 3 juillet à Oslo. Ces mesures, dont le détail sera fixé la semaine prochaine, sont nécessaires pour compenser la baisse des prix du brut, qui réduit l'intérêt des compagnies pour les champs norvégiens, considérés comme les plus chers du monde. - (AFP.)

### SOCIAL

#### SELON LA CGT

### Un vaste plan d'économies est préparé pour la Sécurité sociale

« Le ministre n'a pas tout dit », ont affirmé le jeudi 3 juillet les responsables de la CGT à propos des mesures annoncées pour la Sécurité sociale par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales. Selon la CGT, « un arsenal de mesures est élaboré, qui, appliqué dans sa globalité », s'élèverait à « plus de 100 milliards de francs » (1) et entraînerait « un véritable recul de civilisation ».

Les mesures citées comprennent notamment pour la santé, « la majoration de 5 points du ticket modérateur (4,2 milliards de francs) », une franchise de 2 francs par boîte de médicament, une franchise annuelle de 300 francs sur les remboursements de soins, la suppression des remboursements de certains produits (montures de lunettes, bandages, sparadraps...) et du remboursement à 100 % pour les bénéficiaires de rentes pour accident du travail.

Pour la vieillesse, il s'agit, outre de la modification du système de revalorisation (600 millions de francs), de « la suppression de la majoration pour conjoint à charge (740 millions de francs) et du supplément de pension par enfant (5,2 milliards de francs) », de « la fixation à cinquante-cinq ans de l'âge de l'octroi de la pension de

réversion des régimes spéciaux (2,3 milliards de francs) ».

Pour la famille, affirme encore la CGT, les « économies réalisables » comprendraient l'« attribution des allocations familiales sous condition de ressources (11 milliards de francs) », « l'abaissement de l'âge limite de versement des prestations (1,4 milliards de francs) » et « la suppression de l'allocation de rentrée scolaire (1,5 milliard) ».

● Pour la Fédération nationale de la Mutualité française, les décisions de M. Séguin ne portent pas atteinte aux prestations, mais « ne règlent pas les problèmes de fond » (comme le financement ou la distribution des soins et des médicaments). Elle regrette qu'on n'ait pas seulement rétabli le 1 % sur tous les revenus.

● L'Union professionnelle artisanale estime que « l'instauration d'un prélèvement de 0,4 % dans le sens de l'élargissement de l'assiette du financement qu'elle a toujours préconisé », mais que l'augmentation des cotisations ne peut être qu'une mesure provisoire.

(1) Les dépenses du régime général de Sécurité sociale devraient représenter 700 milliards de francs en 1986.

### M. François Guillaume face à la grogne des « minoritaires » et à la colère des producteurs de maïs

Le séminaire consacré à l'examen du projet de loi de modernisation agricole qui s'est tenu, le jeudi 3 juillet, à l'École nationale agronomique de Grignon a été, pour M. François Guillaume, le baptême du feu ministériel : alors que seules les organisations traditionnelles (ANPCA, FNSEA, CNJA, CNMCCA) étaient invitées, la réunion a été troublée par une troupe de cent cinquante à deux cents manifestants agricoles, membres des syndicats minoritaires, FNSP et CNSTP, qui ont présenté au ministre leurs revendications. M. Guillaume a refusé de répondre indiquant que ces deux organisations n'avaient pas fait la preuve de leur représentativité.

Le projet de loi, objet de réflexion de cette journée, devrait être présenté par le gouvernement au début de 1987. M. Guillaume a aussi indiqué que des mesures d'urgence seraient prises en faveur des producteurs de bovins. Il n'a pas toutefois confirmé le chiffre de 150 millions de francs avancé par les professionnels présents à Grignon. Le mécon-

tenement des minoritaires et les manifestations récentes des producteurs de viande ne sont pas les seules difficultés que commence à affronter le ministre.

A la suite de l'accord (le Monde du 4 juillet 1976) entre la Communauté économique européenne et les Etats-Unis sur les importations de céréales en Espagne, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) a très vivement réagi. Alors que le ministre de l'Agriculture approuve cet accord, qui évite la guerre commerciale avec les Etats-Unis et qui n'a pas, selon lui, de répercussions sur les producteurs français de céréales, l'AGPM parle d'un « véritable Munich ».

Sous la menace d'une prise en otage des cognacs, vins et fromages européens, l'Europe accepte de payer en maïs le montant exorbitant de la rançon exigée par Washington, dit en substance l'AGPM qui estime encore que « cet armistice présenté comme provisoire introduit pour la première fois dans l'histoire de la Communauté et de ses relations

avec les Etats-Unis le grave précédent d'un accord de concession sur un secteur d'activité isolé de l'ensemble du contentieux agricole et industriel ». Cet accord autorise les Etats-Unis à exporter un contingent de 1,4 million de tonnes de maïs en Espagne pour six mois.

L'AGPM évalue à 3,7 milliards de francs la perte de recettes pour les producteurs français et à 2 milliards de francs pour le commerce extérieur. Selon l'AGPM, l'Europe va se trouver en situation artificielle de surproduction de maïs et il n'est pas impossible que le prix de marché enregistré une perte allant jusqu'à 30 %.

A Washington, on estime que cet accord donne un répit aux négociateurs, mais ne résout en rien les difficultés accumulées entre les deux parties. Le vice-président de l'Association des producteurs américains de soja, M. John Baize, a indiqué, comme pour justifier les craintes de l'AGPM, que cet accord constituait une première brèche dans le système agricole européen.

Une ordon...

Un rapport pro...

Société italienne STET refuse participer à l'opération CGE-ITT

Handwritten text at the bottom: هلنا امنا الأصل

EN L'EXPORTATION

La suppression totale... [Text continues with details about exportation and economic measures]

Le gouvernement... [Text discusses government actions and economic policies]

du collectif budgétaire... [Text covers budgetary matters and financial planning]

le des comptes veut contrôler... [Text mentions financial control and reporting]

Un amendement... [Text discusses legislative amendments]

Le Conseil national... [Text refers to national council decisions]

Le projet d'accord dans les télécommunications... [Text discusses telecom agreements]

La société italienne STET refuse de participer à l'opération CGE-ITT... [Text reports on STET's refusal]

La société générale de Belgique... [Text mentions Belgian company matters]

AFFAIRES

NOMINATIONS

Au comité de politique régionale de la CEE, M. JACQUES SALLOIS, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, vient d'être élu président...

A l'IBM-France, M. JEAN-JACQUES DUBY, a été nommé directeur scientifique. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques...

A l'Entreprise et progrès, M. JEAN-CLAUDE CANTET est nommé délégué général. Agé de cinquante ans, ancien d'HEC, M. Cantet était précédemment directeur général d'Eurest...

A la Fédération nationale de l'industrie laitière (FNIL), M. PHILIPPE DELOFFRE, a été élu président du conseil d'administration, en remplacement de M. Jean-Claude Cachat...

Au Conseil national du commerce, M. JEAN-PAUL BOUQUIN est nommé délégué général, en remplacement de M. Louis Lapiere. Agé de trente-neuf ans, docteur en droit, diplômé de l'Ecole nationale des douanes...

LE PROJET D'ACCORD DANS LES TELECOMMUNICATIONS

La société italienne STET refuse de participer à l'opération CGE-ITT

Le gouvernement répondra d'ici à la fin du mois au projet d'accord dans les télécommunications entre la CGE et l'ITT (le Monde du 3 juillet). La CGE a besoin d'atteindre une taille mondiale: elle a tout à fait raison de chercher des partenaires...

La Société générale de Belgique (SGB) et le groupe espagnol Telefonica, ont confirmé vouloir participer à l'opération. La SGB a rappelé qu'elle a déjà été associée à la CGE qu'elle a déjà été associée à la CGE...

PRIVATISATION

Une ordonnance vertueuse

Prudence, pragmatisme ou influence béotique des neuf sages du Conseil constitutionnel? Le gouvernement semble avoir désormais choisi pour la privatisation la voie de la modération et de la « moralité ».

Autrement dit, le contrôle des investissements étrangers, qui s'effectuait pour les autres entreprises à partir de 20%, s'opérera pour les entreprises publiques à partir de 15%.

Conscient que les salariés peuvent avoir du mal à acheter des titres de leurs entreprises, le gouvernement a prévu une décote et des délais de paiement. La décote ne risque-t-elle pas de s'apparenter à un « privilège »...

La tournée des événements ne pouvait que nuire à l'image de marque du gouvernement et froisser sans doute les intentions vertueuses affichées par M. Balladur. Il fallait y mettre le holà. Le Conseil constitutionnel, dans l'interprétation qu'il a donnée du projet de loi d'habilitation...

M. Balladur, officiellement, répugne à un système de golden share. Par souci d'emporter l'adhésion du président de la République, ou par un instinct dirigiste il s'y est finalement résolu.

D'autres dispositions sont destinées à favoriser les petits porteurs. Ce sont leurs demandes qui seront servies en priorité. Un même acquéreur, pour dépasser 5% du capital, devra avoir l'aval de l'Etat vendeur.

Cette ordonnance - que le Conseil d'Etat devrait examiner les 7 et 8 juillet, et qui pourrait être présentée au conseil des ministres du 11 juillet - définit les modalités de transfert au privé de soixante-cinq entreprises publiques, les méthodes d'évaluation et de paiement, les conditions faites aux différents catégories d'acheteurs, et enfin les « verrous » placés pour empêcher la mainmise d'un étranger sur une société jugée stratégique.

En Grande-Bretagne la golden share s'applique aux choix des dirigeants, à la structure du capital, voire au statut de l'entreprise. Le gouvernement français pourra, en outre, à tout moment, retirer son « action spécifique », qui disparaîtra en tout état de cause après un délai maximum de cinq ans.

Cette notion s'estompe, le bloc devient « pole » ou « mole » et son existence n'est plus qu'« événementielle ». Il semble notamment que cette idée soit abandonnée pour la privatisation des banques et des compagnies financières, qui s'y étaient montrées hostiles depuis le début.

Un « bradage » ni « copinage » Côté choix des acquéreurs (1), le gouvernement s'est également voulu au-dessus de tout soupçon. La commission de privatisation, qui est définie dans l'ordonnance, est considérée comme l'autorité morale en la matière.

Autre anomalie: beaucoup de services et d'organismes semblent avoir été créés sur l'initiative d'hommes politiques qui voulaient, à un certain moment, répondre à telle ou telle préoccupation de l'opinion publique.

De même, la mission pense que le CCI (Centre de création industrielle du Centre Pompidou) fait aujourd'hui double emploi avec la nouvelle Cité des sciences et de l'industrie ouverte cette année à La Villette.

Un rapport propose d'« alléger » la haute fonction publique

absolu. Une administration qui veut aujourd'hui créer plusieurs sous-directions ou services nouveaux peut le faire sans qu'une ligne budgétaire ait été prévue à cet effet. Souvent, une même tâche est confiée à l'administration centrale et à un office: c'est, par exemple, probablement le cas, pour le ministère des anciens combattants (qui comprend 4 500 à 4 700 personnes) à côté duquel fonctionne un Office national des anciens combattants et victimes de la guerre (ONACVG).

La décentralisation n'a pas été suivie par la suppression des postes de fonctionnaires, auxquels les services locaux se sont substitués. Bien que la mission n'ait pas chiffré les conséquences de ses propositions, les suppressions, les allègements et les regroupements qu'elle suggère devraient se traduire par la libération de quelque 4 200 postes de fonctionnaires.

De même, la mission pense que le CCI (Centre de création industrielle du Centre Pompidou) fait aujourd'hui double emploi avec la nouvelle Cité des sciences et de l'industrie ouverte cette année à La Villette. Elle préconise encore la suppression de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie. On peut en effet se demander si son rôle correspond à son titre prometteur.

Enfin, la mission s'est particulièrement intéressée au rôle, semble-t-il presque négligeable, rempli par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP). Cet organisme, que le précédent gouvernement a, pour des raisons difficiles à expliquer, étoffé encore un peu plus, comprend quelque neuf cents fonctionnaires. La solution considérée la meilleure serait sa suppression.

La mission dénonce la multiplication des services statistiques dont la plupart des ministères sont dotés, malgré l'existence de l'INSEE. Chaque ministre, y compris le ministre de l'Industrie, veut conserver la totalité des effectifs spécialisés dans ce domaine dont il dispose.

Au ministère des finances

Le ministère des finances a-t-il porté le fer sur ses propres services? La réponse est positive, bien que la direction du budget et la direction du Trésor soient elles-mêmes épargnées. Il est proposé d'alléger la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, composée de quelque quatre mille fonctionnaires, dont un certain nombre étaient chargés du contrôle des prix.

On peut se demander pourquoi on ne confie pas aux inspections traditionnelles la mission de proposer les allègements nécessaires. Il semble que ni l'inspection générale des finances, ni le contrôle général des armées, ni l'inspection générale de l'administration (IGA), ni encore l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), malgré leur réputation, ne sont équipées pour exercer un contrôle autrement que sous la forme de commandos chargés de missions ponctuelles.

Faut-il conserver le Plan?

Parmi les propositions figure l'allègement du Commissariat général au Plan. Et la mission de poser la question qui aurait paru il y a quelques années sacrilège: ne conviendrait-il pas de remettre en cause l'existence du Plan? Elle a les mêmes doutes en ce qui concerne la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

Les mesures proposées sont particulièrement délicates dans certains ministères, tels l'Agriculture, où l'on propose par exemple de fusionner la direction générale de l'enseignement et de la recherche avec la direction des affaires sociales; la direction de l'aménagement avec la direction des forêts. Au ministère de l'équipement, il est notamment proposé d'alléger la direction de la politique de l'énergie.

Faut-il conserver le Plan?

Les mesures proposées sont particulièrement délicates dans certains ministères, tels l'Agriculture, où l'on propose par exemple de fusionner la direction générale de l'enseignement et de la recherche avec la direction des affaires sociales; la direction de l'aménagement avec la direction des forêts.

L'espoir est que les techniques informatiques devraient permettre de centraliser les informations et faciliter les contrôles. Mais, au cours des dernières années, on a assisté à une véritable explosion des dépenses d'informatique dans les différentes administrations. Ces dépenses paraissent elles-mêmes difficiles à maîtriser.

PAUL FABRA.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## Sécuricic

La Sicav de rémerés

L'Assemblée Générale des actionnaires de Sécuricic, réunie le 30 juin 1986 sur deuxième convocation, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1986, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de F 341,21 ne donnant droit ni à option, ni à abatement.

Ce dividende sera mis en paiement le 28 juillet 1986 à 12 heures, aux guichets du Crédit Industriel et Commercial de Paris, et des autres banques du Groupe CIC.



## Francic

La Sicav France

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 27 juin 1986, sur deuxième convocation, sous la présidence de M. Olivier Moulin-Roussel, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 27 mars 1986, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de F 11,70 assorti d'un intérêt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 1,83, soit un revenu global de F 13,53.

Ce dividende est mis en paiement le 30 juin 1986 à 12 heures, aux guichets du Crédit Industriel et Commercial de Paris et des autres banques du Groupe CIC.

Les actionnaires de cette Sicav CEA-Monroy auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts, avoir fiscal compris, pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 29 septembre 1986.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis le 13 mai 1986 la commission de souscription est de 3 % au lieu de 4,75 % précédemment.



## GESTILION

A la suite d'un incident technique, une erreur s'est glissée dans les prix de rachat et d'émission de Gestilion au 30 juin 1986.

Il faut lire :  
Prix de rachat : 58 639,16 F.  
Prix d'émission : 58 785,76 F.

## CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 17,50 % - 1981

Les intérêts courus du 17 juillet 1985 au 16 juillet 1986 seront payables à partir du 16 juillet 1986 à raison de 787,50 F par titre de 5 000 F nominal contre détachement du coupon n° 5 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 87,50 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 131,19 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 647,56 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 92 665 à 108 035 et 141 369 à 159 330 sortis au tirage au sort du 22 mai 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F, coupon n° 6 au 16 juillet 1987 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Raspail, Paris 7<sup>e</sup>, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :  
- d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

- d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

- enfin, que les titres compris dans la série de numéros 243 802 à 276 508, 373 851 à 400 000, 627 à 7 809, 108 036 à 141 368, 239 167 à 243 801 et 276 509 à 305 206 sont respectivement remboursables depuis le 16 juillet 1982, le 16 juillet 1983, le 16 juillet 1984 et le 16 juillet 1985.

## M

Monsieur Alain CHAMPAGNE rejoint la Société MEDIA P.A. en tant que Président-Directeur général.

Cette société est une agence de publicité spécialisée dans la communication de recrutement et la publicité institutionnelle.

Alain CHAMPAGNE, trente-trois ans, diplômé Sup. de Co. Lyon, a effectué une partie importante de sa carrière dans le Groupe DARGAUD.

Il y a occupé les fonctions de Directeur de la Promotion et des Relations Publiques, puis celles de Directeur Général de PUBLIART, filiale spécialisée dans les activités de régie publicitaire et d'agence-conseil, enfin celles de Directeur Exécutif du Groupe, membre du Comité de Direction, chargé de l'ensemble des problèmes de commercialisation presse et édition.

Plus pour votre communication de recrutement.



L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Louis Moreau, a approuvé les comptes de l'exercice 1985, qui se soldent par un bénéfice de 70 647 000 F.

Elle a fixé la distribution à 60 053 000 F, ce qui permettra de servir un dividende de 34 F aux actions jouissance 1<sup>er</sup> janvier, 17 F aux actions jouissance 1<sup>er</sup> juillet et 8,50 F aux actions jouissance 1<sup>er</sup> octobre en faisant abstraction de la partie (1,68 F) du dividende liée au résultat exceptionnel de l'exercice 1984, le taux d'augmentation du dividende ressort à 10,68 %.

La mise en paiement s'effectuera à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1986 et chaque actionnaire pourra opter pour un règlement en actions nouvelles, émises à 911 F, jouissance 1<sup>er</sup> juillet 1986, cette option devant être exercée sur la totalité du dividende lui revenant avant le 30 juillet.

Dans son allocution, le président a souligné que l'exercice en cours se déroule conformément aux prévisions et que le dividende devrait connaître une croissance largement supérieure à celle de l'inflation.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, les actionnaires, au cours d'une assemblée générale extraordinaire, ont autorisé le conseil d'administration à faire appel, sous différentes formes, au marché financier dans le délai qui lui paraîtra opportun en vue de lui donner les moyens de réaliser de nouveaux investissements.

Réuni à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration a pris connaissance du montant des loyers du 1<sup>er</sup> semestre 1986 et de ceux émis le 1<sup>er</sup> juillet au titre du troisième trimestre 1986. Il s'élevait à 124,4 millions de francs (dont 37,5 millions de francs au titre des immeubles ayant fait l'objet de l'opération d'apports). Pour la même période en 1985, le montant des loyers était de 77,2 millions de francs. La progression en 1986 est de 61 % (hors apports, la progression s'établit à 12,5 %).

## Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Cette émission de Certificats d'Investissement ayant été entièrement souscrite, le présent avis est publié à titre d'information seulement.

JUIN 1986

## SAINT-GOBAIN

### ÉMISSION DE 8 000 000 DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT

Prix d'émission : F 300

- |  |  |
|--|--|
| Banque Nationale de Paris                | Lazard Frères et Cie                         |
| Crédit Lyonnais                          | Société Générale                             |
| Banque Indosuez                          | Caisse des Dépôts et Consignations           |
| Crédit Suisse First Boston Limited       | Deutsche Bank Capital Markets Limited        |
| Crédit Industriel et Commercial de Paris | Crédit Commercial de France                  |
| Banque Paribas                           | Algemene Bank Nederland NV                   |
| Banque Bruxelles Lambert S.A.            | Morgan Guaranty Ltd                          |
| Banque Demachy                           | Banque Fédérative du Crédit Mutuel           |
| Banque Industrielle et Mobilière Privée  | Banque Louis Dreyfus                         |
| Banque du Phénix                         | Banque de Neufville, Schlumberger, Mallet    |
|  | Banque Stern                                 |
| Caisse Centrale des Banques Populaires   | Caisse Nationale du Crédit Agricole          |
| Crédit Chimique                          | Crédit du Nord                               |
| Krediet Bank                             | L'Européenne de Banque                       |
| National Westminster                     | P.O. Banque                                  |
|  | Chase Manhattan Bank                         |
|  | Kleinwort, Benson Limited                    |
|  | Merrill Lynch Capital Markets                |
|  | Swiss Bank Corporation International Limited |

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 3 juillet ↑ Forte hausse : + 2,6 %

La bonne tenue observée la veille surtout en fin de séance a été nettement amplifiée jeudi et l'indicateur instantané, qui montrait d'emblée une certaine vigueur avec une hausse de 2 %, a conforté le mouvement cette fois-ci en clôture avec une progression de 2,6 % de la cote.

Autour de la corbeille, les professionnels font état d'un regain d'intérêt de la part de la clientèle étrangère. Au demeurant, Wall Street semble bien ancré au-dessus de la barre des 1 800 points en termes d'indice Dow Jones, et cette vigueur est plutôt de bon augure pour le marché français.

Sur le plan domestique, les informations selon lesquelles le gouvernement français compte bien procéder à des allègements fiscaux atteignant 25 milliards de francs en 1987, soit un montant supérieur aux prévisions initiales, sont favorablement accueillies au Palais Brongniart.

Du côté des valeurs proprement dites, le titre participatif de CGE subissait un léger tassement alors que le groupe de Georges Pébereau et l'américain ITT annonçaient leur intention de fusionner leurs activités de télécommunications. Parmi les autres baisses, on relevait surtout l'emprunt 4,5 % 1973. La Redoute, Luchaire et GTM-Entrepose avec des écarts limités, il est vrai, à 1 % ou 2 %.

Par contre, Générale de Fonderie a été un revers avec un repli de 14 %, signe que la situation du groupe est jugée préoccupante en dépit des importantes cessions d'activités auxquelles il vient de procéder.

A l'inverse, ELF-Aquitaine, CGP, Avions-Dassault et Immo-Immobilier-Monaco gagnent 8 % à 7 %. Une mention spéciale pour Sources-Parier, Carrefour et Total, à leur plus haut niveau de l'année.

Sur le marché de l'or, où les transactions sont demeurées aux alentours de 10 millions de francs, le billet cotait 77 000 F contre 77 550 F la veille, tandis que le napoleon gagnait 4 F à 520 F. Or à Londres : 343,50 dollars l'once au deuxième trading.

## NEW-YORK, 3 juillet ↓ Repli

Wall Street a connu, le 3 juillet, une séance de baisse, après trois journées consécutives de reprise, avec, à la clé, de nouveaux records pour l'indice Dow Jones. Cette fois-ci, l'indice des trente valeurs industrielles a reculé à 1900,87, perdant 8,13 points. Le marché était très calme ce jeudi, puisque le volume n'a porté que sur 108,260 millions de titres, contre 150 millions la veille. Les baisses l'ont emporté sur les hausses : 847 valeurs s'inscrivaient en repli, 653 progressaient et 468 restaient inchangées.

Autour du Big Board, les investisseurs se sont montrés peu sensibles aux statistiques du chômage, dont le taux a chuté de 0,2 % en juin par rapport à mai. Ce recul n'ayant pas profité à l'industrie américaine, l'opinion générale des professionnels est que la Réserve fédérale devrait rapidement abaisser le taux d'escompte. A la veille du long week-end de la fête nationale, de nombreuses prises de bénéfices ont pesé sur la tendance.

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient ITT (3,156 millions de titres échangés), Pub. Service of Colorado (1,634 million) et Burrough Corp. (1,625 million).

VALEURS	Cours de 2 juillet	Cours de 3 juillet
Alcoa	38 1/2	38 1/8
A.T.T.	25 3/8	25 1/8
Borg	64 3/8	64
Chem Manhattan Bank	44 1/2	44 3/8
De Post de Houston	62 7/8	62 1/8
Emson	61 3/8	60 3/4
Ford	65 1/4	64 5/8
Général Electric	81 1/8	80 1/8
General Motors	78 3/8	77 7/8
Goodyear	53 1/2	53 1/4
I.L.A.	148 1/8	148
I.T.T.	56 1/2	56 1/8
Mobil Oil	31 1/8	31
Philips	72 1/2	72 3/4
Schlumberger	34 1/8	34 1/8
Texas	21	20 7/8
U.A.L. Inc.	63 1/8	62
Union Carbide	23 7/8	24 1/8
U.S. Steel	20 1/2	20 3/8
Westinghouse	53	52 1/2
Xerox Corp.	37 3/8	36

## CHANGES

### PARIS

Dollar : 6,9350 F =

La baisse du dollar sur les marchés des changes a entraîné une hausse à la veille du week-end, sauf vis-à-vis du yen, qui s'est approché de son record absolu à 161 yens pour 1 dollar, malgré les interventions de la Banque du Japon.

FRANCFORT 3 juillet 4 juillet  
Dollar (en DM) ... 2,1728

TOKYO 3 juillet 4 juillet  
Dollar (en yen) ... 163,90 161

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 juillet) ... 7 1/4 %  
New-York (3 juillet) ... 6 7/8 %

## INDICES BORSIERS

### PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

2 juillet 3 juillet

Valeurs françaises ... 136,4 139,9

Valeurs étrangères ... 106,6 106,3

C\* des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ... 357,6 363,3

### NEW-YORK

(indice Dow Jones)

Industrielles ... 1905,02 1900,87

### LONDRES

(indice Financial Times)

Industrielles ... 1366,6 1365,7

Mines d'or ... 198,2 199,4

Fonds d'Etat ... 90,74 91,24

### TOKYO

3 juillet 4 juillet

Nikkei Dow Jones 17609,9 17691,8

Indice général ... 1357,57 1362,23

## MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 3 juillet

Nombre de contrats : 3 617

### ÉCHÉANCES

COURS	juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	111,20	111,75	112,50	112,60
Précédent	110,85	111,50	112,25	112,40

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

EURAFREP PASSE SUR LE SECOND MARCHÉ. - Jusqu'ici au hors cote, les actions de la société viennent de passer sur le second marché. Ce transfert correspond à la volonté exprimée par plusieurs de ses actionnaires représentant 55 % du capital d'Éclairer le marché du titre. Créée en 1957 par Lazard Frères et la Banque de l'Indochine, Eurafrep participe directement ou indirectement à la recherche et à l'exploitation pétrolière en France et dans le monde. La compagnie a pour actionnaires Eurafrance (Lazard Frères) avec

22 %, Financière de Rombas (UAF) avec 10 %, Natia Valeur (BNP) avec 8,51 % et Lazard Frères directement avec environ 2 %.

MONTUPET CHANGE D'ACTIONNAIRES. - La société holding Gemitec vient d'acquiescer directement et indirectement 47,3 % du capital de la société au prix unitaire de 50 F. Les cours de Bourse seront maintenus à ce niveau de 4 au 25 juillet. Suspendue le 27 juin dernier, la cotation reprendra de jour.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou déq.					
S.E.U.	6,9420	6,9450	+ 18	+ 22	+ 25	+ 50	+ 100	+ 180
S.ema	5,8315	5,8374	- 82	- 42	- 120	- 91	- 387	- 312
Yen (100)	163,45	163,90	+ 97	+ 70	+ 177	+ 284	+ 532	+ 594
DM	3,1947	3,1976	+ 66	+ 79	+ 133	+ 152	+ 373	+ 406
Flou	2,6248	2,6292	+ 18	+ 39	+ 52	+ 140	+ 280	+ 280
F.S. (100)	15,0870	15,0980	- 21	+ 49	+ 67	+ 95	+ 91	+ 247
F.S.	3,9314	3,9353	+ 68	+ 86	+ 142	+ 167	+ 396	+ 468
L (1 000)	4,6544	4,6595	- 283	- 164	- 386	- 339	- 1054	- 929
£	10,7254	10,7370	- 283	- 251	- 538	- 479	- 1296	- 1233

## TAUX DES EUROMONNAIES

	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16
S.E.U.	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Flou	6 3/8	6 5/8	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	5 13/16	5 15/16
F.S. (100)	1 1/2	1 1/2	1 1/8	1 3/8	1 1/8	1 3/8	1 1/8	1 3/8
ES	2 1/4	2 3/4	4 13/16	4 13/16	4 13/16	4 13/16	4 13/16	4 13/16
L (1 000)	10 1/2	12	11 1/2	12	11 1/2	12	11 1/2	12
£	10 1/2	10 3/4	10 1/8	10	10	10	9 11/16	9 13/16
F. Imp.	7	7 1/2	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

مكتبة الامنة للأصل

كنا من اجل

MARCHÉS FINANCIERS

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK. Rep.
Mardi 4 juillet
Les marchés financiers américains ont ouvert en hausse...

BOURSE DE PARIS

3 JUILLET Cours relevés à 17 h 48

Table of stock market data for Paris, including sections for 'Règlement mensuel', 'Comptant', 'Second marché', and 'SICAV'. It lists various securities, their prices, and changes.

Table titled 'CHANGES' and 'INDICES BOURSEIERS' showing exchange rates and market indices.

Table titled 'MATIF' and 'AUTOUR DE LA CORBEILLE' showing commodity prices and market news.

Table titled 'LE BARRAGE DES DEVIS' and 'MONNAIES' showing foreign exchange rates and currency information.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or' showing exchange rates and gold market prices.

# Le Monde

## LA DÉMISSION DU PRÉFET DE POLICE DE PARIS

### M. Guy Fougier estime que le ministre de l'intérieur a porté atteinte à l'image de la fonction préfectorale

Pon avant 20 heures, jeudi 3 juillet, le ministre de l'intérieur annonçait le départ de M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, replacé en position de préfet hors cadre après avoir « demandé à être relevé de ses fonctions ». Dans les heures qui avaient précédé, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud avaient tenté de faire revenir M. Fougier sur sa décision de démissionner. Mais celui-ci ne changea pas d'attitude, d'autant plus que la nouvelle de son offre de démission avait déjà filtré malgré un démenti officiel du ministère de l'intérieur.

M. Fougier - qui se refuse à toute déclaration publique - a invoqué, pour justifier son départ, les déclarations de M. Pasqua, durant « l'heure de vérité » à Antenne 2, mercredi soir. Interrogé sur la baisse de la délinquance à Paris, en 1984 et 1985, le ministre de l'intérieur avait récusé ces chiffres en assurant que « le préfet de police fait ce que le gouvernement lui dit de faire ». D'autres hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur auraient fait connaître à M. Pasqua leur réprobation, estimant que ces propos portaient atteinte à leur image au service de l'Etat et non du seul gouvernement.

Le prédécesseur de M. Pasqua, M. Pierre Joxe « regrette » la démission de M. Fougier, mais la « comprend », car il a été « gravement mis en cause ». « M. Fougier a participé personnellement et efficacement à la lutte contre la délinquance et la criminalité à Paris, je peux en porter témoignage », ajoute M. Joxe. La Fédération autonome des syndicats de police (FASP), majoritaire parmi les policiers en tenue, assure que cette démission est « l'illustration de certaines tendances autoritaires que l'on sent poindre chez M. Pasqua (qui) semble préférer les artifices de la propagande à la réflexion sans passion autour des réalités ».

## Un homme d'autorité... autoritaire

M. Guy Fougier n'est pas tout à fait ce que son départ brutal pourrait laisser croire. Son geste le montre homme de conviction, jusqu'à l'enthousiasme parfois, comme s'en aperçurent, avant M. Pasqua, en d'autres circonstances, Gaston Defferre et M. Pierre Joxe. On le sait aussi grand travailleur, très sûr de son fait, avec un notable penchant pour l'autorité, fort jaloux de la dignité de sa fonction et amoureux de la chose policière, mais en aucun cas ce haut fonctionnaire ne peut être jugé politiquement proche de la gauche. Loin de là.

Quand, le 8 juin 1983, il est nommé préfet de police de Paris, au lendemain de manifestations policières virulentes, soutenues par la droite et l'extrême droite, M. Fougier arrive de la région Poitou-Charentes, dont il était commissaire de la République depuis août 1981. Les témoignages d'élus socialistes locaux sont formels : il ne cachait pas ne pas être « du même bord » qu'eux, mais se comportait « en grand commis d'Etat, loyal et républicain ».

M. Fougier avait d'ailleurs servi, avant 1981, à de postes « sensibles » : conseiller technique au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, de 1969 à 1971, puis directeur de la réglementation et du contentieux au même ministère, de 1971 à 1977, un poste où fut parfois contesté, à gauche, la politique gouvernementale sur les expulsions dans un climat de lutte, parfois obsessionnelle, contre la « subversion internationale ».

Troublé par l'indiscipline policière, l'Élysée n'en choisit pas moins, en 1983, M. Fougier : il faut, pensait-on, un homme à poigne pour reprendre en main la préfecture de police, cet Etat dans l'Etat, ce fortin policier traditionnellement autonome, aux humeurs souvent antagonistes. L'idée vient de M. Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de M. François Mitterrand : il avait été le collaborateur direct de M. Fougier quand celui-ci fut, de 1977 à 1981, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris. Un choix sans sectarisme donc, où la compétence semble l'emporter sur les convictions : l'habitude du ministère de l'intérieur, M. Fougier connaît fort bien la capitale. Le profil idéal, apparemment.

## M. MITTERRAND SIGNE AUSSI LA LOI SUPPRIMANT L'AUTORISATION DE LICENCIEMENT

Le président de la République a signé jeudi 3 juillet, la loi préparée par M. Philippe Séguin supprimant l'autorisation administrative de licenciement, que la gauche avait vivement combattue. Ce texte a été promulgué au Journal officiel du vendredi 4 juillet.

La loi d'habilitation économique et sociale ayant été publiée jeudi, c'est le deuxième texte législatif ainsi signé par M. François Mitterrand depuis le début de la législature.

« Cohabitable ? »  
Aussi M. Fougier était-il fort apprécié de la hiérarchie policière parisienne - notamment du Syndicat des commissaires de police, dont les principaux dirigeants sont proches de la droite - alors que la Fédération autonome des syndicats de police, représentant la base policière et plutôt proche de la gauche, ne lui ménageait pas ses critiques. Jusqu'à ces dernières semaines, M. Fougier bataillait ferme contre ce syndicat majoritaire à propos des horaires de travail des policiers parisiens, que le préfet de police souhaitait augmenter. Un conflit latent qui devait, entre autres raisons, conduire M. Joxe à souhaiter discrètement le départ de M. Fougier, qui faillit être « récusé », fin 1985, au Conseil d'Etat.

Mais les places manquaient et l'Élysée veillait. Pour M. Mitterrand et ses collaborateurs, M. Fougier n'avait en effet que des qualités : homme d'autorité, très sûr de lui, veillant avec un soin particulier au maintien de l'ordre, n'avait-il pas un profil idéal de haut fonctionnaire cohabitable ?  
Lors d'un long entretien en janvier, le président de la République

## Bourse du matin NOUVELLE HAUSSE : + 1,72 %

La Bourse de Paris a confirmé ses bonnes dispositions le 4 juillet à la séance du matin, l'indice instantané gagnant 1,72 %. Les plus fortes hausses étaient enregistrées par Chargeurs (+ 7 %), Moët-Hennessy (+ 5 %) et Havas (+ 5 %), tandis qu'UCB (- 1%), Accor (- 0,6 %) et Air liquide (- 0,4 %) reculaient légèrement.

L'homme se révéra un préfet de police traditionnel en ce sens que, loin de combattre l'autonomie de la préfecture de police - héritée de l'existence, jusqu'à la fin des années 60, de deux polices : la parisienne et la provinciale, dite « sûreté nationale » - il s'y adapta fort bien, au grand dans des directions centraux du ministère de l'intérieur, qui aimèrent réduire le bastion parisien et rendre plus tangible la réalité d'une « police nationale ». A l'inverse, son attitude n'était pas pour déplaire à l'Hôtel de Ville de Paris, l'autonomie policière de la capitale ne pouvant que conforter la position du maire sur un terrain aussi décisif que la sécurité.

Dossiers discrets  
Alors directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, M. Robert Pandraud ne tarissait pas d'éloges sur le préfet de police, soulignant la bonne entente entre les deux maisons. M. Pandraud a bien connu M. Fougier - ils se tutoient - au ministère de l'intérieur, durant sa carrière ininterrompue de 1968 à 1981 place Beauvau, à la tête des directions les plus prestigieuses. Cela n'empêchait pas, évidemment, les polémiques au Conseil de Paris quand M. Fougier tentait de dédramatiser le débat « sécuritaire », et soulignait le recul de la délinquance en 1984 et en 1985 dans la capitale. Joutes de bonne guerre, d'autant plus que l'on se rejoignait, plus discrètement, sur certains dossiers.

### A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 4 JUILLET

Indicateur de séance (%) : + 1 80

VALEURS	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Agenc	432 50	436	430
Agenc Hm	1850	1895	1790
Al Lévêq	425	425	425
Alstom	785	795	795
Banque Par	1128	1146	1155
Banque Par	1826	1880	1880
Banque Par	1188	1198	1218
B.S.N.	3880	3880	3840
Canal	2080	3110	3125
Chargers S.A.	1140	1200	1220
Club Méd	553	555	559
Danub	1398	1398	1398
Edf	1241	1280	1285
Elf-Aquit	323	326	325
Enx	2740	2750	2780
Europ	1360	1367	1350
Industrie	2015	2025	2080
Moët-Hennessy	2080	2195	2185
Nat	1098	1070	1025
Orléans	3650	3770	3750
Paroiss	1183	1200	1190
Pugnot S.A.	948	988	975
Saatchi	728	725	730
Scaud	708	700	698
Scaud Par	3280	3340	3345
Télécom	1360	1380	1380
Thomson-C.S.F.	370	370	371 50
Unif	275	275	2780
Valeo	600	600	600

Ainsi, alors que M. Chirac exigeait du gouvernement socialiste le recrutement de trois mille policiers supplémentaires à Paris - une exigence qu'il a aujourd'hui oubliée.

LE TAUX D'ÉCHECS ÉLEVÉ AU BREVET DES COLLÈGES INQUIÈTE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
Moins de la moitié des élèves de troisième qui ont passé cette année le nouveau brevet des collèges l'ont réussi. Ce résultat est considéré au ministère de l'éducation nationale comme un « indice alarmant » de l'adaptation des méthodes pédagogiques en vigueur au collège mais surtout d'une mauvaise conception de cet examen rétabli par le précédent ministre, M. Jean-Pierre Chevènement.

Le numéro du « Monde » daté 4 juillet 1986 a été tiré à 481 931 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

**L'ÉTÉ À L'AISE**  
POUR BIEN PASSER VOTRE ÉTÉ, LES BONNES ADRESSES SONT DANS GAULT-MILLAU MAGAZINE. INDISPENSABLE POUR MIEUX VIVRE LE TEMPS DES VACANCES.  
Chez votre marchand de journaux.

L'ancien BEPC, supprimé voici une dizaine d'années, était en effet obtenu par environ 80 % des candidats. Si le taux d'élèves reçus dans les collèges (57,9 % sur 590 600 candidats) est décevant, il est franchement catastrophique dans les lycées professionnels où moins d'un élève sur dix a été reçu (9 % des 100 500 candidats).  
Cet échec manifeste ne remet pas en cause le principe d'un examen de fin de collège. Mais le ministère s'apprête à modifier la conception du brevet qui portait désormais sur l'ensemble des programmes du premier cycle. L'examen sera aussi maintenu dans les LEP mais sous une forme différente de celle en vigueur dans les collèges. Pour mieux préparer les élèves à l'examen, un rythme régulier de devoirs écrits sera rétabli et les études dirigées seront renforcées.

## LE PROJET DE LOI SUR LES ÉTRANGERS

### Le cardinal Decourtray « choqué » par les déclarations de M. Pasqua

Le cardinal Decourtray réagit aux accusations de M. Charles Pasqua. Invité de l'émission « l'heure de vérité » d'Antenne 2, le mercredi 2 juillet, le ministre de l'intérieur avait critiqué la prise de position de l'archevêque de Lyon sur le projet de loi concernant l'immigration. M. Pasqua avait notamment affirmé : « Je ne suis pas sûr qu'il ait lu le projet de loi du gouvernement ».

« Je tiens donc à déclarer que l'accusation portée contre moi par M. le ministre de l'intérieur est fautive : non seulement j'ai lu attentivement le projet de loi dont je possède deux exemplaires depuis le 14 juin, mais j'en ai discuté avec M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, pendant une heure, le vendredi 27 juin, à la préfecture du Rhône ».

### M<sup>me</sup> Bouchardeau et M. Doubin répondent positivement aux propositions du PS

M<sup>me</sup> Huguette Bouchardeau, ancien ministre, ancien dirigeant du PSU, député apparenté PS du Doubs, a trouvé « excellente », jeudi 3 juillet, la proposition de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, de créer un « conseil national de la gauche ». Pour M<sup>me</sup> Bouchardeau, il faut proposer, « hors de la logique des cartels, une structure souple, animée par des personnalités dont [elle] se réjouirait de voir qu'elles ne viennent pas toutes du monde politique ». Pour elle, l'ensemble de la gauche « ne peut que gagner à affirmer sa diversité, ses différences ».

« Je tiens donc à déclarer que l'accusation portée contre moi par M. le ministre de l'intérieur est fautive : non seulement j'ai lu attentivement le projet de loi dont je possède deux exemplaires depuis le 14 juin, mais j'en ai discuté avec M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, pendant une heure, le vendredi 27 juin, à la préfecture du Rhône ».

« Ce que le gouvernement lui dit de faire »  
Voici le texte de l'échange entre MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Marcel Trillat, journaliste à Antenne 2, durant « l'heure de vérité », mercredi 2 juillet, qui a provoqué la colère - et la démission - du préfet de police :

« Je tiens donc à déclarer que l'accusation portée contre moi par M. le ministre de l'intérieur est fautive : non seulement j'ai lu attentivement le projet de loi dont je possède deux exemplaires depuis le 14 juin, mais j'en ai discuté avec M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, pendant une heure, le vendredi 27 juin, à la préfecture du Rhône ».

**TÔT OU TARD on couche avec TRÉCA**  
La meilleure marque, au meilleur prix.  
DISTRIBUTEUR  
**CAPÉLOU**  
37, Av. de la REPUBLIQUE 75011 PARIS  
Tel. (1) 43.57.46.35 Mébo: PARMENTIER

**LIQUIDATION AU CNRS**  
Suite communiquée ministérielle, on soldé 450 chercheurs toutes disciplines. Admissibles CNRS cuvée 86, diplômés universités, grandes écoles, expérience professionnelle garantie. A saisir avant départ à l'étranger.  
**COLLECTIF DES ADMISSIBLES, Loi CNRS, INSERM 107**  
Hôpital Saint-Louis, 75475 Paris Cedex 10  
Tel. : (1) 42-09-33-50 poste 621

**JUSQU'AU 12 JUILLET INCLUS**

**1 APPLE IIc COULEUR**  
1 APPLE IIc, 1 carte vidéo, 1 lecteur avec contrôleur, 1 moniteur couleur.  
**9.990 F.T.T.C. !!!** (crédit possible)

**1 APPLE IIk COULEUR**  
1 APPLE IIc, 1 souris, 1 logiciel extoré, 1 moniteur couleur.  
**8.990 F.T.T.C. !!!** (crédit possible)

Un Apple s'achète chez **INTERNATIONAL COMPUTER**  
26, rue Renard 75004 (face Beaubourg) - tél. (1) 42.72.26.26  
29, rue de Clichy 75009 - tél. (1) 42.85.24.55  
et 64, avenue du Prado 13006 MARSEILLE - tél. 91.37.25.03

صلى الله عليه وآله وسلم